

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

Les fonds spécialisés Océan Indien dans les bibliothèques
et centres de documentation de l'île de la Réunion.

Shirley SOOBEN

Sous la direction de
Madame Christine ANDRE

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'information
et des bibliothèques

1994

Stage effectué au sein de la Bibliothèque Universitaire
de Saint-Denis de la Réunion sous
la direction de Madame Roucaya SAFLA,
responsable du fonds spécialisé Océan Indien
à la Bibliothèque Universitaire.

1994
DCB
63

98f.

RESUME

Les centres de documentation de l'île de la Réunion qui possèdent un fonds spécialisé Océan Indien ne sont pas encore arrivés à une politique de coopération officielle et organisée. Cette coopération les aiderait dans leurs recherches documentaires et aboutirait à un partage éventuel des différentes tâches.

DESCRIPTEURS: Fonds spécialisé; coopération; Ile Réunion; Iles Océan Indien.

ABSTRACT

The documentation centres of Reunion island which possess special holdings about the Indian Ocean have not yet succeeded to agree about a policy of an official and organised cooperation. This cooperation would help them in document retrieval and would lead to a possible share of different tasks.

KEYWORDS: Special holdings; cooperation; Reunion; Indian ;Ocean Islands.

REMERCIEMENTS.

Merci à tous ceux qui m'ont aidée en acceptant de m'accorder quelques heures de leur précieux temps pour répondre à mes questions et pour me faire visiter leur centre, bibliothèque, ou musée. Je remercie particulièrement:

M. Benoît JULIEN.

M. Pierre PORTET et

Mme. Suzie BACHAUD

de la Bibliothèque des Archives départementales.

M. Alain-Marcel VAUTHIER et

M. Eric LAURET

de la Bibliothèque départementale Roland GARROS.

M. François MARTIN

M. Pierre MARCHAND

du Musée Stella Matutina et de la bibliothèque Emile HUGOT.

Melle. Stéphanie HOAREAU

du centre de documentation du Muséum d'Histoire naturelle.

M. Jean-Claude HAUTCOEUR et

M. Bertrand HOAREAU

du centre de documentation de l'INSEE-REUNION.

Mme. Béatrice CANALE

du centre de documentation du Conseil Général.

Mme. Monique HAN SZE CHUEN et

Mme. Marianne KERAMPRAN

du centre de documentation du Conseil Régional.

Mme. Linda KOO SIN LEE et

tout le personnel de la médiathèque Raphaël BARQUISSEAU de Saint-Pierre.

Melle. Anne MARTY

de l'ARCIB.

Je tiens à remercier tout le personnel de la Bibliothèque Universitaire pour son accueil et son aide, plus spécialement:

M. Jean VIEL Directeur Adjoint.

M. Jean-Michel CLAIN

Melle. Marie-Paule LASCAGNE

M. Yves LEDOYEN

Mme Martine METZ

M. Roger NALEM

M. Jean-Bernard PAUSE

Melle. Marie-Lourdes PAVADE

Melle. Corinne PAYET

M. André PAYET

Mme. Sylvie ZITTE

Mes sincères remerciements et mes amitiés vont à Mme. Roucaya SAFLA pour ses conseils, son aide dans l'élaboration du questionnaire et surtout pour ses encouragements.

Tables des matières

A.	INTRODUCTION.	page 1
	CARTES DE LA REUNION.	page 3
B.	PREMIERE PARTIE: PRESENTATION.	
	Plan de la première partie	page 4
	<u>I. CARACTERISTIQUES GENERALES.</u>	
	1.) La Bibliothèque des Archives Départementales.	page 5
	2.) La Bibliothèque Départementale Roland GARROS.	page 8
	3.) La Bibliothèque Emile HUGOT du Musée Stella Matutina.	page 12
	4.) La Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle.	page 15
	5.) La Bibliothèque Universitaire de Saint-Denis.	page 17
	6.) Le Centre de documentation de l'INSEE-REUNION.	page 19
	7.) Le Centre de documentation du Conseil Général.	page 24
	8.) Le Centre de documentation du Conseil Régional.	page 27
	9.) La Médiathèque Raphaël BARQUISSEAU de Saint-Pierre.	page 29
II.	<u>LES FONDS SPECIALISES.</u>	
	1.) Les domaines couverts, classement et catalogage.	
	1.1. La Bibliothèque des Archives Départementales.	page 32
	1.2 La Bibliothèque Départementale Roland GARROS.	page 34
	1.3 La Bibliothèque Emile HUGOT.	page 37
	1.4 La Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle.	page 39
	1.5 La Bibliothèque Universitaire de Saint-Denis.	page 41

1.6 Le Centre de documentation de l'INSEE-REUNION.	page 43
1.7 Le Centre de documentation du Conseil Général.	page 45
1.8 Le Centre de documentation du Conseil Régional.	page 49
1.9 La Médiathèque Raphaël BARQUISSEAU.	page 51
2.) Bilan.	page 53
3.) Tableau récapitulatif	page 56
C. DEUXIEME PARTIE: COOPERATION	
Plan de la deuxième partie	page 57
I. <u>UNE NECESSITE VITALE POUR LA REUNION.</u>	page 58
1.) Echange de documents et PEB	page 59
2.) Tentatives de signalement des collections	page 62
3.) Conclusion.	page 64
II. <u>LES OBSTACLES.</u>	
1.) Obstacles techniques	page 65
2.) Manque de formation de personnel.	page 67
3.) Résistances psychologiques à vaincre	page 69
4.) Conclusion.	page 71
III. <u>FORMES DE COOPERATION A PROMOUVOIR.</u>	
1.) Une politique de communication générale.	page 72
2.) Les catalogues collectifs.	page 73
3.) L'échange des travaux documentaires et le partage des tâches	page 75
D. CONCLUSION GENERALE	page 78
E. ANNEXES	page 81
F. BIBLIOGRAPHIE	page 98

INTRODUCTION

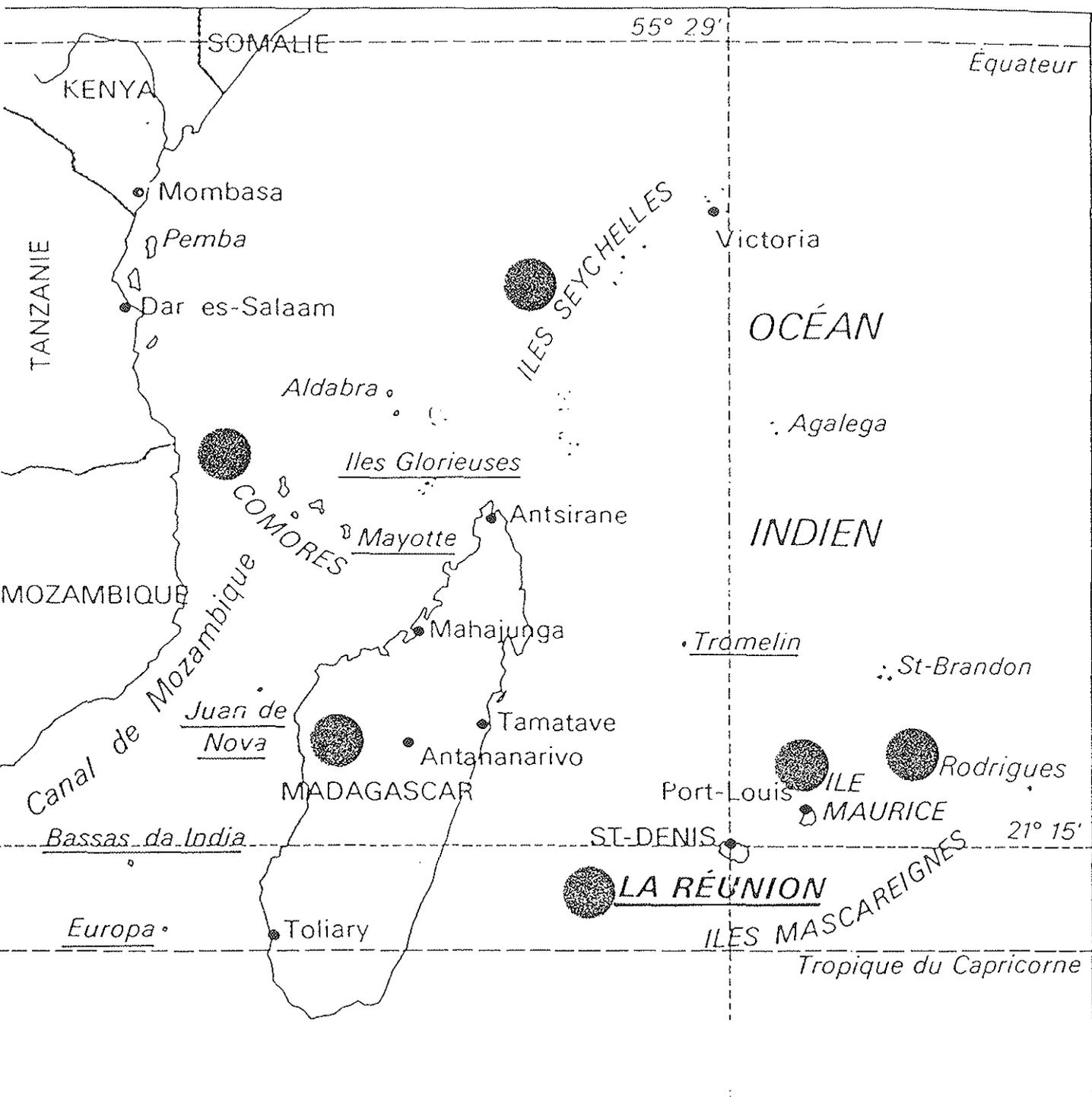
Un fonds spécialisé Océan Indien dans une bibliothèque ou un centre de documentation à l'île de la Réunion semble peut-être une chose tout à fait normale voire banale, dans la mesure où l'île de la Réunion a, ce qu'on peut appeler, "une double identité": c'est un territoire français, à la fois département et région, et ensuite une île de l'Océan Indien, géographiquement voisine de l'île Maurice et de l'île Rodrigues, à quelques 700 kilomètres à l'est de Madagascar, et à quelques milliers de kilomètres des Seychelles et des Comores. C'est ce qui explique pourquoi la constitution d'un fonds local Réunion-Océan Indien tend à devenir de plus en plus habituel dans les bibliothèques et centres de documentation de l'île. Neuf de ces centres ont été visités pour constituer ce travail de recherche et il est assez étonnant de voir comment et dans quel but ces différents fonds documentaires se sont étoffés, et aussi à quel point ils sont complémentaires tout en ayant chacun leur côté particulier. Chaque fonds a son originalité, le petit quelque chose qui fait qu'il ne ressemble pas tout à fait à un autre, qui le rend unique en son genre.

Cette enquête avait justement pour objectif de découvrir qui possède quoi, quelle est la spécificité et le domaine principal de chaque fonds documentaire et le pourquoi de ce choix. Un questionnaire a été élaboré auquel les documentalistes, bibliothécaires et responsables du fonds local se sont livrés avec énormément de patience. Ce questionnaire recensait chaque centre de documentation depuis sa création à ce jour en passant par son personnel, son public, ses horaires, les différents services offerts, son budget, et bien entendu son fonds spécialisé lui-même. La deuxième tranche de l'enquête s'est révélée être un sondage sur les possibilités d'une coopération en bonne et due forme entre les centres de documentation et une éventuelle mise en place d'un catalogue collectif de la Réunion. Cette deuxième partie de l'enquête avait aussi pour autre but de faire réfléchir les personnes concernées et interrogées sérieusement là-dessus, expliquer à ceux qui n'y croient pas qu'il suffit d'avoir de la bonne volonté pour rendre ce projet faisable et de recueillir leurs avis. Ces avis sont en effet très importants et sont sans doute déterminants pour ce projet dans la mesure où chacun dit franchement ce qu'il pense et apporte des idées qui peuvent être des solutions à

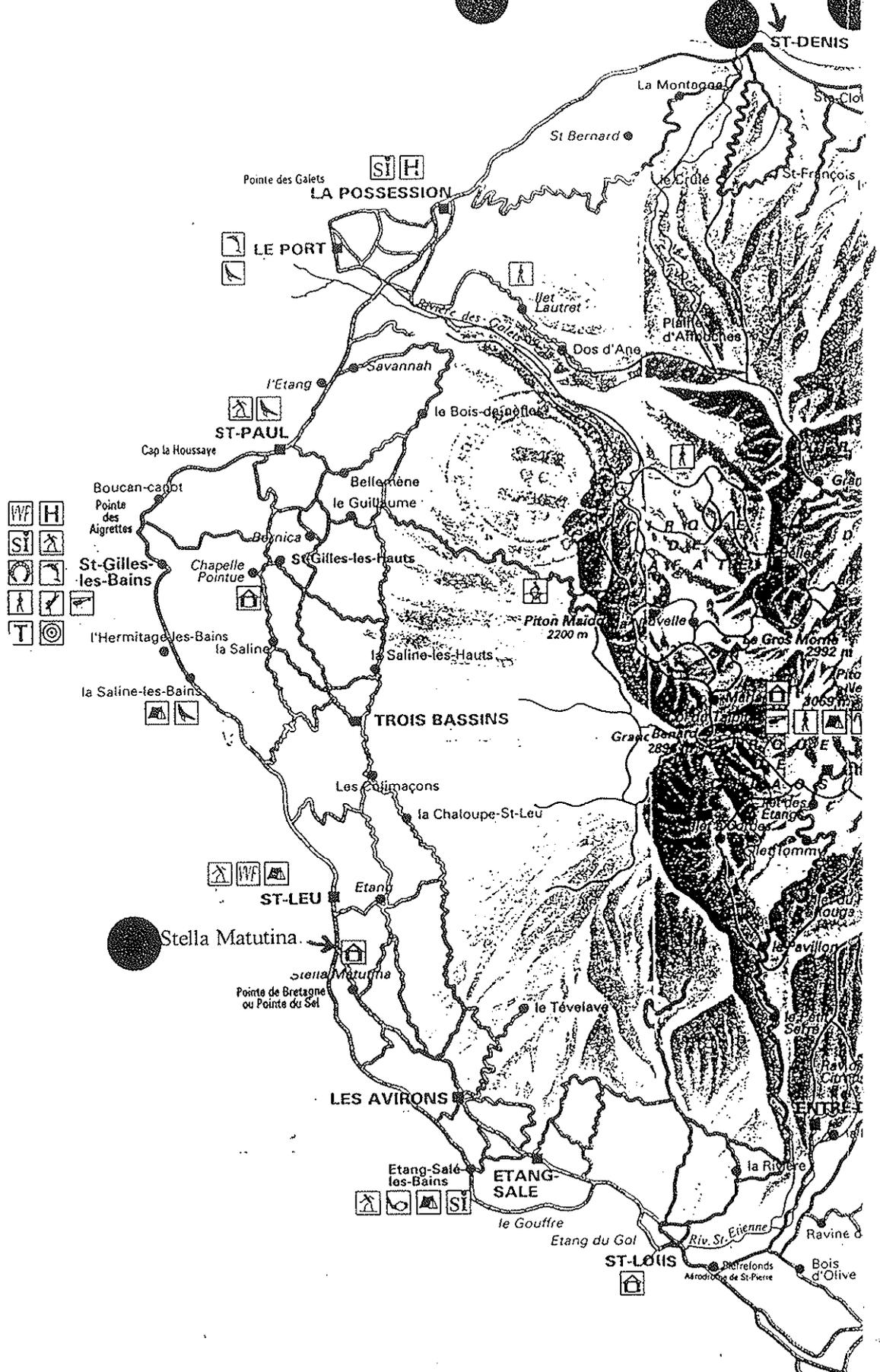
tous les obstacles rencontrés et pour un meilleur résultat. La coopération, avec comme dessein majeur la constitution d'un catalogue collectif, pourrait aboutir à la mise en place d'un réseau. Cela faciliterait considérablement les relations professionnelles et les échanges sous toutes les formes. En ce qui concerne la coopération il est difficile d'aller plus loin et d'anticiper d'avantage car pour cela il aurait fallu établir un cahier des charges, or ce n'était pas le but de ce stage.

Ce travail décrit en première partie chaque centre de documentation visité avec l'historique, la situation géographique, les prestations offertes, le public, le personnel, le budget et le système informatique. Ces centres figurent parmi ceux qui sont les plus riches en fonds spécialisé Océan Indien et ils sont plus ou moins voisins des uns et des autres car ils sont situés à Saint-Denis et aux alentours à l'exception de la bibliothèque Emile HUGOT qui se trouve à Saint-Leu, sur la côte ouest et la Médiathèque Raphaël BARQUISSEAU qui se trouve à Saint-Pierre, dans le sud de l'île. On trouvera ensuite un inventaire du fonds spécialisé de chaque centre, sa constitution, le nombre de documents par types, le système de classement et la présentation du catalogue s'il existe. La deuxième partie traite de la coopération: elle analysera d'abord les nécessités de cette coopération avant d'examiner les obstacles existants et d'inventorier les formes de coopération à promouvoir.

CARTES ET PLANS.



La Bibliothèque Départementale.
Le Conseil Général.
Le Muséum d'Histoire Naturelle.



- WF
- H
- SI
- A
- W
- T
- ⊙

- ST-PIERRE
- Pointe Rir d'Abor

La Médiathèque de Saint-Pierre.

Plan de la première partie.

I. CARACTERISTIQUES GENERALES DES CENTRES VISITES.

- 1) La Bibliothèque des Archives Départementales
- 2) La Bibliothèque Départementale Roland GARROS
- 3) La Bibliothèque Emile HUGOT du Musée Stella Matutina
- 4) La Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle
- 5) La Bibliothèque Universitaire de Saint-Denis
- 6) Le Centre de documentation de l'INSEE-REUNION
- 7) Le Centre de documentation du Conseil Général
- 8) Le Centre de documentation du Conseil Régional
- 9) La Médiathèque Raphaël BARQUISSEAU de Saint-Pierre

II. LES FONDS SPECIALISE.

- 1) Les domaines couverts; classement et catalogage.
 - 1.1) La Bibliothèque des Archives Départementales
 - 1.2) La Bibliothèque Départementale Roland GARROS
 - 1.3) La Bibliothèque Emile HUGOT du Musée Stella Matutina
 - 1.4) La Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle
 - 1.5) La Bibliothèque Universitaire de Saint-Denis
 - 1.6) Le Centre de documentation de l'INSEE-REUNION
 - 1.7) Le Centre de documentation du Conseil Général
 - 1.8) Le Centre de documentation du Conseil Régional
 - 1.9) La Médiathèque Raphaël BARQUISSEAU de Saint-Pierre
- 2) Bilan.

I. Caractéristiques Générales.

1) La Bibliothèque des Archives Départementales.

Les Archives départementales de la Réunion sont situées dans le quartier du Chaudron à Sainte-Clotilde depuis 1970, date à laquelle il y a eu séparation d'avec la Bibliothèque départementale. Le bâtiment se trouve en fait juste en face des cités universitaires et à côté des facultés de Saint-Denis.

Le fonds de la bibliothèque de ce centre est constitué par les livres qui furent attribués aux Archives départementales au moment de leur séparation d'avec la Bibliothèque départementale. Il fut alors décidé que tous les ouvrages "ne présentant plus qu'un intérêt historique" seraient attribués aux Archives. Il s'ensuit que cette bibliothèque est la seule qui possède des ouvrages anciens publiés à la Réunion ou sur la Réunion. Ce fonds originel fut par la suite augmenté par des achats. Aujourd'hui, la bibliothèque contient un peu plus de 4000 volumes sans compter les inventaires et répertoires d'archives qui sont conservés à part. En dehors des grandes collections d'histoire générale, la bibliothèque possède également des ouvrages sur l'histoire maritime et la technique nautique.

Il existe un fichier matières et un fichier auteurs pour la recherche documentaire qui contiennent non seulement des fiches des ouvrages de la bibliothèque, mais également celles de livres dont elle a pu connaître l'existence par une référence. Seuls les ouvrages dont la fiche auteur porte une cote se trouvent à la bibliothèque.

Deux collections sont adjointes à celles du fonds: la collection Marius-Ary LEBLOND, qui est un don du Syndicat des Fabricants du Sucre de la Réunion et qui a surtout un intérêt pour la littérature de l'île Bourbon. Ensuite il y a la collection Albert LOUGNON, qui a été déposée aux Archives et qui est particulièrement intéressante pour la première moitié du XVIII^e siècle. Albert LOUGNON était en fait l'historien de l'île Bourbon sous la régie de la Compagnie des Indes.

L'accueil du public est assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption. Ce public se compose surtout de chercheurs, d'historiens qui sont "à la recherche de la vérité de l'histoire" et aussi d'étudiants en histoire et géographie. D'autre part, nombreux sont ceux qui viennent à la bibliothèque des Archives afin

de consulter la presse: il s'agit surtout d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs préparant des travaux de maîtrise ou de thèses ou bien des conférences. La bibliothèque ne fait aucun prêt: tous les livres sont consultés sur place. Comme partout, il y a toujours une exception à la règle: la Bibliothèque des Archives départementales a prêté les ouvrages sur et de LECONTE DE LISLE pour des expositions organisées lors du centenaire de sa mort à la Maison des Cultures du Monde et à la Médiathèque de Saint-Paul. Le prêt se fait uniquement dans de tels cas et dans des conditions précises de gardiennage.

Pour servir et aider les utilisateurs dans leur recherche, il y a trois magasiniers à temps plein et deux remplaçants à la banque de prêt, car il n'y a rien en libre accès. Tout est rangé en magasin, même les usuels, et ce uniquement à cause du manque de place dans la salle de lecture. Pour une recherche documentaire plus précise ou spécialisée, une bibliothécaire et une bibliothécaire-adjointe sont au service du public et font de leur mieux pour répondre à ses besoins. Ces deux personnes s'occupent également des acquisitions, du catalogage et de la gestion des ouvrages. Avant de s'adresser au personnel, le lecteur fait lui-même sa recherche dans les tiroirs de fichiers matières ou auteurs, ou alors, s'il cherche des ouvrages rares ou de la littérature grise, il peut librement consulter un des nombreux lecteurs de microfiches qui sont à sa disposition au fond de la salle de lecture. Une fois sa recherche terminée, il remplit une carte de lecteur, en inscrivant toutes les références nécessaires, qu'il dépose à la banque de prêt.

Pour toute consultation de documents, il faut être inscrit à la bibliothèque des Archives et cette inscription est entièrement gratuite. En annexe figure un modèle de cette carte de lecteur et de fiche d'inscription.

Pour l'instant, la bibliothèque et le service de documentation des Archives ne sont pas informatisés mais on parle déjà d'un projet d'informatisation avec un logiciel de type TEXTO. Cependant, aucune date n'a encore été arrêtée. Lorsque ce projet sera concrétisé, le lecteur pourra procéder à une recherche documentaire sur écran et le personnel pourra enfin faire du catalogage informatisé.

Le Conseil Général de la Réunion alloue un budget d'environ 45 000 francs par an à la bibliothèque des Archives départementales qui bénéficie également d'un budget de fonctionnement payé toujours par le Conseil Général qui est de l'ordre de 100

000 francs environ pour l'acquisition de documents iconographiques qui concernent uniquement le fonds ancien. L'Association des Amis des Archives Bibliothèques et Musées participe également au budget en donnant à peu près 5000 francs pour l'acquisition des ouvrages.

2) La Bibliothèque Départementale Roland GARROS.

La **Bibliothèque Départementale** de la Réunion est la plus ancienne bibliothèque de l'île. Elle s'appelle Bibliothèque Départementale seulement depuis 1946 car avant cette date elle était la Bibliothèque Coloniale. Créée en 1855 par le Gouverneur HUBERT-DELISLE et sur un vote du Conseil Général, la Bibliothèque Coloniale était à l'Hôtel de Ville à la Rue de l'Eglise. Un arrêté local constitua définitivement cette bibliothèque. L'administration réalisant les vœux de la Métropole et des Conseils Coloniaux réunit les deux dépôts créés sous cette double impulsion à savoir: une partie de la Bibliothèque du Conseil Colonial; le tout formant un noyau de 4500 volumes. Depuis sa création en 1855, les Archives partageaient le même bâtiment et après le déménagement des Archives Départementales en 1970 la Bibliothèque Départementale s'en trouvera appauvrie mais conservera la gestion du dépôt légal qui lui est confiée depuis 1965.

Aujourd'hui la Bibliothèque Départementale est située Rue Roland Garros et ce, depuis 1938. C'est un bâtiment ancien, de style colonial, non dépourvu de charme mais peut-être un peu trop exigü pour être très performant. Elle est dirigée par un conservateur territorial de bibliothèque. Ses principales fonctions sont: la diffusion publique du livre, la constitution et la conservation de collections d'ouvrages anciens se rapportant à l'île et à la zone environnante, l'accueil du dépôt légal des ouvrages imprimés, la documentation sur la Réunion et l'Océan Indien. Elle assure également des fonctions techniques de restauration et de reliure. C'est une des bibliothèques des plus fréquentées, peut-être grâce à son site de qualité, mais, cependant, elle souffre d'un certain manque de personnel qualifié et d'un manque de place.

La bibliothèque comprend trois sections:

- Lecture publique "adultes"
- Jeunesse
- Fonds local et gestion du dépôt légal.

Il y a aussi l'atelier de restauration-reliure qui traite les ouvrages des trois sections.

La section lecture publique "Adultes" est réinstallée depuis peu dans une grande salle entièrement rénovée et est ouverte au public de 8h à 19h30 tous les

jours y compris le samedi. Il y a actuellement 81 000 livres pour 11 000 lecteurs inscrits. Les lecteurs viennent de toute l'île mais surtout de Saint-Denis. Le prêt est entièrement gratuit, il suffit de se faire faire la carte d'adhérent qui est gratuite également. On y trouve des ouvrages de fiction, romans, romans policiers, des biographies, et des ouvrages documentaires. Un fonds encyclopédique permet une recherche et un travail sur place et nombreux aussi sont ceux qui viennent feuilleter les 60 titres de périodiques de cette section. Le lecteur adhérent peut emprunter 6 livres et les garder pour une durée maximale d'un mois. Les revues sont théoriquement en consultation sur place uniquement mais si quelqu'un fait un travail de recherche il peut emprunter avec l'accord du Directeur une dizaine de numéros anciens en laissant une pièce d'identité. De nombreux collégiens viennent à la bibliothèque consulter les ouvrages de références ou les articles de journaux pour leurs devoirs de classe ou exposés. Pour cette section, il y a une assistante territoriale qualifiée de conservation du patrimoine et des bibliothèques qui a sous sa responsabilité sept agents pour le prêt et les services intérieurs.

La section jeunesse est ouverte depuis 1970 et elle est sous la responsabilité d'une assistante territoriale de conservation ainsi que cinq employés de bibliothèque. Elle accueille les enfants de 5 à 17 ans, s'ils sont encore plus jeunes ils doivent obligatoirement être accompagnés des parents. Cette section est très fréquentée par les élèves des écoles et collèges avoisinants. Il y a 70 000 livres et une soixantaine de revues pour environ 3000 lecteurs. Cette section est à la fois un lieu culturel, un centre d'information et de documentation et une salle de travail pour les jeunes. Ainsi diverses animations sont organisées: animation au quotidien - c'est-à-dire accueil du lecteur, conseils, aide à la recherche documentaire, l'utilisation des usuels, et présentation des nouveautés, car la section achète entre 3000 et 3500 ouvrages par an; puis un autre type d'animation: heure du conte, ronde des livres, club de lecture, lire ensemble, expositions, rencontres avec auteurs, etc.

La section qui nous intéresse le plus c'est bien-sûr celle du fonds local et de gestion de dépôt légal. Cette section est beaucoup plus récente que les autres car elle date de 1978. Elle est placée sous la responsabilité d'un assistant territorial de conservation qui est secondé par deux agents de bureau. Depuis trois ans une chargée de mission contractuelle est venue renforcer l'équipe et a pour tâche le dépouillement systématique des collections anciennes sur la Réunion. On y trouve toutes les publications et les ouvrages ayant trait à la Réunion et aux îles

avoisinentes. Tout ce qu'on trouve dans le fonds Réunion a été déposé en dépôt légal et tout ce qui constitue le fonds ancien est un héritage du fonds colonial, un don de l'association "Fondation pour la Recherche dans l'Océan Indien". En dehors de ces héritages, la section achète systématiquement tous les ouvrages publiés en Métropole qui sont sur la Réunion ou par des auteurs réunionnais. En ce qui concerne les ouvrages publiés à la Réunion, elle les reçoit gratuitement et d'une manière relativement exhaustive, étant attributaire du dépôt légal éditeurs et imprimeurs. Cette section se trouve dans la petite cour intérieure, c'est une petite salle très agréable. Elle est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Tous les documents sont en libre accès sauf peut-être les dossiers de presse et les très anciens numéros de revues. Pour ceux-là, il faut demander au personnel de la salle. Par contre, ici aucun document ne sort de la bibliothèque car tout se consulte sur place. Le prêt est vraiment exceptionnel et ne se fait pas sans l'aval du directeur. C'est surtout aux écoles et aux centres qui préparent des exposés ou des séances d'animation que la section prête ses ouvrages et il lui arrive aussi de prêter aux lecteurs connus de la section, les "habitués" qui travaillent sur un sujet particulier. Le personnel de la section répond aussi aux demandes téléphoniques de recherche documentaire quand le demandeur ne peut se déplacer jusqu'à Saint-Denis.

La bibliothèque occupe toute la salle du rez-de-chaussée, qui n'est pas très grande, et à l'étage se trouve le fonds de conservation mais l'accès au public est formellement interdit. On y trouve des journaux conservés depuis 1975 et si les usagers réclament ces journaux la section les envoie aux Archives Départementales car là-bas ces journaux sont accessibles. Le public de la section du fonds local est un public de collégiens de tous horizons, d'étudiants en histoire, géographie, lettres, botanique, auxquels s'y ajoutent ceux qui font des recherches en linguistique sur le créole, des journalistes et des médecins. Nombreux aussi sont ceux qui viennent pour y préparer les jeux concours radio et télé diffusés ou organisés dans des clubs. Il n'y a aucun système antivol et ce qui est bien c'est que la bibliothèque perd très rarement des ouvrages.

La Bibliothèque Départementale n'est pas encore informatisée. Pour l'heure elle n'a qu'un logiciel de gestion documentaire mais le projet d'informatisation pour des terminaux et un logiciel de gestion de bibliothèque doit se concrétiser prochainement. Pour l'instant, la recherche documentaire à la salle de lecture publique adultes se fait par les fichiers auteurs-titres-matières-collections et une

liste de nouveautés est à la disposition du public. A la section du fonds local, il y a des fichiers matières-auteurs-titres et pour un public plus averti un fichier systématique matières topographiques et collections.

Une somme annuelle de 500 000 francs est attribuée à la Bibliothèque Départementale pour l'acquisition des ouvrages et elle bénéficie également d'un budget d'investissement de 50 000 francs pour l'acquisition des livres anciens. De ces 500 000 francs, 20% est consacré au fonds local. L'Etat participe aux subventions en accordant environ 80 000 francs annuellement à la bibliothèque. Avec ce budget et les subventions, la Bibliothèque Départementale serait extrêmement performante, cependant, ce qui fait sa faiblesse c'est son manque de personnel qualifié et compétent. Elle aimerait aussi un peu plus d'espace car elle voudrait agrandir la section du fonds local et avoir un coin audiovisuel. Pour l'instant, ils attendent avec impatience l'informatisation et lorsque cela sera concrétisé on pourra peut-être penser à d'autres améliorations.

3) La Bibliothèque Emile HUGOT du Musée Stella Matutina.

Situé sur la commune de Saint-Leu, à l'ouest de l'île, le **Muséum Stella Matutina** représente un des équipements culturels majeurs de l'île de la Réunion et contribue au développement de la commune et de la région. L'histoire du Muséum agricole et industriel "Stella Matutina" est étroitement liée à l'histoire du sucre à la Réunion. Le Muséum qui était autrefois un domaine et une usine à sucre s'appelle "l'Etoile du Matin" en hommage à Venus, qui, au petit jour, est visible à l'est de l'usine. Le nom de Stella Matutina vient de là et lui a été attribué depuis octobre 1869.

Le Muséum a eu le statut de grand projet culturel dès 1985, année où la région et le ministère de la Culture et de la Communication inscrivent Stella Matutina, musée de la canne et du sucre, au contrat de plan Etat/Région comme grand projet culturel en France. Comme c'était une ancienne usine à sucre fermée en 1978, les thèmes du Musée au départ étaient l'agriculture et la canne, puis il a été décidé de prendre en compte toute l'agriculture réunionnaise en général de façon à en faire un lieu d'appréhension plus global du développement réunionnais. Le CEVAD (Centre d'Etude de Valorisation et de Développement) est créé afin de réaliser ce projet de Muséum. Le pari architectural a été de préserver le caractère de l'ancienne usine, c'est ce qui explique la conservation des machines et la structure métallique. Ce musée est un des quinze grands projets culturels de France et contient la plus grande collection de machines à vapeur en France.

Stella Matutina est ouvert au public depuis juillet 1991. L'inauguration a eu lieu le 26 juillet 1991 par Monsieur Emile BIASINI, secrétaire d'Etat délégué auprès du ministre de la Culture et de la Communication, porte-parole du Gouvernement chargé des grands travaux et Monsieur Louis MERMAZ, ministre de l'Agriculture et de la Forêt. Stella Matutina connaît dès lors une fréquentation importante: au 17 novembre 1991 il était à son 3500e visiteur. On compte environ 300 à 400 visiteurs par jour en semaine (scolaires, universitaires, touristes,...) et un pic à 500 le dimanche (clientèle plus familiale et locale).

Stella Matutina comprend également un forum de 100 places, une salle de projection de 20 places, deux salles de classes, une salle d'exposition temporaire de 500m², plusieurs espaces de jeux, un centre de documentation, un parc de 3

hectares, un restaurant, un bar et une boutique. Le musée lui-même est une surface d'exposition de 5000m², présentée sur quatre niveaux.

Le centre de documentation de Stella Matutina a une superficie totale d'environ 310m². Elle se décompose comme suit:

- une salle de lecture adultes et enfants - 165m²
- deux salles de lecture et de travail - 11,28m² et 8,37m²
- trois salles d'archives - 25,37m², 18m² et 35,15m²
- une salle d'archivage de l'iconographie: 16,7m²
- reprographie: 16,7m²

Le centre est ouvert au public depuis le 19 septembre 1991 et a commencé à partir d'un don de la part d'Emile HUGOT. Le centre s'appelle d'ailleurs **Bibliothèque Emile HUGOT**. Cet homme célèbre à la Réunion est en fait un ancien directeur de l'usine. Né en 1904 à Saint-Denis, il fera de brillantes études à Paris de 1921 à 1926, d'abord en mathématiques spéciales puis à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris. En 1946 il prendra définitivement le chemin des sucreries à la Réunion. Il a été auteur, traducteur et éditeur, ses ouvrages étaient d'une technicité pointue - par exemple: *La Sucrerie de cannes* ou encore *Culture de la canne: du nombre de réponses qu'il convient d'adopter*.

Dans un premier temps, le centre de documentation ne devait être qu'à usage interne. Très vite, au vu de l'intérêt des collections, il a été décidé de le mettre à la disposition du public. Il est en accès libre et permanent du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h30. Les visiteurs du musée passent quelquefois à la bibliothèque mais a priori elle reçoit surtout un public spécifique: des étudiants en maîtrise de biologie viennent y préparer leur mémoire, ou alors des chercheurs en ethnologie et en anthropologie. Tous les documents sont en libre accès mais à consulter sur place. Il y a des ouvrages anciens et précieux qui sont conservés, soit dans les locaux réservés aux archives, soit dans le bureau du bibliothécaire, mais ces ouvrages peuvent être consultés sur demande. Officiellement, la bibliothèque ne fait aucun prêt mais, il arrive qu'elle prête à ceux qui font un travail de recherche et qui désirent emporter un ouvrage. Pour trouver leurs documents, les lecteurs peuvent procéder librement à une recherche documentaire informatisée sur le poste qui est à leur disposition, ou alors s'ils n'osent lancer eux-mêmes la recherche le personnel le fait pour eux tout en leur expliquant comment procéder. Grâce à la richesse et la diversité des fonds de la bibliothèque (documents imprimés,

iconographiques, vidéocassettes, disques compacts) le centre devient un lieu de plus en plus accessible à tous publics, un lieu culturel multimédias. Comme il y a un coin jeunesse, les enfants de la commune sont aussi attirés.

Le personnel de Stella Matutina comprend seulement 17 personnes dont deux pour la bibliothèque Emile HUGOT: un bibliothécaire et une aide-documentaliste qui s'occupe aussi de la photothèque. Ils ont, tous deux, un statut non équivalent aux statuts de la fonction publique.

La bibliothèque bénéficie d'un budget de 190 000 francs par an qui représente uniquement le budget d'acquisition. Un peu moins de la moitié de cette somme est consacrée aux ouvrages du fonds Océan Indien. Aucune subvention ne lui est allouée mais tout ce qui concerne le mobilier, les fournitures et autres dépenses est pris en charge par le musée. La bibliothèque est informatisée depuis moins d'un an et c'est le logiciel de gestion de bibliothèque LIBER qui a été choisi.

4) La Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle.

Situé dans le Jardin de l'Etat à Saint-Denis, le **Muséum d'Histoire naturelle** occupe les locaux du Palais législatif construit en 1834 pour abriter le Conseil Colonial. Sous l'instigation du maire de Saint-Denis, Gustave MANES, le Gouverneur HUBERT DELISLE décide de la création du Muséum d'Histoire naturelle inauguré le 14 août 1855. C'est le premier musée créé à la Réunion. Il fut classé en 1961 en raison de son importance et de l'intérêt de ses collections.

Le bâtiment se compose du corps principal édifié en 1834-1835 et de deux pavillons latéraux construits au début du XXe siècle. La façade est dotée d'un portail de style dorique colossal à fronton triangulaire supporté par quatre colonnes massives. Le premier étage du bâtiment se divise en trois salles appelées:

- La salle Lantz
- La Mezzanine
- La salle Lacroix

La grande salle du rez-de-chaussée accueille régulièrement des expositions temporaires développant différents thèmes scientifiques, complément indispensable des expositions permanentes. Cette grande salle se partage entre deux bibliothèques: à droite le centre réservé aux adultes et à l'extrême gauche la section jeunesse.

Le Muséum d'Histoire naturelle, étant aussi un outil pédagogique et culturel, abrite deux bibliothèques: une bibliothèque scientifique pour enfants de 4 à 15 ans qui offre un grand choix de documents et d'albums sur la nature et un centre de documentation scientifique pour adultes. Les lecteurs peuvent venir consulter les ouvrages du lundi au samedi, de 13h à 17h. Ce centre contient plus de 5000 ouvrages traitant de biologie, botanique, zoologie, géologie, d'écologie et de l'histoire des sciences. Tous les documents de la bibliothèque jeunesse ou de la bibliothèque adultes sont en consultation sur place. En ce qui concerne la bibliothèque pour enfants, il y a possibilité de prêt uniquement aux enseignants ou autres responsables de groupes d'enfants. La section adultes fait quelquefois exception en prêtant à des "habitués" de la bibliothèque, lecteurs fidèles et réguliers en échange d'une pièce d'identité.

Le centre de documentation pour adultes est en fait une grande salle de lecture avec des vitrines remplies d'ouvrages tout autour. Le public est un public

essentiellement scientifique; des chercheurs, enseignants ou étudiants en maîtrise ou D.E.A de botanique ou de biologie qui préparent leur mémoire. Quelquefois des lycéens de première ou de terminale viennent consulter le fonds documentaire pour préparer des devoirs ou des exposés sur les plantes ou les animaux de la Réunion ou de l'Océan Indien ou même d'ailleurs. Quant à la bibliothèque pour enfants, elle est exclusivement visitée par des scolaires. Le grand public vient au Muséum pour visiter le musée ou pour les expositions et animations organisées mais très rarement pour la documentation.

Pour le centre de documentation, il y a un conservateur et une documentaliste. Cette dernière s'occupe également de la section jeunesse. Une aide-documentaliste est chargée de l'accueil du public, deux personnes employées à mi-temps (C.E.S), s'occupant l'un des périodiques et l'autre du recensement de tout le fonds local: les monographies, les coupures de presse, les revues toutes très anciennes.

Jusqu'en 1991, le Muséum dépendait directement du ministère de l'Education nationale. A cette date, il a été mis à la disposition du Conseil Général qui en assure le fonctionnement et les équipements tout en restant sous la tutelle du ministère de l'Education nationale et, depuis mars 1993, sous celle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le centre de documentation a un budget de 100 000 francs par an à sa disposition pour l'acquisition des ouvrages, la reliure et l'acquisition des documents sur tous supports. Une petite part de ce budget est consacrée au fonds local Océan Indien car pour ce fonds, la bibliothèque procède par échanges ou bénéficie de dons divers. Il n'existe aucune subvention allouée au centre de documentation mais par contre, il existe une association, l'Association des Amis du Muséum, qui, elle, bénéficie de subventions qui ne vont pas directement au centre de documentation mais dont il finit par profiter.

Le centre est informatisé depuis un mois. Cette informatisation est donc très récente et pas encore vraiment fonctionnelle. Le logiciel TEXTO a été choisi et installé et il faut maintenant régler les problèmes techniques comme le paramétrage avant de procéder au catalogage informatisé.

5) La Bibliothèque Universitaire de Saint-Denis.

La salle spécialisée "Fonds Océan Indien" de **La Bibliothèque universitaire de Saint-Denis de la Réunion** existe depuis 1972. C'est en effet en 1972, lors de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque, sur le campus universitaire du Chaudron, que le directeur de la Bibliothèque universitaire, Monsieur Jean-Claude RODA, a créé un fonds spécialisé des îles Océan Indien au sein de la bibliothèque.

Cette salle Océan Indien a été mise en place pour répondre aux besoins des étudiants et chercheurs mais elle a aussi pour mission de collecter les travaux de recherches faits à l'Université de la Réunion et/ou dans d'autres centres spécialisés en France métropolitaine ou ailleurs. Cette salle est à l'étage, au dessus de la salle de lecture de la bibliothèque et de la banque de prêt. Elle contient, hormis les rayonnages, une table de travail de 8 places, un lecteur de microfiches et un photocopieur à carte, à la disposition des lecteurs. Après le déménagement de la bibliothèque Universitaire prévu dans quelques mois, la salle Océan Indien sera d'une superficie de 150 m² avec 40 places assises. Pour mieux aider et guider les lecteurs dans leur recherche, la responsable, qui a un statut d'ingénieur d'études et un CAFB - option Bibliothèques spécialisées, est encadrée de deux moniteurs étudiants qui se relaient et récemment un magasinier est venu se joindre à la petite équipe. Le public est naturellement universitaire et quoique le fonds d'études est surtout destiné aux étudiants du deuxième cycle, cette salle est fréquentée par les étudiants de tous les cycles et de tous les domaines. Elle n'est pas pour autant réservée aux universitaires, et fréquemment des non-universitaires: journalistes, professionnels de la documentation, enseignants et médecins trouvent là des documents, articles, ouvrages et renseignements qui leur sont précieux dans le cadre de leurs activités professionnelles. De temps en temps, de simples curieux viennent y faire un tour juste pour jeter un coup d'oeil. La salle est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 16h sans interruption. Tous les documents sont en accès libre mais en consultation sur place uniquement. Certains ouvrages sont prêtés sur demande du lecteur, avec l'autorisation de la responsable, s'ils sont disponibles en plusieurs exemplaires, autrement aucun document ne sort de la salle mais les lecteurs peuvent les photocopier.

La salle Océan Indien n'est pas informatisée, ni la Bibliothèque universitaire d'ailleurs, mais avant la fin de l'année, toute la bibliothèque déménagera dans des

locaux tout neufs toujours sur le campus, et là, l'informatisation va faire son entrée tant attendue. Le budget de la bibliothèque est de 2,531,493 francs cette année et la salle Océan Indien dispose d'un budget annuel de 100 000 francs et en plus de cela, environ 170,00 francs du budget global de la bibliothèque, ont été dépensés en abonnements aux périodiques pour le fonds Océan Indien au 6 septembre 1994. La bibliothèque bénéficie également d'une subvention du Centre National des Lettres dont profite aussi le fonds spécialisé. Les chercheurs de l'Université de la Réunion procurent à la salle Océan Indien une autre manière d'enrichir son fonds documentaire. Ils donnent en effet 30 exemplaires de leurs publications. Ces exemplaires sont ensuite utilisés comme monnaie d'échange avec d'autres centres de documentation du même type. C'est une façon de contribuer au budget d'acquisitions du fonds Océan Indien.

6) Le Centre de documentation de l'INSEE-REUNION.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), créé en 1946 par la loi des finances du 27 avril 1946 (Article 32), rassemble, traite, analyse et diffuse les données statistiques relatives à l'économie et à la société. Il coordonne le système statistique public français et participe à l'espace statistique européen. Il mène des actions de coopération et d'expertise avec de nombreux pays. L'INSEE gère des répertoires et des bases de données macro-économiques, locales et documentaires; il commercialise certains de ses fichiers dont SIRENE, le répertoire des entreprises et des établissements, dans le strict respect des règles du secret statistique.

L'INSEE est une administration qui dépend du ministère de l'Economie et des Finances. La direction générale se trouve à Paris et il y a vingt-quatre directions régionales qui assurent à la fois des tâches de collecte des informations de base, d'analyse de la situation économique et sociale de la région et de diffusion des produits et services de l'INSEE. A l'écoute des publics de la région, les directions régionales mettent à leur disposition les informations dont ils ont besoin: publications nationales et régionales, sélection de données, fichiers, bases de données, dossiers thématiques...

L'INSEE-REUNION est l'un des quatre services statistiques des Départements d'Outre-mer; il est installé dans le département depuis le 1er janvier 1966. Les bâtiments se trouvent dans le quartier du Chaudron non loin de la zone industrielle de Saint-Denis et des universités. L'INSEE-REUNION possède un O.E.R Observatoire Economique de la Réunion (le sigle signifie normalement Observatoire Economique Régional mais il a été modifié à la Réunion). Les locaux de l'O.E.R sont dans ce même bâtiment à la Rue de l'Ecole au Chaudron, ce qui, souvent, n'est pas le cas en France métropolitaine, où les deux services sont distincts l'un de l'autre. Les O.E.R sont chargés tout spécialement de la diffusion de l'information auprès du public par le moyen de publications et de centres de documentation.

Dans un entretien accordé au quotidien local "*Le Réunionnais*" du 24 juillet 1994, le directeur de l'INSEE-REUNION, Monsieur Jean-Claude HAUTCOEUR, parle des quatre types de missions principales de cette administration. La première, dit-il, est la production d'informations statistiques à partir de différents outils. Le premier

de ces outils est le recensement de la population qui constitue "la grosse opération de l'INSEE". Le second est constitué par des enquêtes auprès des ménages ou des entreprises qui portent sur des thèmes différents (emploi, revenu, condition de vie...). Le troisième outil est la gestion de répertoires de personnes (l'INSEE immatricule le numéro attribué aux gens qui font des démarches auprès de la sécurité sociale) et d'entreprises. L'INSEE utilise aussi des informations administratives ou para-administratives comme celles de la CGSS (Caisse Générale de Sécurité Sociale) et des ASSEDIC (Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce). L'INSEE exploite aussi des informations synthétiques produites à partir des relevés comme l'indice des prix à la consommation pour lequel on relève mensuellement les prix de 8000 produits.

La deuxième mission est la diffusion de l'information par l'intermédiaire de différents supports. Le premier support c'est la publication, qui permet de mettre à la disposition du public à la fois l'information brute et son analyse. Il y a à l'antenne régionale un certain nombre de bases de données très développées qui permettent au personnel de répondre plus facilement et plus rapidement à des demandes d'utilisateurs d'information, ces banques de données sont macro-économiques et géographiques. L'autre type de support c'est le minitel: 3615 INSEE ou encore 3617 PVI, donnent l'ensemble des indices calculés par l'INSEE et expliquent comment calculer l'évolution d'un indice sur la période que l'on souhaite. 3617 SIRENE permet de vérifier l'immatriculation d'une entreprise et de sortir des tableaux sur la structure d'une entreprise par activité et par taille. Autre type d'information de plus en plus demandée: les informations sur mesure. Les personnes viennent consulter le personnel et les informations standard sont à un prix forfaitaire (exemple: *l'Economie de la Réunion* coûte 30 francs). Pour les informations à la demande, l'utilisateur paie le prix de la mise à disposition de l'information. Le catalogue des produits et services de l'INSEE est disponible sur simple demande.

Au sommaire:

Edition Nationale - ouvrages
 - périodiques
 Edition Régionale
 Base de données
 Serveurs
 INSEE didactique et pédagogique

Pour connaître la documentation détenue dans les autres O.E.R il y a le système national SPHINX qui est le système documentaire dans lequel sont décrits les documents nationaux et régionaux intéressant le réseau des O.E.R. SPHINX est une banque de références bibliographiques, avec analyse du contenu des documents.

A ce jour, l'INSEE-REUNION emploie 53 titulaires, 3 Volontaires Assistance Technique (V.A.T) et 6 pigistes pour les enquêtes. Ces personnes sont regroupées en 13 sections et un O.E.R Le personnel a souvent été recruté et formé sur place par le moyen de la préparation des concours internes et il poursuit sa formation en travaillant. Il y a dans le Bureau d'Information du Public (B.I.P), ou bureau d'accueil, un ou deux employé(s) chargé(s) d'orienter et de guider le "visiteur" dans ses recherches. En fait la documentation de l'O.E.R peut être consultée par le lecteur qui vient travailler sur place, avec l'aide d'une personne spécialisée qui répond en outre aux demandes de renseignements, soit par téléphone, soit par courrier ou par telex. Il faut préciser que l'O.E.R de la Réunion a été créé en raison de la pré-existence d'un stock considérable de documents et d'une collecte efficace d'informations. Rappelons que l'O.E.R de la Réunion est le seul des départements d'Outre-mer. Le B.I.P reçoit également les appels téléphoniques se rapportant à SYCOMORE, qui est un Système de Collecte et de Classement Mécanisés pour un accès Optimal à la Documentation Economique et Social et SEMAPHORE: Séries Mensuelles et Annuelles pour l'Analyse des Phénomènes Economiques à la Réunion.

L'INSEE est connu du grand public surtout pour ses études et ses statistiques: on a entendu parler des recensements de population et on sait que l'INSEE calcule l'indice des prix à la construction mais il est vrai que l'on ignore souvent que l'O.E.R met à la disposition de toute personne cherchant à s'informer sur la Réunion ou les îles de l'Océan Indien, une vaste documentation constamment mise à jour.

Parmi les visiteurs de l'O.E.R de L'INSEE-REUNION, on trouve des élèves de lycées, des étudiants, enseignants et chercheurs qui consultent surtout les ouvrages et périodiques, alors que les entreprises qui viennent à l'O.E.R s'intéressent beaucoup plus aux bases de données. On y trouve peu ou pas de lecteurs cherchant à s'informer par pure curiosité. Il faut remarquer que les publications de l'INSEE sont encore peu ou mal connues du grand public et que les publications telles que *Indicateurs Conjoncturels* (mensuel) sont assez peu utilisables par un public non

averti. Par contre, les revues telles que *Economie de la Réunion* (bimestriel) sont de lecture plus facile et plus attrayante.

Chaque demande fait l'objet d'une fiche. Ces fiches, dont un modèle se trouve en annexe, sont par la suite dépouillées dans le cadre de "l'enquête permanente sur les besoins en information statistique et économique". Ceci permet de recenser les besoins des demandeurs et, dans la mesure du possible, de moduler la collecte de l'information et les produits de l'O.E.R en fonction des utilisateurs. Dans le B.I.P a été également installé un lecteur-reproducteur de microfiches et les microfiches peuvent être reproduites à la demande du lecteur. Cet appareil permet de consulter la documentation du Service des Douanes, par exemple. Dans l'ensemble, les microfiches sont peu utilisées car les lecteurs de l'O.E.R éprouvent, semble-t-il, quelque réticence à la lecture sur écran. C'est également au B.I.P que se fait la vente des revues et publications diffusées par l'O.E.R. La fiche du demandeur d'information est remplie le plus souvent par les personnes s'occupant du bureau d'accueil. Puis, lorsque le sujet de recherche est bien délimité, l'employé, après s'être reporté à l'index de SYCOMORE ou au répertoire de la bibliothèque, va lui-même indiquer au demandeur l'endroit où se trouve le document. Les dossiers documentaires ne sont pas prêtés mais il est facile de faire des photocopies. Les livres, s'ils ne constituent pas un dossier, peuvent être empruntés mais des déboires, en ce qui concerne les restitutions de livres, ont incité l'INSEE à demander une caution de 150 francs lors des emprunts. Les ouvrages peuvent être prêtés pour une durée de quinze jours et les prêts sont consignés sur un registre. A priori, la bibliothèque de l'INSEE était destinée à la documentation professionnelle du personnel uniquement. Mais, devant l'intérêt croissant des utilisateurs extérieurs, cette bibliothèque a été mise à la disposition du public extérieur qui est reçu du lundi au vendredi de 8h à 12h. La recherche d'un livre se fait par l'intermédiaire de deux fichiers manuels:

- un fichier auteurs à classement alphabétique,
- un fichier analytique à classement dictionnaire.

Cette bibliothèque est, malgré son ouverture au public, utilisée pour l'essentiel par les membres du personnel, tant pour leur travail dans le cadre de leurs fonctions que pour la préparation de leurs concours.

L'informatisation de l'INSEE-REUNION est le résultat d'une décision et d'une mise en oeuvre locales, elle s'est faite par étapes. La première de ces étapes, en octobre 1979, a concerné SYCOMORE, il s'agissait des opérations de:

- saisie et édition de l'index analytique, puis de l'index alphabétique,
- saisie de références.

Trois mois après a été commencé SEMAPHORE. Au début de cette informatisation, le service départemental de l'INSEE-REUNION travaillait sur un ordinateur I. B. M loué aux Services de la Météorologie nationale, et qui restait dans leurs locaux. Ce système n'allait pas sans présenter quelques inconvénients, notamment à propos de l'emploi du temps. Jusque là, l'ordinateur était utilisé seulement pour SIRENE, la gestion des salaires et les enquêtes. En 1992 un ordinateur I.B.M 34 a été acheté et aujourd'hui il y a des PC I. B. M - 42 ordinateurs et 26 postes portatifs pour les enquêtes. 10 autres postes ont été commandés et sont attendus pour très bientôt. Ce qui, en moyenne, fait un ordinateur par membre du personnel. Le logiciel utilisé est GESBIB et l'INSEE compte environ 100, 000 francs par an de frais de location des logiciels et d'entretien du matériel. L'INSEE parle aujourd'hui d'un budget de 6,5 millions de francs par an et ne bénéficie d'aucune autre forme de subvention.

7) Le Centre de documentation du Conseil Général.

C'est en 1800 qu'un **Conseil Général** est créé dans chaque département de France. En 1810, la Réunion est occupée par les Anglais et ce n'est que cinq ans après qu'elle redevient française. Il faudra alors attendre 1825 pour qu'une ordonnance fixe la nouvelle organisation administrative de l'île. L'ordonnance organique porte création d'un Conseil Général composé de vingt-quatre membres nommés par le Roi pour cinq ans. Le Conseil Général siège alors au Palais du Gouvernement, actuel Hôtel de la Préfecture. Ce n'est qu'en 1978 que le Conseil Général quitte les locaux du Palais Rontaunay pour s'installer Rue de la Source. C'est la rue qui longe le Jardin de l'Etat qui abrite le Muséum d'Histoire Naturelle. Le cadre est très agréable et le bâtiment d'un style très moderne. A l'entrée, une hôtesse d'accueil se charge de vous orienter avec le sourire.

Le centre de documentation, qui se trouve au deuxième étage, existe donc depuis 1978. A cette date, il n'y avait que deux personnes pour s'en occuper mais depuis 1982, il a été étoffé vu que les demandes de documentation devenaient de plus en plus importantes. Aujourd'hui, le service de documentation compte un personnel de douze personnes. Comme le service est divisé en deux sections, section générale et section sanitaire et sociale, on parle de sept personnes à la générale et cinq à la section sanitaire et sociale. A la section générale, il y a une responsable du service qui est bibliothécaire territoriale et qui s'occupe de la gestion du personnel et de la gestion administrative et financière du service. Elle a aussi un travail documentaire à effectuer, notamment le dépouillement et la sélection des informations, les recherches documentaires, le catalogage et l'indexation des ouvrages nouveaux, entre autres. Ensuite il y a deux documentalistes: une attachée territoriale et une documentaliste contractuelle puis une aide-documentaliste qui a le statut d'agent technique de bureau. Deux personnes assurent le secrétariat et un agent administratif contractuel s'occupe de la reprographie. A la section sanitaire et sociale, il y a deux personnes à la documentation, l'une a un statut de rédacteur et l'autre, d'assistante socio-éducative principale. Toutes deux s'occupent de l'accueil pour répondre aux demandes d'informations, de l'orientation éventuelle des lecteurs vers d'autres centres et d'un travail documentaire comprenant l'acquisition, le dépouillement, le catalogage entre autres. A leurs côtés, il y a une employée chargée de l'enregistrement et du prêt, une secrétaire et une personne pour les photocopies et le classement des documents. En mars 1995, le service documentation connaîtra peut-être une réduction de son personnel à cause d'un

déménagement prévu pour cette date. Le centre s'installera dans des locaux situés juste en face de l'actuel service.

La section générale du centre de documentation a une vocation interne et accessoirement externe. Les services et produits documentaires sont destinés en priorité aux élus et aux agents du Conseil Général. Pour les services administratifs et juridiques, il y a une vocation de diffusion systématique. Les agents sont informés de toutes les acquisitions et articles reçus. Il y a 2500 agents qui sont presque tous abonnés aux publications du Conseil Général. Au sein de la section sanitaire et sociale, la principale mission est de répondre à l'attente documentaire exprimée par les personnels de la direction de la Promotion de l'Enfance et de la Famille et de la direction des Actions de Santé du Conseil Général.

Les deux sections reçoivent énormément de demandes de documentation par courrier. A la section générale, il s'agit surtout des élèves qui préparent des exposés à la Réunion et en France métropolitaine, ou alors toujours de la métropole, des demandes de renseignements des métropolitains qui voudraient venir s'installer à la Réunion. Le service s'efforce de répondre avec un minimum de délai et avec un maximum de compétences et d'efficacité à toutes ces demandes.

Si le centre de documentation est à priori à usage interne, le public externe est reçu du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 15h30. L'accueil et l'orientation des utilisateurs sont assurés par les agents du service. Ce sont essentiellement des lycéens, des étudiants, des enseignants, ceux qui préparent des thèses sur, par exemple, la coopération régionale, la fonction publique territoriale, ou encore l'aménagement du territoire. Le fonds documentaire est très connu des milieux scolaires et universitaires et dans les Centres de Documentation et d'Information (C.D.I) des collèges on peut trouver deux publications du Conseil Général donnant de nombreuses informations aux élèves. Ces publications sont:

-Aujourd'hui Le Conseil Général et

-Aujourd'hui La Réunion: Histoire, Peuplement et Economie.

Pour les usagers externes, la consultation des documents se fait uniquement sur place avec toutefois la possibilité d'effectuer des photocopies. Pour retrouver leur document, ils peuvent procéder à une recherche documentaire informatisée en cherchant par auteur, titre, mot-clé, date ou éditeur. Il y a bien sûr toujours quelqu'un à leur disposition s'ils ne savent pas comment lancer la recherche. Seuls les usagers internes bénéficient du prêt pour les ouvrages et les périodiques. Ces

derniers peuvent emprunter trois livres pour trois semaines mais en ce qui concerne les nouvelles acquisitions (présentées dans DADOC) un seul ouvrage peut être emprunté et pour une durée maximum de dix jours.

Le centre de documentation est informatisé et c'est le logiciel TEXTO sous Windows qui a été choisi. En plus de la recherche documentaire informatisée, très pratique pour tous, le centre offre d'autres services documentaires tels que la diffusion d'informations sur profil, les dossiers documentaires thématiques, les photocopies, la consultation sur place guidée si nécessaire et un réseau interlocal.

La section générale bénéficie d'un budget de 600 000 francs dont 7,58% sont consacrés aux acquisitions des ouvrages et 29,93% aux périodiques et à la mise à jour. A la section sanitaire et sociale le budget annuel est de 200 000 francs dont 7,06% vont à l'acquisition des ouvrages et 44,58% aux périodiques et à la mise à jour. La presse locale prend 22,53% de la section générale et 2,16% de la section sanitaire et sociale. Les deux sections sont aussi abonnées aux périodiques locaux, surtout la section sanitaire et sociale qui leur accorde 2% de son budget.

8) Le Centre de documentation du Conseil Régional.

Le centre de documentation du **Conseil Régional** existe depuis une dizaine d'années mais le nouveau bâtiment qui l'abrite aujourd'hui, sis à l'avenue René Cassin, à Sainte-Clothilde, n'a pas plus de trois ans. Pour les étudiants, c'est en effet très pratique car les facultés et la Bibliothèque universitaire sont sur la même avenue.

Actuellement, ce centre de documentation, offre une diffusion sélective de l'information: la diffusion d'un bulletin de documentation hebdomadaire avec les sommaires des revues et une liste mensuelle des acquisitions de périodiques. Il projette de mettre en place une base de données documentaires informatisée pour une gestion plus efficace et un meilleur accès à l'information. Cependant, le catalogage est déjà informatisé depuis 1991 et il est possible d'obtenir la liste des revues qui est aussi enregistrée grâce au traitement informatique. C'était le logiciel LIBRA qui était utilisé dès 1991, mais comme il était trop lourd à gérer, il a donc été modifié et s'appelle ORBI. Etant donné que ORBI est déjà en format UNIMARC, cela facilite le travail des notices et permet d'en récupérer. Tout le reste se fait pour l'instant sur fichier manuel mais cela ne va pas durer longtemps car un devis a été fait et normalement avant la fin de l'année 1994, le centre sera entièrement informatisé. C'est le logiciel TEXTO qui sera installé sur les ordinateurs et le catalogue qui est en cours, sera bien sûr informatisé. Néanmoins, le service de la documentation conservera ses fiches papiers, surtout pour tous les ouvrages des années trop antérieures à l'année en cours.

Les documents du centre sont principalement à usage interne: le public interne a la possibilité d'emprunter des ouvrages pour une période d'un mois et des périodiques pour une durée maximum de quinze jours. Il arrive parfois, quand ce sont des périodiques très consultés, qu'on lui demande de les ramener avant les quinze jours. A part les membres du personnel du Conseil Régional, la documentation est également à la disposition d'un public externe. L'accueil de ce public se fait du lundi au jeudi, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 15h. Pendant ces heures, le centre de documentation est surtout fréquenté, et ce de plus en plus, par des étudiants en droit, sciences économiques, histoire et géographie. C'est peut-être dû à la proximité des universités et des résidences universitaires. Pour ce public externe, aucun prêt n'est possible. Tout est à consulter sur place mais il y a une photocopieuse à sa

disposition pour toute reproduction. Ces étudiants viennent lorsqu'ils cherchent un document, une information ou un texte officiel pour compléter une connaissance ou approfondir un sujet. Quelquefois, tout simplement pour se tenir au courant de l'actualité, dans tous les domaines qui les préoccupent, dans le cadre de leurs études et d'autres dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Le centre de documentation regroupe un personnel de cinq personnes (organigramme joint en annexe): une documentaliste responsable du service documentation, une bibliothécaire qui s'occupe exclusivement du fonds local-Réunion et du catalogage des ouvrages, un agent pour les commandes et mandatements et deux assistantes de documentation au service du public pour la recherche documentaire qui se chargent également du bulletinage, de la mise à jour, du dépouillement des périodiques et du traitement des archives.

Tout ce personnel se préoccupe également d'accueillir le public, de l'aider et le guider dans sa recherche et même de répondre aux demandes par téléphone alors que ce n'est pas sa mission première.

Pour ce qui est des moyens financiers, le centre de documentation du Conseil Régional jouit d'un budget annuel d'environ 350 000 francs pour l'acquisition et le traitement des ouvrages et périodiques et ne bénéficie d'aucune autre subvention. Il semblerait d'ailleurs qu'à part l'informatisation que le personnel attend avec impatience et qui ne saurait tarder, ce centre ne fait pas face actuellement à un problème de personnel ou de moyens financiers. Son seul souhait serait peut-être un plus grand local afin de pouvoir mettre tous les documents en libre accès.

9) La Médiathèque Raphaël BARQUISSEAU de Saint-Pierre.

La Médiathèque Raphaël BARQUISSEAU est située rue du Collège Arthur à Saint-Pierre. Elle doit son nom à un illustre Saint-Pierrois, Raphaël BARQUISSEAU, né en 1888 humaniste et homme de lettres, très connu également pour ses poèmes.

Cette médiathèque est en fait un magnifique bâtiment historique, un édifice de la Compagnie des Indes Orientales, construit au XVIII^e siècle. À l'origine, ce bâtiment servait d'entrepôt pour le café, le riz, le maïs, l'orge, le coton, l'indigo, la vanille et l'ylang-ylang. En 1815, il est transformé en collège occupé par des frères religieux, puis en collège laïque en 1901 et en 1904 il devient propriété communale. À ce titre il est fréquenté par de nombreux personnages dont Raphaël BARQUISSEAU et l'auteur Ary LEBLOND, du vrai nom d'Aimé MERLO et qui fonda à Paris le Musée de la France d'Outre-mer. Il écrivit en collaboration avec son cousin Georges ATHENAS, alias Marius LEBLOND, et furent Prix Goncourt en 1909. Quand la commune a décidé de faire une nouvelle bibliothèque en 1978, elle s'est tournée vers ce bâtiment qui demandait à être sauvegardée. Une nouvelle construction en L jouxtant l'ancien bâtiment, fut réalisée en 1983 et en est une copie architecturale. Le début de la restauration a eu lieu en 1984 et a pris fin en 1985. En 1987 on a procédé à l'aménagement des locaux et en 1988 elle a été inaugurée par le Président François MITTERRAND avant d'être ouverte au public.

Le centre de documentation Raphaël BARQUISSEAU a le nom de médiathèque parce qu'il, est centre de conservation, de prêt et de consultation de documents ayant différents supports de communication (livres, disques, vidéocassettes) et il est également organisateur d'activités culturelles. Le bâtiment a une surface de 2000m², avec une bibliothèque adultes et une bibliothèque enfants, un hall d'accueil, une salle de références de 72 places, une salle polyvalente, une consigne pour les cartables et cabas, une discothèque avec un auditorium de 12 places et deux paires de casques pour une écoute individuelle, une vidéothèque avec deux moniteurs et quatre places par écran et une salle de projection de 20 places.

La médiathèque compte aujourd'hui un personnel composé d'une trentaine de personnes: un conservateur, cinq bibliothécaires-adjoints dont un à la section jeunesse, un à la section adolescents, un pour l'informatique et la section adultes,

un à la discothèque et un à la vidéothèque. Vingt employés s'occupent de la bibliothèque, la discothèque et la vidéothèque, quatre sont à l'atelier pour la reliure et l'équipement et deux pour le suivi informatique sans oublier l'agent qui s'occupe du bibliobus.

Le centre est informatisé depuis l'ouverture en 1988 et c'est le logiciel OPSYS qui a été installé sur les 11 terminaux qui s'y trouvent. Le prêt et le retour sont informatisés ainsi que la recherche documentaire et le lecteur pourra aussi avoir accès au catalogue d'ouvrages par minitel. Tout est en libre accès, sauf les vidéocassettes et la consultation sur place de tous les supports est entièrement gratuite. Cependant pour emprunter il faut être adhérent et les droits d'adhésion coûtent 50 francs pour tout habitant de Saint-Pierre et 100 francs pour les autres. Cette somme est payée une seule fois pour les frais de dossiers et n'a pas à être renouvelée. Une fois les frais de dossiers payés l'adhérent peut emprunter 4 livres et une revue pour 3 semaines. L'adhésion est gratuite pour les enfants de moins de 13 ans et pour les chômeurs auxquels est gracieusement délivrée une carte d'adhérent. Tout emprunt de disques et de cassettes vidéo est payant pour tous: 10 francs pour 3 disques et on peut en emprunter un maximum de 9 pour trois semaines, 30 francs pour 6 cassettes et on ne peut emporter que 2 pour une seule semaine. Afin d'offrir à la population l'accès aux livres et aux documents audiovisuels, lui en faciliter l'usage et faire que tous puissent en profiter, la médiathèque est ouverte du mardi au samedi de 10h à 18h, le jeudi exceptionnellement la discothèque est fermée et la bibliothèque est ouverte seulement de 14h à 18h ce jour-là.

Les statistiques montrent que 34% des adhérents sont non-actifs, ce qui veut dire que le public se compose surtout de scolaires et d'étudiants, ainsi que de retraités et de chômeurs. Les étudiants qui fréquentent le plus souvent la médiathèque sont ceux qui préparent le DEUG d'histoire et d'architecture. Il n'y a pas vraiment de public très spécialisé car la bibliothèque ne possède pas d'ouvrages spécialisés. S'il y a une demande de la part du public, la bibliothèque se tourne vers la Bibliothèque universitaire et fait une demande de prêt entre bibliothèques. Parmi le public il y a aussi beaucoup d'enseignants, car les livres à la Réunion coûtent beaucoup plus cher qu'en métropole, ils préfèrent emprunter qu'acheter. Plus de 300 de ces enseignants-adhérents possèdent une "carte-classe" - c'est un privilège qui leur est accordé et qui leur permet d'emprunter 15 ouvrages pour 3 semaines. Exceptionnellement, le jeudi après-midi, la bibliothèque reçoit un public composé

de médecins qui viennent emprunter ou feuilleter les derniers numéros des périodiques scientifiques.

La médiathèque compte à ce jour 20 000 inscrits, de Saint-Pierre et d'ailleurs, et le gros problème lorsqu'un centre est si fréquenté, c'est la disparition des documents. Malgré un système antivol électronique très performant et une consigne à l'accueil, il y a eu entre 300 et 400 ouvrages volés en 1993. Peu de disques disparaissent car il est moins évident d'enlever la pastille de sécurité, alors que dans un livre, un cutter fait l'affaire. La discothèque a enregistré une perte de 48 compact disques en 1993; ce n'est pas énorme certes mais embêtant. Pour essayer de contrôler un peu plus et de réduire les dégats, tout le prêt pour les sections adultes et jeunesse, se fait au rez-de-chaussée, c'est seulement le retour des documents qui se fait à l'étage pour les enfants.

La médiathèque de Saint-Pierre bénéficie d'un budget d'acquisition, attribué par la Mairie, d'un million de francs par an. Tout ce qui concerne le mobilier, les fournitures, et le personnel est pris en charge par la Mairie. De ce million, environ 20 000 francs sont accordés au fonds local par an. Une subvention de fonctionnement de 250 000 francs est allouée par le concours particulier de l'Etat et 700 000 francs par le Conseil Général.

Ce centre a un impact culturel très important sur ses lecteurs dont 45% sont des villes avoisinantes et le bibliobus permet de décentraliser la lecture dans les différents quartiers de Saint-Pierre. Mis à part son fonds documentaire important, les facilités qu'elle accorde au public et ses horaires, la médiathèque attire aussi les lecteurs grâce à son personnel particulièrement accueillant et chaleureux. D'autre part, afin d'assurer encore un meilleur fonctionnement, et pour que tous les lecteurs soient bien informés, la bibliothèque leur remet, lors de leur inscription, un "Guide du Lecteur". Des maquettes "Visite à la Médiathèque" sont aussi distribués par la Mairie et la bibliothèque. Une copie du "Guide du Lecteur" section adultes et section enfants et un extrait de "Visite à la Médiathèque" sont joints en annexe.

II. Les Fonds Spécialisés.

1) Les domaines couverts; classement et catalogage.

1.1) La Bibliothèque des Archives Départementales.

Le fonds spécialisé de la **Bibliothèque des Archives** comprend surtout les ouvrages écrits à la Réunion ou sur la Réunion. La bibliothèque s'intéresse aussi, mais dans une moindre mesure, aux ouvrages sur l'île Maurice, Madagascar, la Côte Orientale de l'Afrique et de l'Inde. Ces pays intéressent les Archives car leur histoire se ressemble plus ou moins; il s'agit de l'histoire coloniale française au XVIII^e siècle. Le principal domaine couvert est l'histoire et la géographie mais il existe aussi des domaines annexes tels que la littérature réunionnaise et quelques rapports avec des statistiques sur l'administration, l'agriculture, la pêche, et autres activités de l'île. Il y a dans ce domaine des informations très précieuses pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Réunion et à l'ethnologie.

A ce jour, la bibliothèque possède 2600 ouvrages: ouvrages d'histoire, de généalogie, de synthèse comme, par exemple, *Le Mémorial de la Réunion* qui est une publication en 5 tomes retraçant l'histoire de la Réunion, des origines à nos jours. Les ouvrages les plus consultés sont des ouvrages d'iconographie, et les ouvrages de synthèse sont surtout demandés par des journalistes. On peut y trouver presque tous les auteurs réunionnais sur d'histoire ou de littérature. A la bibliothèque on compte actuellement 2558 "Petites brochures" et 1488 "Grandes brochures". Dans ce cas les "brochures" sont des documents de publication diverse de moins de 100 pages et les "Grandes brochures" sont celles qui ont un grand format: A4, in-folio ou in-quarto. Ces "brochures" n'ont cependant rien à voir avec la définition universelle du terme: tout document de moins de 50 pages. Il existe aussi, 1296 titres de périodiques dont 220 journaux locaux. Ce sont bien sûr des titres morts mais non moins précieux. Aujourd'hui la bibliothèque est abonnée à 43 revues dont 12 paraissant à la Réunion, 28 en France Métropolitaine, 2 à Maurice et 1 à Mayotte. Le fonds documentaire comprend aussi 30 dossiers de presse et 120 documents de littérature grise.

Quelques titres de périodiques que reçoit actuellement la bibliothèque des Archives Départementale figurent en annexe.

Les ouvrages les plus anciens datent du XVIIIe siècle et ils sont tous classés dans les rayons du magasin de la bibliothèque d'après un mode de classement qui lui est propre. L'ordre alphabétique est respecté mais la cote a une signification seulement pour le personnel, par exemple: PB pour "Petite brochure" suivi d'un numéro d'identification. Les périodiques ont été dépouillés en partie mais ne le sont plus depuis 1984. La date de départ des périodiques est de 1794 et tous ceux de 1860 à 1940 ont été dépouillés par l'historien Albert LOUGNON. Ensuite les périodiques de 1961 à 1971 et ceux de 1980 à 1984 ont été sujets à des tentatives de dépouillement pour la constitution de dossiers de presse mais depuis, ce travail documentaire a été arrêté faute de temps et de personnel. Il n'existe pas encore de catalogue de périodiques ni d'ouvrages généraux mais cela ne devrait pas tarder car le travail a déjà commencé.

La trentaine de dossiers de presse, dont la date de départ est de 1991-1992, couvre les thèmes suivants:

Culture:

- Equipement
- Socioculturel
- Patrimoine culturel
- Art
- Entreprise de spectacle
- Fouille archéologique

Histoire locale:

- Communes
- Personnalités
- Dossiers thématiques

Ces dossiers ont sans doute été créés à la demande du Conseil Général. Pour ce qui est de la littérature grise, il y a un répertoire de mémoires et de thèses et il s'agit en effet de dons de travaux non publiés.

1.2) LA Bibliothèque Départementale Roland GARROS.

La couverture géographique du fonds local de la **Bibliothèque Départementale** est surtout axée sur la Réunion et ensuite les îles de l'Océan Indien. Il n'y a pas de domaine principal ou annexe car le fonds local regroupe tout ce qui concerne la Réunion et l'Océan Indien depuis les recettes de cuisine des îles aux romans en passant par les guides touristiques et les annuaires. Comme cette section gère le dépôt légal il n'y a aucune sélection de faite en ce qui concerne le choix des ouvrages, mais au départ cette section s'était étoffée par des achats. Là encore il n'y avait pas réellement de sélection car tout ce qui touchait l'Océan Indien de près ou de loin était systématiquement acheté. La bibliothèque achète encore aujourd'hui tout ce qui n'est pas déposé en dépôt légal. En gros, elle achète 30 ouvrages par an sur l'Océan Indien et 10 sur la Réunion. Ce sont des ouvrages édités hors de la Réunion, par exemple: *Anthropologie médicale en société créole* par Jean BENOIST, édité à Paris par la PUF, dans la collection *Les Champs de la Santé*, ou encore, *Marie-Rose et le Requin* par Isabelle HOARAU, édité par Nathan à Paris. Quelques titres de monographies et de périodiques extraits de la liste des acquisitions de l'année 1993 pour le fonds local grâce au dépôt légal figurent en annexe.

A ce jour, le fonds local contient 10 000 ouvrages, dont certains en triple exemplaires et 110 titres de périodiques vivants acquis en dépôt légal. Hors dépôt légal, le fonds local est abonné à des périodiques tel *Equinoxe*, qui est une revue sur la pêche et aussi à *L'Express*, un quotidien de l'île Maurice (cet abonnement à *L'Express* s'arrêtera bientôt faute de place dans la bibliothèque du fonds local). En plus du dépôt légal et des abonnements payants, il y a des titres de périodiques qui sont aussi reçus en guise de dons à la bibliothèque. La date de départ des périodiques, payants ou gratuits, est de 1975. Sont dépouillés seulement ceux qui suscitent un intérêt de la part du responsable de la section; s'il trouve que certains articles intéresseront les lecteurs, les revues contenant ces articles seront dépouillées. Par exemple, la revue de l'INSEE, *Economie de la Réunion*, est systématiquement dépouillée car elle est très consultée par les étudiants et les lycéens. Il n'y a pas de sommaire de revues, mais comme pour de nombreux périodiques ce traitement est déjà fait par le Centre de Documentation du Conseil Général, il suffit de récupérer le travail: sommaire des revues et résumés. Des dossiers de presse sont constitués par thèmes divers, par exemple:

Education
 Science et Technique
 Santé
 Logement
 Environnement
 Armée
 Justice
 Politique, etc.

En fait, une rubrique est ouverte à chaque demande. S'il y a un nouveau phénomène dans l'actualité, la section se met à jour et ouvre une rubrique afin de se réactualiser. Un exemple: récemment un homme qui faisait de la planche à voile à la Réunion a été tué par un requin, une rubrique a donc été ouverte avec ce thème. Dans l'index des périodiques, dont un extrait figure en annexes chaque titre de périodique renvoie à une rubrique de classement, à un thème.

Les "brochures" forment un autre type de document conservé à la section du fonds local. Ces "brochures" n'ont cependant rien à voir avec la définition donnée par l'UNESCO, mais, regroupent toutes sortes de petites maquettes de publicité, des fascicules et des prospectus contenant des articles sur la Réunion et l'Océan Indien. En littérature grise, il y a des thèses sur des sujets dits divers et variés, mais on peut toutefois dire que ces travaux touchent surtout le domaine médical. C'est parce que ces thèses font partie d'un héritage de l'association scientifique, voisine à la Bibliothèque Départementale, "Fondation Pour la Recherche". La section achète également les thèses qui sont publiés et disponibles en librairies et il arrive que quelques fois les chercheurs qui viennent à la Bibliothèque Départementale pour effectuer leur recherche y laissent un exemplaire de leur thèse ou mémoire. Dans cette catégorie d'ouvrages on trouve également des rapports de la Chambre d'Agriculture.

Tous les ouvrages sont classés selon la classification DEWEY et les revues ont un classement thématique. Le livre le plus ancien du fonds date de 1650. Pour enrichir et étoffer le fonds ancien de la section, le repérage des ouvrages anciens se fait dans les catalogues de librairies anciennes tel que *Chamonal*.

Pour l'instant, toute la recherche documentaire se fait par les fichiers papiers: auteurs, titres, matières et collections. Une liste des nouvelles acquisitions est

disponible sur demande du lecteur en attendant la concrétisation du projet d'informatisation de la bibliothèque, qui permettra au lecteur de procéder à une recherche informatisée plus efficace et plus rapide. Informatiser la bibliothèque départementale fait partie des priorités de la mairie de Saint-Denis, mais actuellement elle est très prise par la construction de la future médiathèque de Saint-Denis et comme la mairie et le Conseil Général ne peuvent financer plusieurs projets en même temps, il semblerait que la bibliothèque devra attendre un peu plus. Le logiciel n'a pas été officiellement choisi, mais il y a une apparente préférence pour le logiciel de lecture publique GEAC. Ce qui est sûr pour l'instant, c'est que le Fonds Local, qui constitue 30% du fonds général de la bibliothèque, sera informatisé avant la section Lecture Publique Adultes et Enfants.

1.3) La Bibliothèque Emile HUGOT du Musée Stella Matutina.

La **Bibliothèque Emile HUGOT** de Stella Matutina est le prolongement naturel du musée. Le public y trouve un complément d'informations sur ce qui lui a été présenté lors de sa visite du musée. Il a à sa disposition une documentation scientifique et technique composée de livres pour adultes, enfants et adolescents, de périodiques, de 180 films vidéo et d'un fonds iconographique important de 10 000 diapositives et photographies, dont 8500 sur vidéodisques. La bibliothèque conserve également de précieuses archives sur la canne et le sucre et est apte à répondre à toutes sortes de demandes documentaires sur la Réunion: agriculture, ethnologie, industrie, histoire et beaux-arts. La photothèque couvre de nombreux sujets dont les paysages agricoles et urbains, la religion, l'agriculture, les loisirs, les temps forts de la vie sociale. Dans la salle des archives sont précieusement gardés, loin des visiteurs ou lecteurs gourmands, 3 ou plutôt 3 et une moitié de livres en sucre qui sont à consommer avant le 30 juin 1994. Vu que la date est déjà passée il y a de fortes chances qu'ils y soient encore. Le bibliothécaire a avoué qu'il y en avait plus mais qu'ils avaient été dégustés par le personnel et certains visiteurs.

La bibliothèque est certainement très riche en ce qui concerne la Réunion mais son fonds couvre tout l'Océan Indien. Même à la photothèque il y a des vidéodisques, des photographies sur disques compacts sur les îles voisines de l'île Bourbon. En fait, il y a là tout ce qui fait écho au musée - et les îles de l'Océan Indien répondent à tous les thèmes du musée: l'histoire de la canne à sucre, la colonisation française et la Compagnie des Indes. L'Europe est également présente à travers les documents sur la parfumerie, les sucreries, friandises, etc. La bibliothèque est tout simplement le reflet du musée et elle a conservé toute la documentation qui a servi à monter le musée. Sur les Seychelles, les Comores, Mayotte, Maurice, Madagascar et bien sûr la Réunion, tous les domaines ou presque sont couverts. On y trouve des documents sur l'agriculture, l'alimentation avec des recettes de cuisine, des témoignages sur l'ethnologie, sur tout ce qui pourrait représenter l'Océan Indien et aussi sur l'archéologie industrielle et l'architecture du fer en Europe puisque le Musée est en fer. Autre domaine couvert, la production de produits agricoles à tout point de vue. De ce riche fonds documentaire environ 1/3 des ouvrages et 3/4 des périodiques sont consacrés à l'Océan Indien. Tous les

documents sur tout support sont en libre accès et la bibliothèque est équipée d'un système antivirus électronique.

A ce jour, la bibliothèque compte 6000 livres, 60 abonnements de périodiques, 20 titres de périodiques gratuits et environ 30 titres de périodiques morts depuis 1920 et qui font l'objet de dons à la bibliothèque. En ce qui concerne les titres vivants, la date de départ est de 1990. Les ouvrages les plus anciens de la bibliothèque datent de la fin du XVIII^e siècle. Les périodiques ne sont pas tous dépouillés, seuls ceux qui touchent les thèmes du musée le sont. Il n'y a pas de catalogue de périodiques mais la liste est disponible sur le mémoire de l'ordinateur. Des fiches avec un descriptif rapide de l'article, avec le titre, l'auteur, la cote, l'accès par mot matière sont effectuées. Les dossiers de presse sont constitués toujours sur les sujets du musée - ces dossiers étaient autrefois reliés mais plus maintenant. Ce sont surtout des articles de revues locales, des quotidiens locaux plus précisément. La bibliothèque possède également une trentaine de documents de littérature grise, certains sont des dons de ceux qui y sont venus faire leur recherche, d'autres sont des thèses publiées que la bibliothèque a achetées mais les thèses trop spécialisées ne l'intéressent pas.

Tous les ouvrages étaient classés selon la C.D.U mais aujourd'hui c'est le système DEWEY qui est adopté car le personnel le trouve plus pratique et efficace. Pour acquérir des ouvrages, le responsable de la bibliothèque a recours à *Livres Hebdo*, aux bibliographies qui se trouvent à la fin de certains ouvrages, ou aux catalogues tels que celui du CID (Centre Institutionnel pour la Diffusion) qui regroupe les éditions. Le choix des ouvrages est guidé par l'objectif de la bibliothèque qui est de compléter les collections qui sont déjà là et ces collections doivent avoir un rapport avec les thèmes du musée, en rapport avec la vulgarisation des sciences techniques. Certains ouvrages sont essentiels à la bibliothèque, les ouvrages sur l'histoire coloniale dans l'Océan Indien, l'esclavage, l'histoire des îles de l'Océan Indien, la technique et le temps, etc, mais tout est justifié par les fonds que la bibliothèque possède déjà.

Pour l'instant le catalogue informatisé n'est pas complet et dès qu'il le sera, il sera également accessible par minitel. Il n'existe pas de catalogue imprimé mais par contre il y a aussi des fichiers papier matières et auteurs mais ils sont à usage interne uniquement.

En annexe quelques titres de périodiques auxquels la bibliothèque est abonnée.

1.4) Le Centre de documentation du Muséum d'Histoire naturelle.

Le centre de documentation du **Muséum d'Histoire naturelle** se partage, comme nous l'avons déjà dit en deux bibliothèques. Celle qui nous intéresse le plus c'est celle des adultes car c'est là que se trouve le fonds local. Pour cette bibliothèque le choix des ouvrages est effectué à partir d'analyses présentées dans des revues scientifiques auxquelles est abonné le Muséum, mais surtout dans des catalogues spécialisés comme ceux de la **Librairie du Muséum de Paris** et du **National History Book Service** de Londres, en particulier. Les commandes d'ouvrages peuvent être faites dans les librairies locales ou directement auprès des éditeurs, mais généralement, elles sont confiées à un distributeur. Celui-ci regroupe les commandes, informe sur les indisponibilités (ouvrages épuisés ou en réimpression), annule ou prend note de la commande des ouvrages indisponibles, et s'occupe de l'expédition. Les ouvrages reçus sont enregistrés dans le cahier d'inventaires et c'est alors qu'un numéro d'inventaire est attribué à chaque document et figure au dos de la page de titre. Le système de classement adopté pour les deux bibliothèques est le système C.D.U et l'indexation se fait d'après RAMEAU.

La bibliothèque pour adultes dispose d'un fonds documentaire très riche estimé à plus de 5000 ouvrages. Elle renferme notamment de nombreuses éditions originales du XVIII^e et XIX^e siècles rares et précieuses. En particulier des oeuvres de BUFFON, CUVIER et LAMARQUE. Hélas, de nombreux ouvrages ont été perdus surtout à cause des mauvaises conditions de conservation. Le rangement obligatoire dans des armoires, à cause du manque de place, ne permet que des recherches ponctuelles. Cette bibliothèque est intéressante également pour son fonds spécialisé Océan Indien. Ce fonds couvre surtout les ouvrages sur la Réunion mais la documentation est de plus en plus élargie. Il y a aujourd'hui beaucoup de documents sur Madagascar, toute la flore et la faune et la *Collection Grandidier* qui retrace toute l'histoire physique et politique de cette grande île. Le fonds est un peu moins riche en ce qui concerne l'île Maurice et les Seychelles, il y a surtout des ouvrages généraux en fonction de la production des îles.

Les principaux domaines couverts par la bibliothèque sont: la zoologie, la botanique, l'écologie, l'environnement, la géologie pour la Réunion et pour tout l'Océan Indien. Depuis août 1992, plus de 500 ouvrages documentaires ont été acquis. Ce sont essentiellement des livres d'identification qui ont servi à l'inventaire

des collections d'oiseaux, de poissons et d'insectes. N'oublions pas que l'objectif du Muséum, c'est avant tout l'histoire naturelle. En plus de ces domaines principaux, la bibliothèque pour enfants s'occupe de domaines annexes tels que l'astronomie, le corps humain et la médecine. Il existe aussi dans la section adultes des ouvrages généraux d'identification sur le comportement de l'animal dans le monde et des ouvrages sur l'Afrique. C'est quand même l'Océan Indien qui occupe à peu près la moitié du fonds documentaire.

Pour ce qui est des périodiques, la bibliothèque pour enfants reçoit 11 titres de périodiques dont 3 gratuitement et la section adultes en reçoit 40 dont 10 gratuitement (Une liste des titres figure en annexe). Ce sont essentiellement des revues scientifiques telles *La Recherche*, *Pour La Science*, *Hommes et Plantes*,... des revues professionnelles telles que *Musées et Collections Publiques de France*, *La Revue du Palais de la Découverte*,...

La date de départ des périodiques est de 1950, mais la bibliothèque a également dans son fonds documentaire des revues qui datent de 1850 à 1866. Les périodiques reçus gratuitement proviennent de dons d'organismes scientifiques ou d'échanges: échange de bulletins avec d'autres Muséums tel *Le Bulletin de la Société Géologique de France*. Les revues ne sont pas dépouillées et il n'existe pas de catalogue de périodiques - cela doit se faire très bientôt grâce à l'informatisation qui ne date que d'un mois à peine. En attendant de procéder au dépouillement qui sera fait sur deux ans, un classeur contenant les photocopies des sommaires de chaque revue peut être consulté. La bibliothèque est aussi fournie en littérature grise car elle demande souvent aux étudiants et aux chercheurs qui viennent y travailler leur mémoire ou thèse de leur en envoyer un exemplaire. Il s'agit essentiellement de travaux liés à l'environnement, ou des rapports sur les récifs coralliens. La bibliothèque constitue également des dossiers de presse par thèmes. Ces thèmes sont variés et essaient de couvrir tous les domaines se rapportant à l'histoire naturelle: les oiseaux, les tortues, les insectes, les fleurs, les volcans, etc.

Le Muséum prévoit de sortir son Catalogue du Fonds Océan Indien d'ici fin 1995. Ce catalogue sera imprimé afin de permettre sa diffusion dans les autres centres de documentation ou les autres musées, et il sera informatisé pour que les lecteurs puissent procéder à une recherche documentaire plus rapide et efficace. Si ce premier catalogue s'avère un succès, le Muséum se lancera sans doute dans la constitution d'un catalogue général d'ouvrages.

1.5) La Bibliothèque Universitaire de Saint-Denis.

Le fonds spécialisé de la **Bibliothèque Universitaire** couvre en fait les îles du sud-ouest de l'Océan Indien, mais c'est bien sûr la Réunion qui est la plus représentée. Des 8000 ouvrages qui constituent le fonds, 39,8% des ouvrages sont consacrés à la Réunion contre 25,5% à Madagascar, 13,7% à Maurice, Rodrigues compris et 7,2% aux Comores et aux Seychelles. Il y a également des ouvrages touchant l'Afrique Orientale et l'Inde Française mais ils sont en minorité. C'est un fonds pluridisciplinaire, mais les sciences humaines et sociales sont mieux représentées que les sciences exactes. Dans ce domaine en effet les chercheurs de l'Université de la Réunion publient leurs articles essentiellement dans les revues scientifiques dont le dépouillement n'est pas fait, ce qui explique que ce domaine est moins pourvu que les autres. Les quelques 600 brochures (documents de moins de 50 pages) couvrent tous les domaines et les îles de l'Océan Indien en général et pas seulement la Réunion. En périodiques, le fonds Océan Indien contient 467 titres dont une centaine en cours. Les périodiques ne sont pas dépouillés mais il existe un sommaire pour les 27 revues, jugées importantes pour les étudiants. Il existe également dans la salle de lecture un catalogue d'ouvrages du fonds spécialisé intitulé: *Iles du Sud-Ouest de l'Océan Indien* qui est le catalogue des monographies. C'est la 4^e édition, parue en 1990, fait 325 pages et contient 1972 notices. Un supplément à la 4^e édition avec environ 900 notices est paru au début du mois de septembre 1994. Un catalogue imprimé des périodiques est à la disposition du public ainsi qu'un catalogue intitulé *Inventaire des thèses, D.E.A, D.E.S.S, maîtrises, soutenues à l'Université de la Réunion*. En effet ces documents appelés littérature grise constituent 20% des acquisitions de la salle Océan Indien depuis quelques années. C'est une des bibliothèques de l'île les plus riches en littérature grise. Ce catalogue date de juin 1992, mais un nouveau, actuellement en cours de mise à jour est prévu pour la fin du mois d'octobre 1994. La Bibliothèque Universitaire a aussi publié *La Bibliographie de Littérature Réunionnaise de 1950 à 1990* et *La Bibliographie de Leconte de Lisle* est en cours.

Les usagers peuvent également utiliser le lecteur de microfiches qui se trouve sur la table de travail. Ce lecteur permet de consulter les documents reproduits sur microfiches et qui sont de deux catégories: d'une part les ouvrages anciens ou épuisés conservés pour la plupart aux Archives départementales de la Réunion et d'autre part, les travaux universitaires. Les ouvrages anciens regroupent

surtout les récits de voyage, les romans dits "coloniaux", les études sur l'histoire de la Réunion, les thèses de médecine du XIXe siècle et la reproduction de l'ouvrage de Jules HERMAN, *Les Révélations du Grand Océan*. Les travaux universitaires sont essentiellement des thèses, mémoires de D.E.A et de maîtrise soutenus principalement à l'Université de la Réunion.

Ce fonds pluridisciplinaire se compose d'ouvrages publiés pour la plupart après 1960, les collections ne sont pas antérieures à cette date étant donné que la section n'existe que depuis 1972. Néanmoins, on peut quand même dire que parmi les trésors de ce fonds Océan Indien, il existe des ouvrages très anciens et rares datant du XVIIe siècle. Tous les ouvrages sont classés en C.D.U. En ce qui concerne la politique d'acquisition, les critères de sélection, à proprement parler, mis à part le fait que le budget doit être respecté, sont:

- la complémentarité avec les fonds des Archives départementales et la bibliothèque départementale
- la couverture scientifique en priorité
- la "littérature" locale au sens large (édition locale).

Le volume des acquisitions de monographies a doublé en l'espace de 5 ans, passant de 1415 titres en 1989 à 2936 en 1993.

Quelques titres de monographies disponibles à la salle Océan Indien figurent en annexe.

1.6) Le Centre de documentation de l'INSEE-REUNION.

Le centre de documentation de l'INSEE proprement dit est installé dans une salle contigüe au Bureau d'Information du Public. On y trouve les publications des autres O.E.R. qui sont en deux sortes:

- celles qui reproduisent les données statistiques avec peu ou pas de commentaires, par exemple:

L'Annuaire Statistique de la France

Le Bulletin Mensuel de Statistiques

- celles qui intègrent des observations et des analyses à partir des données statistiques, par exemple:

Tendances de la Conjoncture

Collections de l'INSEE

On y trouve également les publications de l'O.E.R. de la Réunion comme *L'Economie de la Réunion* qui est une revue bimensuelle. Les livres sont rangés dans une bibliothèque vitrée et il y a également des meubles-tiroirs métalliques à dossiers suspendus où sont classés les documents collectés se rapportant à la Réunion et aux îles du sud-ouest de l'Océan Indien. Ces dossiers peuvent être constitués par des documents de nature et de format divers comme par exemple: *L'Annuaire de l'Océan Indien* ou des articles de revues, coupures de presse ou des photocopies. Ce fonds de l'INSEE est surtout composé de livres se rapportant au domaine économique (les problèmes de monnaie, les plans, la démographie, etc). Le classement est un classement analytique établi en fonction des ouvrages possédés par l'INSEE. Les ouvrages achetés sont destinés à un public d'économistes et de statisticiens et, sont absentes, bien entendu, des disciplines telles que la littérature, l'architecture ou la zoologie; la rubrique "mathématiques" exclut la géométrie, la rubrique "démographie et santé" exclut la médecine.

En plus des abonnements aux périodiques des organismes internationaux, aux publications nationales et à divers organismes, l'INSEE est aussi abonné à des périodiques de l'Océan Indien, dont voici les titres:

Management and Information Systems Division (SEYCHELLES):

- Migration and tourisme statistiques (annuel)
- Annuaire statistique
- Bulletin de statistiques (mensuel)

Central Bank (SEYCHELLES)

- Rapport annuel
- Rapport trimestriel

Direction Générale de la Banque des données de l'Etat (MADAGASCAR)

- Bulletin mensuel de statistique
- Situation économique (annuel)

Central Statistical Office (MAURICE)

- Annuaire statistique
- International Travel and Tourism (annuel)
- National accounts of Mauritius
- Digest of Demographic statistics
- Digest of Educational statistics

1.7) Le Centre de documentation du Conseil Général.

Au **Conseil Général**, nous pouvons certainement trouver des documents sur l'Europe, sur la France plus particulièrement, mais la couverture géographique principale du fonds documentaire demeure essentiellement l'île de la Réunion, et ensuite les autres îles de l'Océan Indien: Madagascar, Maurice, Seychelles, Mayotte. Les documents essaient de couvrir tous les domaines qui relèvent de la compétence du Conseil Général: eau, transport, enseignement, aménagement du territoire, textes sur la corruption, etc.

Le fonds documentaire de la section générale se compose de 5000 ouvrages locaux et nationaux couvrant les thèmes suivants:

- Politique et administration
- Enseignement, sports, loisirs, vie intellectuelle et artistique.
- Questions économiques
- Finances
- Problèmes internationaux
- Outre-mer français
- Préparation aux concours.

On y trouve également des dictionnaires, des encyclopédies et même la mémoire de l'activité départementale que sont les Rapports d'assemblée et Rapports de la Commission permanente, la "littérature" officielle: textes législatifs et réglementaires et l'activité parlementaire.

Environ 250 titres de périodiques dont 150 abonnements payants sont en libre consultation ou en dépôt dans les services. Les abonnements aux périodiques sont gérés par Dawson France. Les périodiques sont tous dépouillés et la liste des titres figure dans un catalogue qui est imprimé et informatisé. Les sommaires des revues sont repris dans *Infodoc* (produit documentaire) et la mise à jour des périodiques est quotidienne. Des dossiers de presse sont constitués, ce sont des dossiers documentaires très complets qui intègrent tout et concernent surtout la presse spécialisée. Ces dossiers ont un classement chronologique. En littérature grise, il y a quelques mémoires d'étudiants mais surtout des rapports d'administration et des publications gratuites des ministères.

Le fonds documentaire de la section sanitaire et sociale est constituée de 2500 ouvrages et de 300 titres de périodiques nationaux et locaux couvrant les aspects médicaux, psychologiques, sociologiques, législatifs de quatre axes:

- Famille - Enfance - Santé - Professionnel du terrain.

C'est à la section générale qu'on peut consulter le fonds spécialisé Océan Indien. Ce fonds comporte 1048 ouvrages sur la Réunion, 21 ouvrages sur Madagascar, 15 sur les Seychelles, 33 sur Maurice et 21 ouvrages sur Mayotte dont "*2000 Titres de Littérature de l'Océan Indien: Comores, Madagascar, Maurice, Réunion, Seychelles*" édité chez Clefs à Paris en 1994. Ces ouvrages de l'Océan Indien couvrent des domaines très variés, on y trouve presque tous les thèmes: géographie, droit, environnement, politique, économie, l'habitat, zone franc, aides aux pays de l'Océan Indien, famille, santé, commerce, collectivités territoriales...Il existe aussi dans ce fonds des guides touristiques avec toutes les informations nécessaires pour chacune de ces îles.

Les plus anciens documents du centre de documentation datent de 1800 - il s'agit des Rapports d'assemblée mais il y a aussi des monographies qui datent de 1820. Tous les ouvrages sont classés par thème d'après le Thésaurus de la BIPA et possèdent une cote et un numéro d'identification.

Le service de la documentation du Conseil Général diffuse également ses produits documentaires. A la section sanitaire et sociale il y a *Selectio* qui est un bulletin bibliographique des dernières acquisitions d'ouvrages, de sélections d'articles de revues et de textes législatifs. Ce produit est diffusé auprès des responsables des services de la DPEF (Direction de la Promotion de l'Enfance et de la Famille), et de la DPAS (Direction de la Promotion des Actions de Santé), des circonscriptions, des centres de P.M.I (Petite et Moyenne Industrie), des Foyers de l'Aide Sociale à l'Enfance, des commissions locales d'insertion, des organismes tels que la Caisse Générale de Sécurité Sociale et Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Régional... Ce produit est établi en collaboration avec les services Informatique et Reprographie.

Infodoc, *Kiosque* et *Dadoc* sont les trois produits documentaires de la section générale. *Infodoc* est un bulletin d'information documentaire hebdomadaire, à diffusion restreinte (environ 30 exemplaires) destiné au Cabinet, directeurs et chefs de service. *Kiosque* est un bulletin bibliographique mensuel de presse, diffusé sur

abonnement et comptant aujourd'hui environ 500 clients. *Dadoc* est un bulletin bibliographique des dernières acquisitions d'ouvrages diffusé dans tous les services. Le but de ce produit documentaire est de permettre le prêt des derniers ouvrages acquis dans les services. Le centre de documentation produit également des dossiers documentaires, il en compte environ 350 à ce jour. Ce sont des dossiers thématiques sur tous les sujets touchant aux compétences des collectivités territoriales (Aménagement du territoire, Planification, Culture, Santé,...), ou à la Réunion et les pays de la zone de l'Océan Indien. Ces dossiers actualisés quotidiennement comportent:

- une partie Textes: (projet ou proposition de loi + rapports Assemblée Nationale/Sénat, lois, décrets, circulaires)
- une partie Doctrine: (Analyse des textes par les Spécialistes du sujet)
- une partie Jurisprudence: Décision des Tribunaux administratifs et Conseil d'Etat ou autres.
- une partie presse: presse spécialisée, presse nationale ou locale.

Ces dossiers permettent une mise à disposition quasi immédiate de l'information sur un sujet donné mais sont surtout indispensables à toute recherche documentaire qui se veut efficace.

Le Conseil Général achète en moyenne environ 500 ouvrages par an. En effet, les chiffres que voici nous le montrent:

en 1990	515 ouvrages achetés
en 1991	481 ouvrages
en 1992	631 ouvrages
en 1993	617 ouvrages
en 1994	477 ouvrages achetés au 8 août.

Ce sont des ouvrages ayant un rythme d'édition très variable car les codes tels que les codes civils sont annuels, par contre, d'autres codes peuvent être bi-annuels. En fait ce sont des ouvrages édités en fonction de l'actualité. Tous les ouvrages achetés ne sont pas tous au service de la documentation. Ce service se charge de les commander et ensuite de les centraliser. Ces ouvrages peuvent certainement être localisés dans d'autres services du Conseil Général.

Au niveau du choix des documents à acquérir, il n'existe pas vraiment de critère de sélection car en principe il faudrait commander tout ce qui intéresse les différents services du Conseil Général. C'est le directeur qui fait son choix après avoir consulté le *Catalogue des Editeurs*. Bien entendu, les critères tels que l'intérêt du document et le facteur prix sont pris en compte. Le service de la documentation consulte également le *catalogue de la Documentation française*, le *catalogue des Journaux Officiels*, le *catalogue des revues juridiques*, le *catalogue Dalloz* et tous les catalogues qui concernent les collectivités locales pour repérer les ouvrages à acquérir.

1.8) Le Centre de documentation du Conseil Régional.

La salle de lecture du **Conseil Régional** n'est pas très riche en ouvrages mais il est pourtant riche grâce à sa spécificité: il contient surtout des études faites sur la région ou financées par la région. On n'y trouve que des documents sur la Réunion, pratiquement rien sur les autres îles de l'Océan Indien. Le fonds documentaire couvre l'ensemble des compétences de la région et comprend des périodiques d'informations générales ou spécialisées, des dossiers thématiques, des études, des thèses, des rapports, une importante collection du Journal Officiel, Lois et Décrets depuis 1950, des documents parlementaires et les codes et guides juridiques mis à jour régulièrement. Les études qui s'y trouvent n'existent ni au dépôt légal ni à la Bibliothèque départementale. Contrairement aux livres, ouvrages de références et dossiers documentaires, qui sont en libre accès dans la salle de lecture, les études se trouvent dans le bureau de la bibliothécaire et ce uniquement à cause du manque de place dans la salle de lecture. Les domaines couverts par les ouvrages touchent surtout les diverses occupations des réunionnais: aménagement, agriculture, aquaculture, apiculture, ... Toujours à cause du problème de place, il y a plus de 200 études ainsi que certains vieux ouvrages classés par grands thèmes, qui sont rangés au sous-sol.

Pour les périodiques, le centre reçoit 160 titres de périodiques dont 100 en abonnement payant. Les autres sont envoyés gratuitement par le ministère ou d'autres organismes. A part les revues informatiques, ils sont tous dépouillés et il y a une sélection pour les sommaires. Par exemple, pour l'administration des collectivités locales et l'aménagement du territoire, les sommaires existent et figurent dans un bulletin d'information. La mise à jour se fait selon la disponibilité de la personne responsable des périodiques mais elle est cependant assez régulière. Le centre reçoit aussi la presse locale ainsi que métropolitaine et commande les revues demandées par le public interne après l'aval du directeur du Conseil Régional. Tous les abonnements aux périodiques sont gérés par Dawson France et prennent en fait une très grosse partie du budget. En effet les trois quarts du budget du centre de documentation vont aux abonnements et l'abonnement aux guides juridiques, par exemple, est très onéreux.

Dans la salle de lecture il existe un fichier matières avec un classement par thèmes en ordre alphabétique et un présentoir pour les revues. Néanmoins, le

personnel reste à l'entière disposition du public pour toute demande ou tout renseignement.

Quelques titres de périodiques auxquels le centre de documentation est abonné figurent en annexe.

1.9) La Médiathèque Raphaël BARQUISSEAU de Saint-Pierre.

Le fonds Océan Indien de la **Médiathèque de Saint-Pierre** couvre surtout l'île de la Réunion car la médiathèque connaît de grosses difficultés dans le domaine de l'acquisition des ouvrages des îles de l'Océan Indien dans la mesure où elle n'est pas tenue au courant, comme elle le souhaiterait, des parutions. Il y a paraît-il des rapports difficiles avec les autres îles dans le milieu du livre et des imprimés. Par exemple il leur est difficile de savoir ce qui paraît à Maurice, Madagascar, ou ailleurs, d'une part à cause de la distance et du manque de communication et d'autre part, pour des raisons purement administratives car la médiathèque a dit qu'il leur fallait un simple relevé bancaire pour un abonnement, document qui ne lui est jamais parvenu. Ce qui fait que pour son fonds spécialisé Océan Indien, la médiathèque ne possède que les ouvrages qui sortent sur le marché de la Réunion. Par contre, elle se dit être tout à fait fournie en ce qui concerne l'île de la Réunion. Ce fonds est exhaustif, il couvre tous les domaines, du moment que l'île est concernée. Il n'y a aucun critère de sélection à ce niveau, tout ce qui paraît est acquis.

Les documents de la médiathèque sont sur tout support: livres, disques, vidéocassettes. Par an, environ 9000 nouveautés sont achetées soit en livres, disques ou cassettes. En 1993, la médiathèque avait enregistré un total de 66 666 ouvrages généraux (livres) dont 1800 titres en fonds local. De ces 1800 titres, 900 livres sont sur la Réunion, l'autre moitié regroupe les autres îles. Au niveau des périodiques, elle compte 478 titres dont 250 titres vivants. Ce sont quasiment tous des abonnements payants car il n'y a qu'une dizaine de revues qui est envoyée gratuitement. Il s'agit de la publication du ministère de la Culture, "*En toutes Lettres*" et des publications des mairies des différentes communes et du Conseil Général. La date de départ des revues c'est toujours l'année précédant l'année en cours car la médiathèque ne garde pas les périodiques antérieurs à cette année-là. Une exception est faite pour quelques revues comme par exemple *Géo* - les anciens numéros sont non seulement conservés mais reliés et disponibles à la bibliothèque. Toutes les autres revues des années antérieures sont données à AIDE ET ACTION (organisme caritatif pour les hôpitaux), ou aux entreprises qui traitent le papier, certaines vont aux beaux-arts et les revues sportives à l'OMS - l'Organisation Mondiale de la Santé. Seuls les périodiques de la section jeunesse sont dépouillés et il n'y a pas de traitement de fait, pas de sommaire ni de résumé. Le catalogue des périodiques existe sur le disque dur de l'ordinateur et peut être imprimé

"périodiquement", autrement des listings avec tous les titres que la médiathèque possède sont disponibles sur demande. En plus de cela, comme la médiathèque est informatisée, le catalogue général d'ouvrages et de périodiques est accessible à tous sur écran et sur minitel. Ce qui fait que le public peut procéder à une recherche documentaire informatisée.

Des dossiers de presse sont constitués sur certains sujets, c'est-à-dire sur ceux qui concerne surtout la Réunion, à partir des journaux locaux. Ces dossiers sont surtout consultés par les collégiens pour leurs devoirs. Là encore, la médiathèque ne garde pas les dossiers antérieurs à l'année en cours. Etant donné que la médiathèque s'occupe de la lecture publique, elle n'est pas très riche en littérature grise. Elle ne possède qu'une dizaine de mémoires, dons de ceux qui y sont venus faire leur travail de recherche. Ces mémoires ne sont pas en libre accès mais sont précieusement conservés dans la bibliothèque interne dans les bureaux. Cependant ils peuvent être consultés sur simple demande. Cette bibliothèque interne abrite un autre précieux trésor; il s'agit de la bibliothèque de Raphaël BARQUISSEAU, célèbre poète réunionnais qui possédait environ 300 ouvrages sur Maurice et la Réunion. En effet, à sa mort, sa fille a fait don de la bibliothèque de son père à la médiathèque de Saint-Pierre. Dans cette bibliothèque se trouve des ouvrages de valeur en édition originale datant de 1785 - , par exemple, les *Oeuvres d'Evariste PARNY*. Si ces livres ne sont pas en libre accès cela ne veut pas dire qu'ils sont exclus du prêt, ils se consultent et se prêtent sur demande du lecteur. A part cet héritage de Raphaël BARQUISSEAU, les collections de la bibliothèque datent d'environ 1988, date de l'ouverture, mais comme les fonds de l'ancienne bibliothèque, démarrée en 1958, ont été récupérés, il existe certainement des ouvrages datant de cette époque.

2) Bilan.

A la fin de l'enquête, on se rend compte que certains fonds documentaires ont une particularité qui leur est propre et qui est relative à leur histoire ou à leur mission première. Par exemple, ce qui fait la richesse de la bibliothèque des Archives départementales c'est l'histoire de la Réunion et elle possède des documents très anciens qu'on ne peut trouver ailleurs. La bibliothèque départementale Roland GARROS n'a pas réellement de fonds particulier puisqu'elle s'occupe de la gestion du dépôt légal. Par contre, on trouve là, un fonds ancien plutôt important qu'on aurait cru trouver seulement à la bibliothèque des Archives. Là, il semblerait qu'il y a deux bibliothèques qui sont plus ou moins constitués des mêmes collections en ce qui concerne le domaine du fonds ancien, quoique nous ne pouvons nier le fait que c'est quand même la bibliothèque des Archives qui détient le fonds le plus important et les documents les plus anciens. C'est là le résultat de la gestion du dépôt légal, puisque tout ce qui touche le domaine de l'histoire et qui est déposé à la bibliothèque départementale n'est pas systématiquement envoyé aux Archives. De son côté, la bibliothèque des Archives se voit contrainte d'acheter ces mêmes ouvrages, étant donné que sa mission première c'est l'histoire. Un travail en coopération pourrait éviter les doublons ici, éviter que deux bibliothèques possèdent les mêmes choses. Ceci se ferait soit en confiant le dépôt légal des ouvrages touchant l'histoire aux Archives, ou faire que la bibliothèque départementale et celle des Archives travaillent en étroite collaboration pour que la bibliothèque des Archives puisse se procurer ces documents plus facilement. Ainsi on ne trouvera pas les mêmes choses dans les deux bibliothèques.

Ce qui rend la bibliothèque Emile HUGOT de Stella Matutina unique, c'est son fonds important sur le sucre et l'industrie sucrière, elle rassemble des documents spécifiques sur ce sujet ainsi que l'agriculture en général, à la Réunion et dans l'Océan Indien, parce qu'elle complète avant tout le musée lui-même qui était anciennement une usine à sucre. De son côté, le Muséum d'Histoire naturelle s'occupe surtout des sciences naturelles et de botanique, puisque le centre de documentation complète également le musée. Le fonds Océan Indien de la bibliothèque Universitaire est aussi très étoffé et c'est surtout là qu'on trouve des travaux universitaires soutenus à la Réunion ou même ailleurs. C'est une chose normale dans la mesure où ce centre est avant tout destiné aux étudiants. La spécificité du centre de documentation de l'INSEE c'est évidemment les statistiques ainsi que les publications des autres O.E.R. Les centres de documentation du

Conseil Général et du Conseil Régional couvrent pratiquement tous les domaines surtout ceux qui concernent la politique, l'administration et l'aménagement du territoire. Ils sont aussi très fournis en textes législatifs, Rapports d'Assemblée et Rapports de la Commission. N'oublions pas que le Conseil Général a également ses produits documentaires (Infodoc, Kiosque, Dadoc). Le centre Raphaël BARQUISSEAU est la seule médiathèque visitée lors de cette enquête et mis à part son personnel particulièrement chaleureux on y trouve des documents couvrant les îles de l'Océan Indien sur tout support et sa spécificité est le don précieux de la bibliothèque du poète Raphaël BARQUISSEAU. Ces 300 ouvrages sur la Réunion et sur l'île Maurice, contenus dans cette bibliothèque, n'existent nulle part ailleurs. On ne peut parler de système de classement prédominant dans la mesure où, la bibliothèque des Archives départementales a un classement qui lui est propre et qui n'existe pas ailleurs. Le centre de documentation de l'INSEE procède à un classement analytique en fonction des ouvrages possédés par l'INSEE; le centre du Conseil Général et celui du Conseil Régional ont un classement par thème d'après le Thésaurus de la BIPA. En ce qui concerne les modes de classement, nous avons remarqué qu'il n'y avait que la bibliothèque Universitaire et le centre du Muséum d'Histoire naturelle qui fonctionnaient encore en C.D.U, alors que la médiathèque de Saint-Pierre, la bibliothèque Départementale Roland GARROS et la bibliothèque Emile HUGOT utilisent le mode DEWEY. La bibliothèque Emile HUGOT de Stella Matutina qui , avant de découvrir la DEWEY utilisait le mode C.D.U, a déclaré qu'elle avait changé pour la DEWEY parce qu'elle la jugeait plus pratique.

Le catalogage informatisé fonctionne déjà très bien dans des centres tels que, l'INSEE, le Conseil Régional, le Conseil Général, la bibliothèque Emile HUGOT et la médiathèque de Saint-Pierre. Ce sera bientôt possible pour le centre de documentation du Muséum d'Histoire naturelle car l'informatique est déjà en place. La bibliothèque Universitaire sera informatisée dès que le déménagement sera terminé et espère procéder aussitôt au catalogage informatisé. Par contre les contraintes financières constituent un obstacle au désir d'une informatisation du catalogage à la bibliothèque des Archives et à la bibliothèque Départementale Roland GARROS. Ces deux bibliothèques attendent toujours d'être informatisées et ne sont apparemment pas prêtes de l'être. Peu de centres de documentation se plaignent des problèmes financiers qu'ils sont susceptibles de rencontrer, mais ils sont tous surtout impatients d'être informatisés. Pour ceux qui le sont déjà, leur souci c'est d'aller encore plus loin et c'est normal. Pour eux c'est: l'accessibilité du catalogue sur minitel et sur le réseau téléphonique. En ce qui concerne la politique

d'acquisition, nous avons pu conclure que les documents coûtent très cher, surtout certains périodiques scientifiques et des ouvrages juridiques. C'est pour cette raison que la majorité des bibliothécaires et des documentalistes est très favorable à un travail en coopération, d'autant plus qu'ils sont presque tous victimes d'un manque criant de personnel. Un travail en coopération sous-entend un partage des tâches et de documents. Par conséquent, ils ne seront pas tous contraints d'acheter les mêmes ouvrages si ceux-là ne leur sont pas indispensables et n'auront pas tous à cataloguer les mêmes documents car une récupération de notices sera alors possible.

CENTRES	DOMAINES GEOGRAPHIQUES COUVERTS	THEMES PRINCIPAUX	COUVERTURE HISTORIQUE (SIECLE)	MISE EN VALEUR DOCUMENTAIRE
ARCHIVES	Réunion + Océan Indien	Histoire	du 18e au 20e	
R.GARROS (B.Dépt)	Réunion + Océan Indien	Tous les domaines	du 17e au 20e	
E. HUGOT (Stella Matutina)	Réunion + Océan Indien	Sucre et agriculture	Fin 18e au 20e	Dossiers de presse sur thèmes du musée
MUSEUM	Réunion + Océan Indien	Zoologie, botanique et géologie	du 18e au 20e	
B.U de SAINT-DENIS	Réunion + Océan Indien	Tous les domaines	20e et quelques ouvrages du 17e	Catalogues et bibliographies
INSEE	Réunion + Océan Indien	Economie et statistiques	20e	Publications (voir Annexes)
CONSEIL GENERAL	Réunion + Océan Indien	Tous les domaines	du 19e au 20e	Publications (voir Annexes) et Dossiers de presse.
CONSEIL REGIONAL	Réunion	Occupations des Réunionnais	Fin 19e au 20e	
MEDIATHEQUE de ST. PIERRE	Réunion + Océan Indien	Tous les domaines	20e 18e pour l'héritage de R.Barquisseau.	Dossiers de presse

Plan de la deuxième partie.

I. LA COOPERATION: UNE NECESSITE VITALE POUR LES BIBLIOTHEQUES DE LA REUNION.

- 1) Echange de documents et Prêt Entre Bibliothèques.
- 2) Les tentatives de signalement des collections.

Conclusion.

II. LES OBSTACLES A LA COOPERATION.

- 1) Les obstacles techniques.
- 2) Le manque de formation du personnel.
- 3) Des résistances psychologiques à vaincre.

Conclusion.

III. QUELLES FORMES DE COOPERATION PROMOUVOIR?

- 1) Une politique de communication générale.
- 2) Les catalogues collectifs.
- 3) L'échange des travaux documentaires et le partage des tâches.

I. La Coopération: une nécessité vitale pour les bibliothèques de la Réunion.

La Réunion est peut-être une petite île, mais n'empêche qu'il y a environ 83 km qui séparent par exemple Saint-Pierre de Saint-Denis. C'est pourquoi il est essentiel de travailler en collaboration puisque les distances qui séparent les centres de documentation font que les collections sont dispersées un peu partout dans l'île. Les lecteurs qui sont habitués à une bibliothèque n'aiment pas tellement avoir à se déplacer pour trouver un document. Etant donné que chaque centre a sa particularité et qu'ils se complètent entre eux, cela rend cette coopération indispensable.

1) Echange de documents et Prêt entre Bibliothèques.

Les centres de documentation visités ont tous plus ou moins des relations professionnelles entre eux, mais ces relations dites professionnelles sont plutôt le résultat normal d'une amitié, ou d'une simple connaissance, pouvant naître entre collègues. Ces relations sont souvent sous forme d'appels téléphoniques entre les collègues documentalistes, bibliothécaires ou conservateurs, ou même entre les responsables des différents fonds qui sont à la recherche d'un renseignement ou d'un document. Tout va très bien par téléphone lorsqu'on se connaît et quand on a seulement besoin d'un renseignement. Cependant, il y a de plus en plus de lecteurs qui demandent des documents qui ne se trouvent pas dans le centre où ils sont. Dans ces cas-là, les responsables de la documentation doivent agir afin de donner entière satisfaction à leurs usagers. C'est pour cela que le PEB (Prêt Entre Bibliothèques) à la Réunion est très important pour les lecteurs. Par exemple, la médiathèque de Saint-Pierre, qui est à quelque 80 km de la bibliothèque universitaire de Saint-Denis, a recours au PEB parce que souvent ses lecteurs ne peuvent se déplacer jusqu'à la ville principale pour un document. Donc, quand un lecteur demande un document qui ne se trouve pas à la médiathèque de Saint-Pierre, la responsable du centre appelle la bibliothèque universitaire et fait une demande de prêt entre bibliothèques. Ainsi le lecteur recevra une photocopie du document demandé sans avoir eu à se déplacer et sera surtout satisfait des services offerts par sa médiathèque. Quelquefois, quand la distance n'est pas un obstacle, c'est le lecteur qui se déplace. A la bibliothèque départementale, il y a des journaux qui sont très anciens et auxquels les lecteurs n'ont pas accès. Or, il arrive parfois qu'ils en aient besoin pour travailler et dans ce cas, la bibliothèque départementale les envoie aux Archives départementales où ils pourront consulter ces journaux. Pour ce genre de documents anciens, la bibliothèque universitaire également envoie ses lecteurs aux Archives, d'autant plus qu'ils sont pratiquement voisins l'un de l'autre.

Cet échange d'usagers ou de documents constitue naturellement une première forme importante de coopération. Les Archives départementales ont beaucoup de contacts et d'échanges avec la bibliothèque universitaire. L'INSEE, pour sa part entretient des rapports fréquents avec la bibliothèque universitaire également, ainsi qu'avec la médiathèque de Saint-Pierre, la médiathèque de Saint-Benoît, avec les autres Directions Régionales de l'INSEE, le centre de documentation de la Chambre de Commerce et d'Industrie et avec les C.D.I (Centres de Documentation et

d'Information) des collèges de la Réunion. Il est normal que le Conseil Régional et le Conseil Général aient de nombreux rapports professionnels entre eux, mais ils communiquent aussi énormément avec la mairie de Saint-Denis, même si la mairie est plus demandeuse que donneuse en ce qui concerne la documentation. Quand le Conseil Régional a besoin de statistiques, il fait appel à l'INSEE et il a recours aussi à la section droit de la bibliothèque universitaire occasionnellement lorsqu'il a besoin de documents juridiques. En plus des centres de documentation et des bibliothèques, il bénéficie d'échanges ou plutôt de dons de documents des organismes comme le CARIF-OREF (Centre d'Animation et de Ressources de l'information sur la Formation - Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation) qui envoie son bulletin de documentation et sa revue de presse sur l'emploi formation. En retour, ces organismes attendent du Conseil Régional les textes officiels qu'il reçoit. Le Muséum d'Histoire naturelle a certes des relations avec le musée Stella Matutina, mais il est également en contact avec la bibliothèque universitaire, les Archives départementales et avec le Conseil Général pour ce qui est du fonds administratif. La bibliothèque départementale fait des échanges assez réguliers avec le Conseil Général, la bibliothèque départementale de prêt et avec la bibliothèque universitaire pour tout ce qui concerne le fonds local Océan Indien. Le musée Stella Matutina reçoit énormément de demandes de documentalistes de collèges et il a fréquemment des rapports professionnels avec le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture puisqu'il est avant tout musée agricole. Par contre ses rapports avec les autres centres de documentation et bibliothèques sont très rares, voire difficiles, car il semblerait que les autres éprouvent quelque réticence à faire profiter de leur fonds documentaire. Il faut demander plusieurs fois et insister longtemps, laisser passer le temps et réitérer la demande pour arriver à un résultat et parfois même en vain. C'est du moins ce qu'on ressent à Stella Matutina. Pour la médiathèque de Saint-Pierre, ce genre de rapport est ponctuel, uniquement lorsqu'elle a besoin d'un renseignement sur un article, elle prend alors contact avec le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture ou de la Chambre de Commerce et d'Industrie, et avec la bibliothèque universitaire, les Archives communales et la bibliothèque départementale lorsqu'il s'agit de demander un ouvrage en prêt inter.

Pour le prêt entre bibliothèques il y a différentes façons de procéder, le plus souvent ce sont les photocopies qui sont effectuées et envoyées au centre demandeur. En revanche, quand il s'agit d'un document très ancien et précieux comme ceux conservés aux Archives par exemple, le document est photographié et

reproduit sur microfiche. Pour les ouvrages, l'ouvrage lui-même est prêté, envoyé par voie postale et quand c'est un travail de recherche (thèse ou mémoire), le travail est photocopié et envoyé, uniquement avec l'autorisation du Directeur de recherche ou de l'auteur lui-même. Autrement, si c'est un lecteur qui en a besoin il doit se déplacer pour consulter sur place le document car en règle générale, les travaux de recherche ne se prêtent pas.

2) Les tentatives de signalement des collections.

Sur le plan du signalement des collections, des tentatives existent, certaines réalisations ont déjà vu le jour, l'ARCIB-L'Association Réunionnaise de Coopération Inter Bibliothèques- a préparé le *Répertoire des Bibliothèques et Centres de Documentation de la Réunion*. Il en est à sa première édition qui n'est pas exhaustive mais dont le but est de renseigner les utilisateurs sur les différentes sources d'information qui existent à la Réunion. Cette première édition contient 51 fiches signalétiques d'unités documentaires, établies à partir d'informations recueillies à l'aide de bordereaux d'enquête par la secrétaire de l'ARCIB. Ce répertoire est classé par ville avec un sous classement par ordre alphabétique de nom d'unité documentaire. Pour faciliter les recherches, des index ont été constitués:

- par nom d'unité ou d'organisme
- par domaine
- par nom de responsables et de documentalistes
- par logiciel utilisé.

En annexe est joint un extrait de ce répertoire avec les fiches signalétiques des centres et bibliothèques visités pour ce mémoire d'étude et la liste de tous les centres de documentation et bibliothèques de la Réunion.

De son côté, le CORI-Réunion (Conseil d'Orientation de la Recherche Inserm), créé en 1987, a sorti cette année son *Catalogue des Périodiques de Médecine à la Réunion au 1er avril 1994*. Le CORI-Réunion dont une des missions est de faciliter l'orientation des personnels formés à la recherche, a publié avec la bibliothèque universitaire de la Réunion ce catalogue qui recense les périodiques de médecine existants dans les établissements suivants:

- Bibliothèque Universitaire
- Conseil Général
- Centre Hospitalier Alfred Isautier
- Centre Hospitalier Départemental de Bellepierre
- Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
- Hôpital d'Enfants.

Les titres des périodiques sont classés par ordre alphabétique et les dates de départ ainsi que la localisation sont mentionnés.

Un extrait de ce catalogue figure en annexe.

Conclusion.

Cependant cette coopération qui existe déjà n'est pas très organisée: il s'agit surtout des relations d'amitié, des déclarations de bonne volonté comme par exemple la médiathèque de Saint-Pierre qui reçoit des documents de la bibliothèque universitaire après un simple appel téléphonique. En effet, ceux qui coopèrent plus facilement sont ceux qui sont amis et qui se fréquentent en dehors du cadre professionnel et aussi ceux qui sont sous la même tutelle, comme par exemple la bibliothèque départementale qui utilise le travail documentaire effectué par le Conseil Général pour ce qui est du traitement des périodiques. Ceux qui coopèrent plus facilement sont ceux qui sont amis et qui se fréquentent en dehors du cadre professionnel et aussi ceux qui sont sous la même tutelle, comme par exemple la bibliothèque départementale qui utilise le travail documentaire effectué par le Conseil Général pour ce qui est du traitement des périodiques. Autre exemple, c'est la collaboration existante entre le Conseil Général et le Conseil Régional. Ces deux centres s'arrangent pour ne pas cataloguer les mêmes ouvrages étant donné qu'ils reçoivent quasiment les mêmes documents. Certains centres équipés en informatiques procèdent volontiers à des recherches documentaires informatisées pour leurs collègues qui ne bénéficient pas encore des avantages de l'informatique. Cela leur permet d'avancer beaucoup plus vite dans leur travail et dans ce milieu le gain de temps est essentiel.

Tous ces exemples sont bien sûr des formes officieuses de coopération, et pour qu'elle devienne officielle il y a encore beaucoup de travail et d'efforts à fournir, mais il y a surtout beaucoup d'obstacles à franchir.

II. Les obstacles à la coopération.

1) Les obstacles techniques.

Un travail en coopération, en réseau (informatisé ou pas), sous-entend que l'informatique est déjà en place et surtout déjà fonctionnelle dans tous les centres. Or, à la Réunion c'est loin d'être le cas. Ce problème émanant du domaine purement technique doit être résolu au plus tôt pour que les choses avancent plus vite. Il faudrait que tous les centres soient informatisés avant de penser à travailler en réseau afin de pouvoir accéder directement aux bases de données. Certains vont même jusqu'à suggérer une connexion minitel dans chaque centre et éventuellement un transfert des notices sur CD-ROM ce qui impliquerait que le progrès est synonyme de la disparition des tiroirs de fichiers papiers. La gestion électronique des documents devrait, selon plusieurs personnes, se faire dans toutes les bibliothèques mais elles expriment néanmoins le doute qu'une certaine génération de lecteurs ne soit pas tout à fait prête à utiliser l'informatique pour une recherche documentaire et encore moins à voir un document sur écran et à le recevoir ensuite sur un papier venant d'une imprimante! En conséquence, on peut dire que le progrès est aussi à faire du côté de l'utilisateur, peut-être ont-ils également besoin d'une formation à ce niveau. Que tout le monde utilise le même format pour travailler est une condition sine qua non, par exemple, on a pu remarquer que le format UNIMARC semblait convenir à la majorité et plusieurs personnes pensent que le système d'indexation RAMEAU devrait être adopté par tous pour faciliter le travail. Autres améliorations à apporter, selon les personnes interrogées, c'est la mise à jour des fichiers dans tous les centres. Pour ce qui est des obstacles techniques, ils ont tous été unanimes à dire que rien ne pourra se faire tant que toutes les bibliothèques, désirant participer au réseau et au travail en commun, ne sont pas informatisées. Cette informatisation comprend des installations de logiciels compatibles les uns avec les autres et l'utilisation du même format et cela ne se fera pas sans se heurter à de nombreuses difficultés. Là, il faut surtout que TOUS soient d'accord pour le format et le logiciel, sans cette harmonisation, rien ne sera possible. Avant d'arriver là, il y a un autre grave problème technique qui a certainement mis les bâtons dans les roues de ce projet: c'est un problème qui existe au sein même de certains centres. En effet, tous les fonds documentaires ne sont pas encore répertoriés dans toutes les bibliothèques.

C'est un travail qui demande une certaine urgence, chacun doit connaître d'abord son propre fonds et avoir son propre catalogue, quelle que soit la forme sous laquelle il se présente, du moment qu'il existe. Il est normal que les bibliothèques informatisées de la Réunion soient plus prêtes pour la coopération que les autres qui fonctionnent encore manuellement. Mais le hic c'est que mis à part les centres de documentation, il n'y a que 4 bibliothèques informatisées sur toute l'île, à ce jour. Il faut quand même préciser que certaines sont en cours ou le seront bientôt. Les bibliothèques non informatisées ne sont pas encore prêtes pour cette coopération, encore moins celles qui en plus n'ont pas répertorié leurs fonds. Pour une coopération réussie, il faudrait que les fonds documentaires soient accessibles et consultés par tous, mais hélas ce n'est pas encore le cas. L'informatisation en elle-même ne suffit pas pour résoudre tous les problèmes. Il faut surtout penser à des détails, non sans importance, tels que les règles de catalogage et de format qui doivent être impérativement respectées par TOUS. Ensuite, il est plus qu'essentiel de s'entendre sur le système informatique à mettre en place, éventuellement utiliser le même logiciel et la même banque de données.

2) Le manque de formation du personnel.

En plus de ces obstacles techniques, plusieurs personnes interrogées sur cette question ont évoqué un autre problème. Il s'agit du fait que dans certains centres, le travail documentaire, comme le catalogage, est effectué par du personnel non qualifié ni compétent:

" Récupérer des notices d'accord, mais si c'est pour les refaire ensuite cela ne sert à rien et en plus on perd du temps à faire deux fois les mêmes choses!"

C'est un point sur lequel la majorité a longuement insisté:

"Si quelqu'un doit prendre la responsabilité de la mise en place du réseau, que ce soit une personne qualifiée et compétente dans les différentes tâches qu'elle aura à accomplir."

Nous avons donc pu comprendre que dans les centres de documentation il arrive que le personnel manque de compétence. Le travail documentaire est alors mal fait et quelques fois pas fait du tout, il y a aussi beaucoup de retard et cela pénalise tout le reste et plusieurs s'en plaignent. Le problème en fait est beaucoup plus grave que cela, car il ne se pose pas seulement au niveau de la compétence et de la qualification mais surtout au niveau d'un manque affolant de personnel à la Réunion. Il y a beaucoup de centres qui sont a priori prêts et d'accord pour coopérer mais qui, hélas, sont victimes d'un manque important de personnel et par conséquent ne sont pas du tout disponibles. C'est d'ailleurs ce problème criant de personnel à la bibliothèque universitaire qui fait, bien qu'elle soit tout à fait favorable à de tels projets, qu'elle ne peut envisager ce genre de coopération pour l'instant. C'est aussi le cas à la bibliothèque des Archives où il n'y a que deux personnes pour tout le travail documentaire. Il ne suffit pas de trouver du personnel mais de trouver surtout des personnes qualifiées et compétentes et c'est là la difficulté. Certains centres qui ont été interrogés sur ce sujet ont proposé une formation au sein de l'ARCIB. Ce serait une solution possible à ce "fléau" qui menace la documentation à la Réunion et ils ont ajouté que cette formation ne doit pas être floue mais au contraire très spécifique, impliquant bien sûr la connaissance des documents et aussi une culture générale des fonds de la bibliothèque. Ils étaient trois à parler longuement de ce "fléau" en le définissant comme un vrai scandale. L'explication

qui a été donnée c'est qu'il y a eu, à la Réunion, une déstabilisation considérable lors des nouveaux statuts et les Bibliothécaires-Adjoints, ne possédant pas de Diplôme de Bibliothécaire, ne peuvent plus avancer dans la hiérarchie alors qu'ils en ont le potentiel. Paradoxalement, il y a certaines personnes qui, elles, possèdent les diplômes requis et qui pourtant ne sont pas aussi compétentes. L'ironie du sort c'est qu'il arrive parfois que ces gens soient formés par ceux qui justement n'ont ni le diplôme, ni le statut, et qui par conséquent n'ont aucune chance d'aller plus loin. Autre problème, c'est le cas des non-titulaires, de plus en plus nombreux dans les bibliothèques. C'est un personnel fragile et souvent frustré. Dans une des bibliothèques visitées 75% du personnel est non-titulaire, ce qui est quand-même énorme. C'est apparemment le cas dans beaucoup d'autres. On peut alors comprendre la frustration de ces personnes qui ne sont plus intéressées par aucune autre formation car elles savent déjà qu'elles ne seront pas titularisées pour autant. Le résultat de cette insatisfaction c'est l'absence totale, chez certains, de motivation sans laquelle on ne peut aller plus loin.

3) Des résistances psychologiques à vaincre.

Après avoir fait le tour de tous ces centres et bibliothèques, et d'après leur personnel, un autre obstacle s'oppose à cette éventuelle mise en place de réseau entre les bibliothèques. Il est mineur mais non sans importance et surtout très délicat à résoudre. C'est un problème qui met en jeu le côté humain, ce qui est justement le plus délicat à résoudre. Il faut que les personnes concernées aient **TOUS** la volonté de participer à cette coopération, qu'ils comprennent que l'esprit d'équipe est indispensable pour mener à bien ce projet, qu'une bonne entente vaut mieux que l'esprit de concurrence. La mentalité humaine est quelques fois difficile à remanier, et c'est bien pour cela qu'il faut mettre clairement les choses au point, réunir tous les gens concernés et tous les points de vue avant d'aller plus loin. En effet quelques centres se plaignent de la réticence qu'ils rencontrent chez certains de leurs collègues à vouloir collaborer ou à vouloir prêter leurs documents. Il existe encore une catégorie de personnes qui pensent que le fait d'envoyer à un autre centre une reproduction d'un ouvrage de leur fonds, lui ferait perdre son originalité. Pour ceux-là c'est un peu "chacun son fonds documentaire" et c'est au lecteur de se déplacer. Dans de telles conditions, évidemment plus rien n'est possible, même pas dans un avenir lointain. Fort heureusement pour la documentation à la Réunion, cette mentalité ne se rencontre que chez une petite minorité de personnes, mais elle existe et il faut à tout prix qu'elle disparaisse. Si certaines personnes refusent de participer au prêt entre bibliothèques c'est qu'elles ne consentent pas à envoyer leurs ouvrages à leurs collègues. Tant que cette attitude ne disparaîtra pas, il sera ardu de mettre en place une coopération. Ce problème de mentalité a été relevé par le le trois-quarts des gens et c'est le point le plus délicat puisqu'il est loin d'être un ennui technique mais relève de la mentalité humaine. Une bonne entente, une ambiance de travail agréable, la disponibilité des personnes concernées et une attitude positive envers le changement et le progrès, ont été les souhaits évoqués par presque tout le monde et sont par conséquent des facteurs à être pris en considération. Apparemment, les obstacles d'ordre technique sont plus importants mais cependant plus facilement remédiables que ceux concernant la mentalité de l'être humain. C'est pourquoi tous espèrent que tout le monde fera un effort et que chacun y mettra du sien pour mener à bien ce projet. Ce problème de mentalité est un obstacle non négligeable et on devrait d'abord arriver à convaincre ceux qui éprouvent une certaine réserve ou hésitation sur la

question qu'il s'agit du progrès et de l'avenir même, et que cela ne va aucunement affecter l'originalité de leur fonds documentaire. Ce ne sera pas évident mais faisable vu qu'ils ne sont qu'en petite minorité.

Dans l'hypothèse où ce problème serait résolu, il faudrait que tout le monde soit d'avis que ce serait une bonne chose et soit d'accord pour travailler ensemble et non en concurrence.

Conclusion.

Il n'y a pas d'idée force pour cette coopération, il n'y a personne qui se lève et qui décide, personne qui prend l'initiative. Toutefois on ne saurait nier qu'une réelle volonté existe. Presque tous sont favorables à cette coopération, à une mise en commun du travail. Certains centres comme l'INSEE-REUNION ou le Conseil Général et le Conseil Régional seraient mêmes prêts à investir financièrement si cela s'avérait nécessaire. Ils pensent que c'est un investissement qui vaut vraiment la peine car cela amènerait le progrès et c'est tout l'avenir de la documentation qui est impliqué. Pour ces centres les finances ne sont pas un problème, ce qui manque c'est l'initiative au niveau des décideurs. Tout le monde est d'accord, tout le monde en parle, mais rien n'est fait, rien n'est décidé. Certes, les crédits peuvent être une cause d'hésitation qui demande réflexion pour certains centres surtout ceux qui sont encore au stade de l'attente d'informatisation, ceux qui attendent de l'argent pour cela. Mais paraît-il les crédits ne sont pas l'obstacle majeur de ce projet.

III. Quelles formes de coopération promouvoir ?

1) Une politique de communication générale.

En attendant le réseau, ou plutôt l'informatisation de tous les centres de documentation, on peut envisager d'autres façons de coopérer. Des petites "brochures" avec le fonds documentaire de chaque centre serait un moyen de faire connaître son fonds à toutes les autres bibliothèques et faciliterait ainsi l'échange. On pourrait même aller jusqu'à la mise en place d'expositions qui impliqueraient une coopération de tous les centres de documentation. Autre type d'échange proposé, c'est un échange ou plutôt une permutation des moyens en personnel. Certains pensent que ce serait une bonne chose que les différentes personnes remplissant les mêmes fonctions dans des centres différents, se connaissent mieux. Il faudrait leur offrir la possibilité d'effectuer des stages dans d'autres bibliothèques afin de découvrir "en pratique" les fonds existants ailleurs, le fonctionnement de la bibliothèque elle-même, les différents publics, services et logiciels. Cela permettrait à tous de mieux se connaître, de savoir ce qui se passe ailleurs, ainsi, la collaboration s'avérera plus évidente.

2) Les catalogues collectifs.

Un premier résultat de cette éventuelle mise en commun du travail serait un ou plusieurs catalogues collectifs des ouvrages des centres de documentation et bibliothèques de la Réunion. Il existe déjà un projet de catalogue collectif des périodiques de l'Université de la Réunion qui recenserait les titres détenus par les laboratoires de recherche et pas seulement ceux conservés à la bibliothèque universitaire. Il y a environ trois ans, un autre catalogue faisait partie des gros projets au sein de l'ARCIB: il s'agit d'un catalogue collectif des ouvrages de tous les centres de documentation de la Réunion. Ce catalogue n'existe pas encore même si c'était un sujet d'actualité pendant très longtemps. Certains disent même que cela fait une bonne dizaine d'années qu'il en est question. Pourtant, à ce jour, rien n'a été fait. Plusieurs raisons ont été évoquées de part et d'autre pour expliquer "l'inexistence" de ce catalogue collectif. Les opinions divergent d'un centre à l'autre certes, et il semblerait qu'aucune explication n'ait été clairement donnée à quiconque et chacun ne peut qu'avancer de simples suppositions. Ces suppositions sont les mêmes qu'évoquées quand on a parlé d'obstacles à la coopération. Nombreux sont ceux qui pensent que le catalogue n'existe pas parce que personne n'a trouvé le système informatique qui conviendrait à TOUS et c'est pourtant l'outil de base, même si ce n'est pas du tout tâche facile que de convenir à tout le monde. Quelques centres de documentation sont plutôt d'avis que l'idée d'un catalogue collectif devrait se concrétiser au niveau des "décideurs", des supérieurs hiérarchiques de la tutelle.

- "On passe des années à réfléchir, à penser au projet, mais personne ne pense à agir."

Aucune étude préalable n'a été faite pour cela, aucun chef de projet n'a été désigné et à ce niveau, il semblerait que ce n'est une priorité pour personne car, politiquement, ce catalogue collectif est complètement sans intérêt. Bien sûr les finances ont leur rôle à jouer dans ce projet mais selon les bibliothèques et centres de documentation, les moyens financiers sont loin d'être l'obstacle majeur. Pour presque toutes les personnes interrogées, cette idée de catalogue collectif est très séduisante et lorsque la question cruciale est posée:

- "Quand pensez-vous que le projet du catalogue sera réalisé?"

En guise de réponses, de nombreux sourires, voire des rires, et des interjections ont été récoltés. Certaines personnes disent que ce n'est pas pour bientôt, peut-être dans des années. D'autres, encore plus sceptiques, en parlent en employant des termes comme:

- "C'est du rêve!"

Il existe également une autre catégorie de personnes, celles qui sont confiantes, qui espèrent et qui y croient. Pour elles, les choses s'activeront quand il y aura la volonté chez les "décideurs" de se réunir et de prendre des initiatives. D'autres, plus optimistes, disent que le catalogue se fera après l'ouverture de la médiathèque de Saint-Denis qui est le monopole actuel des tutelles, donc dans un futur proche.

On ne peut qu'espérer que ce sont ces derniers qui ont raison et en attendant la concrétisation, il a été suggéré d'encourager surtout l'accessibilité sur réseau téléphonique (Minitel), à tous les fonds dans les différents centres au public. C'est une démarche qui demande de gros investissements financiers, beaucoup de travail, certes, mais qui reste néanmoins faisable d'après la plupart des personnes concernées. Pour toutes les bibliothèques qui attendent l'informatisation, c'est un projet difficilement réalisable malgré le fait qu'elles soient tout à fait favorables à cette idée. En réalité, presque tout le monde est pour ce catalogue collectif, cependant la grande question qui est au bout des lèvres de tous reste le COMMENT? Pourtant on sait que ce catalogue serait la meilleure façon de signaler les documents contenus dans les différents centres. Ensuite, la mise en place d'un catalogue collectif sous-entend un grand travail en collaboration plus exactement un catalogage partagé et un échange de travaux documentaires.

3) L'Echange des travaux documentaires et le partage des tâches.

L'échange des travaux documentaires serait pour tous un gain de temps non négligeable, dans la mesure où de nombreux centres souffrent de manque de personnel. Récupérer un travail documentaire fait par des collègues est en effet un allègement des tâches quotidiennes.

Le Conseil Régional pense que ce serait un très grand pas de fait vers le progrès surtout en ce qui concerne les partages des tâches comme le catalogage des ouvrages et le dépouillement de certains périodiques, particulièrement ceux qui sont coûteux et qui ne sont pas indispensables dans chaque centre. D'un autre côté, un partage des thèmes pour ce qui est du dépouillement des dossiers de presse semble, pour la bibliothécaire, une chose difficilement réalisable, sauf peut-être pour les domaines très précis. Les compétences de chaque collectivité n'étant pas clairement définies, tout le monde s'occupe un peu des mêmes thèmes, ce qui fait qu'un seul article peut englober à la fois plusieurs thèmes qui seraient susceptibles d'intéresser un peu tout le monde. Là encore une sérieuse organisation serait nécessaire entre les collectivités pour bien définir les compétences et domaines de chacune d'elles et c'est une lourde tâche. C'est ce qui explique pourquoi, d'après la bibliothécaire du Conseil Régional, ce travail pour les dossiers de presse ne pourra se partager. Les acquisitions des ouvrages coûteux non plus d'ailleurs, car certains de ces ouvrages, tout onéreux qu'ils sont, doivent être achetés car ils sont très demandés. Le Muséum d'Histoire naturelle est également favorable à cette coopération et surtout au partage des différentes responsabilités comme le catalogage et le dépouillement des revues, plus particulièrement les revues scientifiques, car c'est ce qui leur revient le plus cher. Le personnel du Muséum trouve aussi que ce travail partagé leur laisserait plus de temps à consacrer aux recherches documentaires et à l'accueil du public. Le Conseil Général partage l'avis que le catalogage des ouvrages prend énormément de temps et qu'il serait bien que ce travail soit fait une seule fois à condition qu'il soit profitable à tous. Ainsi cela fait gagner du temps et évite les doublons. Il existe déjà, à ce niveau, une collaboration ponctuelle avec le Conseil Régional - les deux centres s'arrangent pour ne pas cataloguer les mêmes ouvrages. Le service de la documentation du Conseil Général serait d'accord pour un partage des thèmes des dossiers de presse. En revanche, cela lui semble impossible pour le dépouillement et l'abonnement des périodiques parce qu'il y a une telle rotation des revues que le service est obligé de

s'abonner et de les dépouiller. Sur les autres plans, cette collaboration mérite d'être exploitée: elle évitera les doublons et représentera un gain de temps pour tous les centres. Ce partage des tâches pour la bibliothèque départementale est synonyme de progrès et d'avenir. Elle pense que cela vaut bien l'investissement, et pour un premier pas vers cette entraide et coopération, elle est prête à indiquer à tout le département la production imprimée de la Réunion, car en tant que gestionnaire du dépôt légal, elle est un peu privilégiée par rapport aux autres. Du côté de la médiathèque de Saint-Pierre, ce serait surtout le catalogage partagé des ouvrages du fonds Océan Indien qui serait intéressant ainsi que le catalogage des ouvrages récents car la Base Electre n'est pas fiable puisqu'elle n'est pas suffisante. La médiathèque est aussi partante pour partager le traitement des dossiers de presse, et contrairement au Conseil Général, elle pense pouvoir aussi partager le traitement des périodiques. Malgré le fait qu'elle ne figure pas parmi les bibliothèques qui souffrent d'un manque de personnel, elle trouve que c'est une façon de gagner du temps et de permettre au personnel de se consacrer à d'autres besognes afin que les choses avancent plus vite. Elle pense cependant que l'échange des notices et la récupération d'un travail documentaire ne peut être que bénéfique pour tous d'autant plus que ce projet ne sous-entend pas un gros investissement financier. Ce serait encore plus profitable aux bibliothèques comme Stella Matutina et celle des Archives départementales où ils ne sont que deux pour tout le travail documentaire. D'après Stella Matutina, pour que cette coopération marche bien et donne satisfaction à tous, il faudrait que le catalogage et le dépouillement des revues soient faits par des gens aptes à le faire, autrement cela n'en vaut pas la peine. Or, il semblerait qu'à la Réunion ce problème de manque de personnel qui soit à la fois qualifié et compétent, devient de plus en plus alarmant. En ce qui concerne la bibliothèque des Archives, elle pense que ce travail en commun serait une bonne chose dans l'absolu, mais demeure très sceptique quant à la concrétisation de ce projet. Aux Archives on pense qu'il sera difficile de mettre en place cette coopération car le partage d'abonnements de périodiques ne s'est jamais fait à la Réunion et que tout dépend de la mentalité de certains collègues. Pour eux, il faudrait d'abord arriver à changer cela et ce n'est pas gagné d'avance.

Suite à cela, une réunion officielle des centres désireux de travailler ensemble doit être tenue et au cours de laquelle chacun fera connaître ses compétences, son fonds documentaire spécialisé avec ses domaines particuliers, s'il en a. Ainsi, les tâches pourront être partagées selon les domaines spécialisés de certains centres, car il est essentiel que chaque centre garde son identité propre même si tous travaillent

ensemble. Par exemple, tout ce qui touche les sciences naturelles, la faune et la flore, doit être attribué au Muséum d'Histoire naturelle, tout ce qui concerne l'industrie sucrière et l'agriculture en général à Stella Matutina, musée agricole. Pour la bibliothèque départementale la question ne se pose pas car elle s'occupe d'office de tout le dépôt légal. Les ouvrages anciens seront traités par les Archives, ainsi de suite, afin que la spécialité de chaque centre soit respectée et les autres n'aurent plus qu'à récupérer les notices.

Un réseau informatisé (ou pas) pour permettre une mise en commun du travail était dans les projets des différentes bibliothèques et centres de documentation de l'île. Dans ce cadre, il y a eu un séminaire à la Réunion en mai 1994, auquel de nombreux documentalistes et bibliothécaires ont assisté. Ce séminaire, par Madame CYROT, avait pour thème le travail en réseau et la présentation du réseau IBISCUS. Pour avancer vers ce projet, il faut d'abord que les centres sachent clairement ce qu'ils veulent faire ensemble, il faut définir avec précision les tâches à partager et l'objectif de chaque centre. Avant d'arriver à ce réseau, il y a de gros progrès à faire au sein de chaque centre et bibliothèque. Tout d'abord, il faudrait veiller à ce que les problèmes déjà évoqués soient résolus: que chaque centre ait son catalogue, qu'il soit informatisé ou imprimé, peu importe, ensuite au niveau du personnel: qu'il y ait recrutement de personnel qualifié et compétent.

Le facteur temps est aussi à être pris en considération, on ne peut penser qu'un responsable de documentation puisse s'occuper d'une mise en place d'un réseau en plus de ses activités quotidiennes, de ses responsabilités au sein du centre. Peut-être qu'en augmentant le personnel tout le monde aura plus de temps à sa disposition et à mettre à la disposition des lecteurs. Au cas contraire, la solution envisageable serait de nommer quelqu'un, qui ait le potentiel requis, pour s'occuper exclusivement du réseau. Il n'y a qu'un centre de documentation qui a abordé le sujet des moyens financiers. Pour le personnel de ce centre le progrès c'est d'abord plus d'argent:

-"L'informatique, le réseau, plus de personnel, d'accord; mais il faut surtout un budget adéquat!"

Comme ce thème n'a pas été repris par les autres centres on peut penser que les finances sont certainement essentielles, mais que ce n'est pas la difficulté principale à la mise en place du réseau.

Conclusion Générale.

Ce travail de recherche au sein de ces différents centres de documentation a révélé plusieurs problèmes graves dont souffrent encore quelques bibliothèques de l'île. Il y a certes beaucoup de progrès à faire dans certaines bibliothèques car sur les neuf visitées, seulement 4 se déclarent satisfaites et se jugent très performantes, ce que nous avons pu constater en observant leur activité et le comportement des usagers. Ce sont uniquement ces 4 bibliothèques qui sont contentes de leur personnel que ce soit au niveau du nombre qu'au niveau de leur compétence. Ailleurs ce manque de personnel qualifié et compétent est flagrant, ils réclament tous du personnel qualifié et compétent pour les aider dans leurs tâches. Il y a surtout beaucoup de non-titulaires et de C.E.S qui, sachant bien qu'ils ne seront pas systématiquement titularisés, ne sont pas forcément très motivés et ceux qui le sont ne restent généralement pas plus d'un an. Il est encore plus difficile de fonctionner quand en plus du manque de personnel il n'y a pas d'informatisation. L'informatique dans certaines bibliothèques faciliterait le travail, ne serait-ce que pour le catalogage. Le catalogage manuel prend énormément de temps et surtout si on est seul à le faire comme c'est le cas dans certaines bibliothèques.

Il faudrait penser à l'avenir de la documentation à la Réunion d'autant plus qu'elle accueille de plus en plus d'étudiants venant de tous les coins de l'Océan Indien et même d'ailleurs. Pour cela, l'informatisation devrait exister sans plus tarder dans toutes les bibliothèques-au moins celles des plus fréquentées. Ensuite, il faut remédier au plus vite le grave problème de personnel qui a l'air d'être général ici. Il faudrait en faire une urgence. Quelquefois, les progrès doivent être faits au niveau de la bibliothèque elle-même, les responsables de la documentation doivent veiller à ce que leur propre fonds soit à jour et qu'il soit répertorié. Ce n'est hélas pas le cas partout. Un catalogue de chaque fonds ne serait pas de trop, mais avant d'y arriver il faudrait que tout le fonds soit répertorié. Dans ces bibliothèques, l'informatique est loin d'être la solution mais il est certain qu'un apport en personnel y ferait beaucoup.

Pour ce qui est de la coopération et de échanges, la mentalité humaine est un point à considérer longuement. Certains se sont plaints que quelques collègues étaient très réticents à prêter les ouvrages et documents de leurs fonds. Pour ceux qui en

parlent, c'est un obstacle fâcheux et délicat mais heureusement que d'autres disent que c'est une chose qui est en voie de disparition. C'est ce qu'on espère sincèrement, autrement, il n'est plus question de parler de coopération et encore moins de catalogue collectif.

La coopération est un peu un cliché aujourd'hui et elle est très nécessaire mais ses formes évoluent. Le réseau internet remet sans doute en question les concepts un peu centralisateurs de catalogue collectif, mais c'est le progrès. Il faut toujours voir plus loin. La coopération est encore embryonnaire à la Réunion, elle "se cherche" sans doute sous des formes traditionnelles mais l'essentiel est que la question de la mise en commun des ressources demeure posée. Travailler en coopération est une très bonne façon de mettre sa compétence et son expérience au service de ses collègues afin que tous puissent en profiter et que toutes les bibliothèques deviennent très performantes. Ce sera un grand début et c'est uniquement en procédant de cette manière qu'on arrivera à prouver que le *Catalogue Collectif de la Réunion* est loin d'être seulement "un rêve"!

On ne peut donc nier le fait que des efforts sont faits pour cette coopération. De nombreux centres de documentation et de bibliothèques pensent sérieusement à adhérer à l'ARCIB. Si tous pouvaient faire partie de la même association, beaucoup de travail pourrait être effectué en commun et le projet d'un éventuel catalogue collectif de la Réunion ne serait désormais plus "un rêve" pour personne. Si cette coopération devient réellement efficace et porte ses fruits (le catalogue collectif pour commencer), on pourra alors penser à une coopération au sens plus large: une coopération entre les îles de l'Océan Indien. L'ARCIB est déjà allée de l'avant car une rencontre intitulée "**Quelle Information Scientifique et Technique dans l'Océan Indien?**" a été organisée le 15 avril 1994 à la Réunion par l'ARCIB, l'Université de la Réunion et la Société d'Economie Mixte PROTEL (Programme Régional de Télécommunications Avancées). Cette rencontre réunissait, entre autres personnes, le responsable d'un point SYFED et le Directeur de la Bibliothèque Mahatma Gandhi Institute, de l'île Maurice, le Directeur du Centre d'Information et de Documentation du Ministère de la Recherche Appliquée au Développement, de Madagascar et le Directeur de l'IFREMER (Institut Français de la Recherche pour l'Exploitation de la Mer), de la Réunion.

Après le catalogue collectif de la Réunion, dans l'espoir que ce projet aboutisse, pourquoi ne pas penser au *Catalogue Collectif des Iles du Sud-Ouest de l'Océan Indien*?

ANNEXES

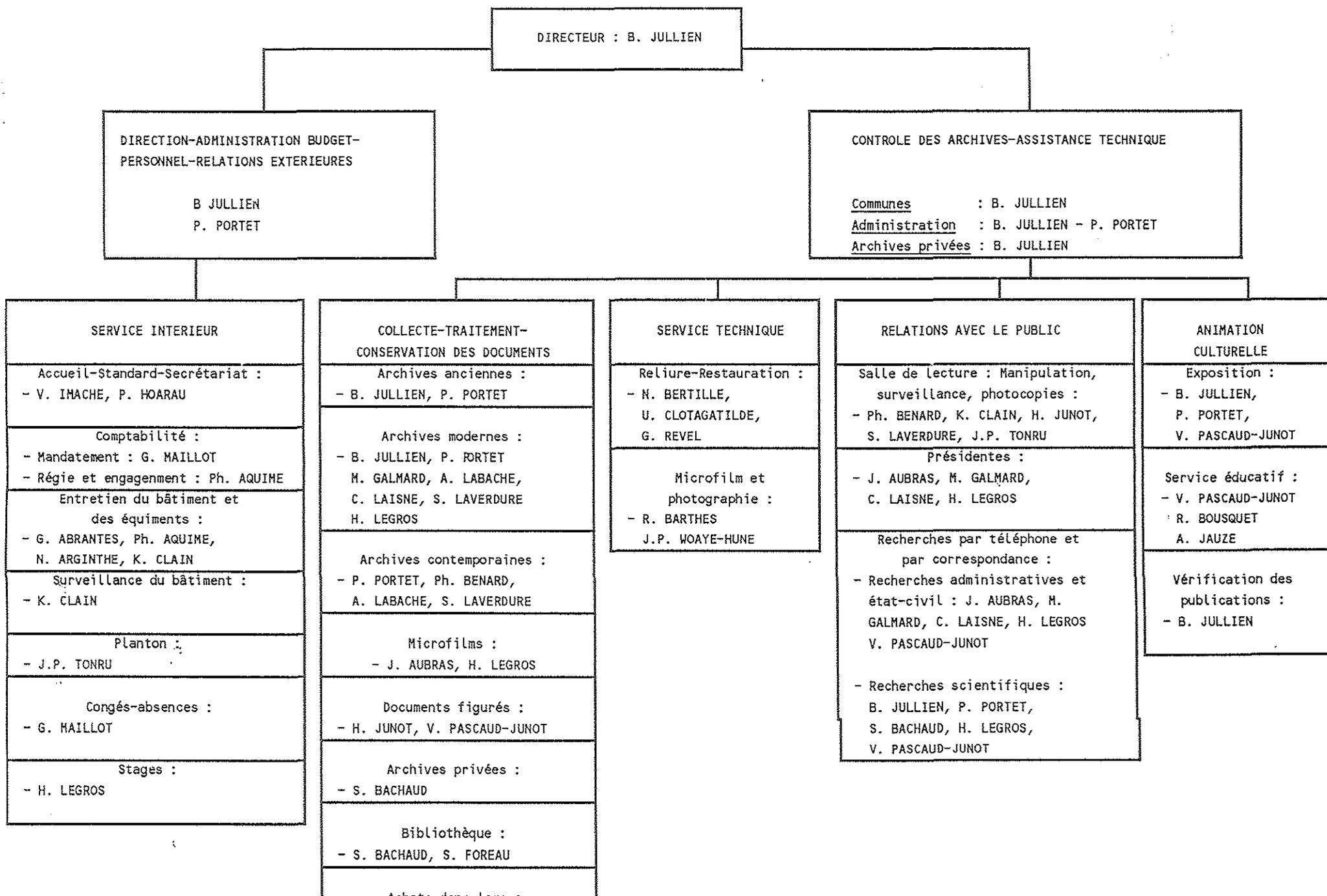
ORGANIGRAMME DES
ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DE LA REUNION

FICHE DE LECTEUR ET QUELQUES TITRES

DE PERIODIQUES REÇUS ACTUELLEMENT A

LA BIBLIOTHEQUE .

1.3.3. Organigramme fonctionnel du service



ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DE LA REUNION

FICHE DE LECTEUR

NOM : _____

PRENOM : _____

PIECE D'IDENTITE : _____ N° _____

ou

(carte de lecteur
des Archives Nationales) DELIVREE LE : _____ PAR : _____

PROFESSION : _____

ADRESSE PERMANENTE : _____

ADRESSE TEMPORAIRE (le cas échéant) : _____

DECLARE FAIRE DES RECHERCHES SUR le(s) sujet(s) suivant(s) : _____

EN VUE DE : travail universitaire démarches administratives
dipôme : _____

généalogie :

LE _____ 19 _____

SIGNATURE

J'AI PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA REUNION
FICHE DE DEPLACEMENT

COTE : _____

N.B. : n'inscrire qu'une seule cote-sauf si elles se suivent.
(ex: L 20 à 22)

NOM et PRENOM
du lecteur : _____

DATE : _____

SIGNATURE : _____

Réservé au service

Réintégré le : _____

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA REUNION
BULLETIN DE DEMANDE DE COMMUNICATION

COTE : _____

TITRE
DE LA PUBLICATION : _____

NOM et PRENOM
du lecteur : _____

ADRESSE : _____

DATE : _____

COTE : _____

LECTEUR : _____

En donnant aux Archives de la Réunion...

- "Dictionnaire de biographie mauricienne"
- "Eglise à la Réunion"
- "Grand Océan"
- "Korail Océan Indien"
- "La Gazette des îles de la mer des Indes"
- "L'Economie de la Réunion"
- "Le journal de l'île de la Réunion"
- "Le journal de Mayotte"
- "Le Réunionnais"
- "Plein Sud"
- "Témoignages"

MONOGRAPHIES ET PERIODIQUES

EXTRAITS DE LA LISTE DES ACQUISITIONS DE

L'ANNEE 1993 POUR LE FONDS LOCAL DE

LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE

ROLAND GARROS.

- 93-13 : Le Combat pour l'égalité : l'épopée des Francs-créoles : bicentenaire de la naissance de Nicole de la Serve... / [documents rassemblés et présentés par Mario Serviabile]. - Saint-Denis : ARS Terres créoles : URAD [Union régionale animation et développement], 1992. - 28 p. ; 25 cm. - (Clepsydre ; 17).
- 93-14 : COMMUNICATION LOISIR INFORMATION PRESSE (Réunion)
Le Dictionnaire biographique de la Réunion / Communication loisir information presse ; ouvrage réalisé par Sabine Deglise, Brigitte Hock-Koon et Raymonde Kissel ; sous la dir. de Michel Verguin et Mario Serviabile. - [Saint-Denis] : Ed. CLIP : ARS Terres créoles, 1993. - Vol. : ill. ; 24 cm. - (Indigotier).
- Bibliogr. Index p. 208-212. - ISBN 2-908578-29-8
- 93-15 : CONFERENCE DES CHEFS D'ETATS ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS AYANT EN COMMUN L'USAGE DU FRANCAIS (5 ; 1993 ; Maurice)
Art contemporain en francophonie : exposition réalisée à l'occasion de la Ve Conférence des chefs d'états et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, Maurice, octobre 1993 / [préf. de Jacques Toubon, ... et Marcel Tavé, ...]. - [S.l.] : [s.n.], 1993 (974-Saint-André : impr. Graphica). - 68 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 21 cm.
- 93-16 : CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (Saint-Denis)
Construire à la Réunion / Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ; [texte de Christian Limagne] ; [dessins de Patrick Pion]. - [4e éd.]. - [Saint-Denis (12, rue Monseigneur de Beaumont, 97400) : CAUE], 1993 (974-Saint-André : impr. Graphica). - 63 p. : ill., couv. ill. ; 21 x 30 cm.
- 93-17 : Contes du bestiaire de la Réunion / textes originaux anonymes et Georges Fourcade, ill. Jean-Bernard Pader, Jimmy Proudon, Arnaud Jean-Jacques ; arrangements Mario Serviabile. - [Saint-Denis : ARS Terres créoles : Association Cinq épices], 1993. - 28 p. : ill., couv. ill. en coul. ; 30 cm.
- 1993 d'après le dépôt légal. - ISBN 2-908578-24-7
- 93-18 : La Cuisine de l'île Maurice. - [Saint-Denis] (1, chemin des artisans, Sainte-Clotilde, 97490) : [Ed. Orphie G. Doyen], 1992. - 113 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 21 cm. - (Savoir cuisiner créole).

ISBN 2-87763-019-6



- 93-26 : DUBOURG, Marie
Recettes réunionnaises / de Marie Dubourg. - [2e éd.]. -
Saint-Denis (39, rue Sainte-Anne, 97400) : Azalées éd.,
1993. - 24 p. : ill., couv. ill. en coul. ; 21 cm.
- 93-27 : EUREX CONSTRUCTION. Agence de la Réunion
Vers une qualité de la construction à la Réunion / Eurex
construction ; [réd. par] Jean-Claude Kowalski, ... - Saint-
Denis (5, chemin Cap Bernard, La Montagne, 97417) : Eurex
construction, 1992. - [55] p. : ill. ; 21 x 30 cm.
- 93-28 : [Exposition. Artothèque. 1993]
Les Baigneuses de Maillot : [exposition présentée du 7
décembre 1993 au 30 janvier 1994] / [organisée par l']
Artothèque. - [Saint-Denis : Artothèque], 1993 (974-Saint-
Denis : impr. NID). - 40 p. : ill. en coul. ; 22 cm.
- 93-29 : [Exposition. Le Port, Médiathèque Benoîte Boulard. 1993]
L'île de la Réunion et les activités maritimes : XIXe-XXe
siècles : exposition, Médiathèque Benoîte Boulard, Le Port,
24 avril-26 juin 1993 / [organisée par] Conseil général de
la Réunion ; Archives départementales. - Le Port :
Médiathèque Benoîte Boulard, 1993 (974-Saint-André : impr.
Graphica). - 169 p. : ill. en noir et en coul. ; couv. ill.
en coul. ; 30 cm.
- 93-30 : [Exposition. Marseille. 1993]
Mémoire : Marseille, 10 juin-24 juillet 93 / Jack Beng-Thi ;
[exposition réalisé par Actes-nuits blanches pour la musique
noire] ; [texte de Antoine Minatchy]. - [S.l.] : [s.n.],
1993 (974-Saint-André : impr. Graphica). - 23 p. : ill. en
noir et en coul. ; 24 cm.
- 93-31 : [Exposition. Paris, Villa Blanche. 1993]
Jack Beng-Thi, Gilbert Clain, Eric Pongérard : Villa
Blanche, Paris, 25 novembre-12 décembre 1993 / [exposition
organisée par] Office départemental de la culture, Fonds
régional d'art contemporain de la Réunion. - Saint-Denis :
Office départemental de la culture, 1993 (974-Saint-André :
impr. Graphica). - [32] p. : ill. en noir et en coul. ; 21
cm.
- 93-32 : [Exposition. Saint-Denis, Galerie du théâtre de Champ-
Fleuri. 1993]
Déborah Roubane : peintures : Office départemental de la
culture, Galerie du théâtre de Champ-Fleuri, exposition du
20 novembre au 11 décembre 1993 / [catalogue présenté par
Jean-François Desroches]. - Saint-Denis : Office
départemental de la culture, 1993 (974-Saint-André : impr.
Graphica). - [23] p. : tout ill. en coul., couv. ill. en
coul. ; 21 cm.

- 93-46 : GABRIE, Catherine
 Protégeons nos lagons / [réalisé par Catherine Gabrié ; avec la collab. de Chantal Delacroix, Roland Troadec et Odile Naïm]. - 2ème éd. - [Saint-Denis] : [Région Réunion], 1992 (974-Saint-Denis : impr. N.I.D.). - [20] p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 15 x 21 cm.
- 93-47 : GALERIE VINCENT (Saint-Pierre)
 Autoportraits / Galerie Vincent. - [Saint-Pierre] : Galerie Vincent ; Saint-Denis : Conseil général, 1991 (974-Sainte Clotilde : impr. Casal). - 24 p. : tout en ill. coul. ; 30 cm. - (Un Artiste, une île).
- 93-48 : Garros... Plutôt mort : chronique d'une mort souhaitée ! / [documents rassemblés et présentés par Mario Serviabile]. - Saint-Denis : ARS Terres créoles : URAD [Union régionale animation et développement], 1992. - 25 p. : ill. ; 25 cm. - (Clepsydre ; 18).
- 93-49 : GILI, Alain
 La Qualité du bon sommeil de pharmacie : ana / Alain Gili. - [Saint-Denis : ADER], 1993. - 141 p. : ill., ; 30 cm. - (Ti kabar, ISSN 0763-6954 ; 14).
- 93-50 : GISCLOUX, Michèle
 Peintures, sculptures / Michèle Giscloux ; [photogr. de Thierry Hoarau]. - [S.l.] : [s.n.], [1993] (974-Saint-Denis : Nouvelle imprimerie dionysienne). - 16 p. : ill. en noir et coul., couv. ill. en coul. ; 30 cm.
 1993 d'après le dépôt légal.
- 93-51 : Le Grand livre de la cuisine guyanaise. - [Saint-Denis] (1, chemin des artisans, Sainte-Clotilde, 97490) : [Ed. Orphie G. Doyen], 1992. - 271 p. : ill. en coul. couv. ill. en coul. ; 25 cm.
 Gloss. - ISBN 2-87763-022-6
- 93-52 : GREFFET-KENDIG, Suzanne
 Poussières d'étoiles. I, Où sommes-nous ? / Suzanne Greffet-Kendig. - [S.l.] : [s.n.], 1992 (974-Saint-André : impr. Graphica). - 32 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 21 x 30 cm.
- 93-53 : GRONDIN, Chantal
 Le Tampon / [Chantal Grondin] ; [photos René-Jean Grondin]. - [Saint-Denis : Ed. CNH], 1993. - 30 p. : ill., couv. ill. en coul. ; 21 cm. - (Les Cahiers de notre histoire ; 40).
 Bibliogr. - ISBN 2-909471-10-1

II / LES PERIODIQUES

93-1 : Agreste : la statistique agricole. Analyses et études / Ministère de l'agriculture et de la forêt, Service de statistique agricole. - N°1 (1990, juin) - . - Saint-Denis (30, bd. la Providence, 97489, cédex) : Direction de l'agriculture et de la forêt, Service de statistique agricole, 1990- (974-Saint-Denis : impr. N.I.D.). - 30 cm.

Irrég. - Notice réd. d'après le n° 10, nov. 1990. - ISSN 0758-7244.

93-2 : Agreste : la statistique agricole. Données [annuelles] / Ministère de l'agriculture et de la forêt, Service de statistique agricole ; dir. publ. M. Barthas. - N°1 1989- . - Saint-Denis (30, bd. la Providence, 97489, cédex) : Direction de l'agriculture et de la forêt, Service de statistique agricole, 1989 (974-Saint-Denis : impr. N.I.D.). - 30 cm.

Annuel. - Autre titre de couv. : "Annuaire de statistique agricole : Réunion". - Notice réd. d'après le n° de l'année 1991. - ISSN 1150-1456.

93-3 : Agreste : la statistique agricole. Données / Ministère de l'agriculture et de la forêt, Service de statistique agricole ; dir. publ. M. Barthas. - N°1 1991- . - Saint-Denis (30, bd. la Providence, 97489, cédex) : Direction de l'agriculture et de la forêt, Service de statistique agricole, 19 (974-Saint-Denis : impr. N.I.D.). - 30 cm.

Irrég. - Autre titre de couv. : "Bulletin de statistique agricole". - Notice réd. d'après le n° 10, nov. 1990. - ISSN 1150-1448.

93-4 : Alizés = Trade Winds : revue angliciste de la Réunion / Université de la Réunion, Département d'études anglophones ; dir. de la publ. Alain Geoffroy. - N° 1 (1991, janv.)- . - Saint-Denis : Université de la Réunion, Département d'études anglophones, 1991- . - 21 cm.

Semest. - ISSN 1155-4363

92-5 : Annuaire ecclésiastique du diocèse de la Réunion. - Saint-Denis (36, rue de Paris, 97462) : Evêché de la Réunion, 1949- . - 30 cm.

Constitue en 1919 la 2e partie de la revue "Ordo à l'usage du diocèse de Saint-Denis". Succède après scission en 1949 au "Supplément de l'Ordo".

- 93-6 : Annuaire hydrologique / Observatoire réunionnais de l'eau. - N° 1 1993- . - [Saint-Denis] (Parc de la Providence, cédex 97489): [ORE], 1993- . - 30 cm.
Annuel.
- 93-7 : Annuaire international privé. La Réunion. - Genève : international, 1962- (19-Brive : impr. Chatrusse). - 24 cm.
Annuel.
- 93-8 : Archipel / ZEP de Sainte-Marie. - N° 3 (1992, déc.)- . - [Sainte-Marie : Zone d'éducation prioritaire de Sainte-Marie], 1992- . 30 cm.
Irrég. - ISSN 1243-7921
- 93-9 : Arum : la revue de l'Académie de la Réunion / dir. publ. Jean-Pierre Bénéjam ; réd. en chef Jean-Pierre Hudé. - N° 2 (1992, nov.-déc.)- . - [Saint-Denis : Académie de la Réunion], 1992- . - 30 cm.
Bimest.
- 93-10 : Au fil de l'eau : trimestriel d'information de l'eau agricole / dir. publ. Gérard Choux. - N° 1 (1992, juil.)- . - [S.l.] : [s.n.], 1992- . - 32 cm.
Trimest.
- 93-11 : L'Auréole : le bulletin trimestriel de l'Observatoire réunionnais de l'eau / dir. publ. François Bocquée. - N° 1 (1992, oct.)- . - Saint-Denis (Bd. de la Providence, 97489) : Observatoire réunionnais de l'eau, 1992- . - Ill. ; 30 cm.
Trimest.
- 93-12 : Bichiques et letchis : bi-mensuel d'information du quartier Rive Droite Saint-Benoît / resp. de la publ. Rémy Gonfalone. - N° 1 (1993, janv.)- . - Saint-Benoît : [s.n.], 1993- (974-Saint-André : impr. Graphica). - 30 cm.
Bimens.
- 93-13 : Bulletin climatologique [annuel] / Météo France, Service météorologique régional de la Réunion. - Sainte-Clotilde : Service météorologique régional de la Réunion. - Multigr. ; 30 cm.
Annuel. - ISSN 00294-7730 = Bulletin climatologique.

93-14 : Bulletin climatologique mensuel / Météo France, Service météorologique régional de la Réunion ; dir. publ. G. Le Goff. - Sainte-Clotilde (B.P. 4 cédex, 97491) : Service météorologique régional de la Réunion, 1973- . - Multigr. ; 30 cm.

Mens. - ISSN 0181-4710 = Bulletin climatologique.

93-15 : C.F.T.C.-SCENRAC information / resp. de la publ. Jean Joron. - Saint-Denis (1, immeuble Pointe des Jardins, B.P. 20, Cédex 97461) : Syndicat CFTC de l'Education nationale [Confédération française des travailleurs chrétiens] (974-Saint-Pierre : impr. N.I.D.). - 30 cm.

SCENRAC = Syndicat de l'Education nationale, de la recherche et des affaires culturelles. - Notice réd. d'après le n° 32 (1992, déc.). - ISSN 0296-4635

93-16 : Les Cahiers de notre histoire. - N° 1 (1987, juil.)- . - Saint-Denis : Ed. CNH, 1987- . - 21 cm.

Coll. - Notice réd. d'après le n° 22.

92-17 : Cascade : journal de la Z.E.P. de Sainte-Suzanne. - [S.l.] : [s.n.], [ca 1991]- (974-Saint-Denis : impr. Graphica). - ill. ; 30 cm.

Irrég. - ZEP = Zone d'éducation prioritaire. - Notice réd. d'après le n° 3, avr.-mai 1992.

93-18 : Cercle généalogique de Bourbon : bulletin trimestriel / resp. de la publ. Hélène Thazard. - N° 3 (1984, juil.) - . - Sainte-Clotilde (Archives départementales de la Réunion, Le Chaudron, 97490) : [Cercle généalogique de Bourbon], 1984- . - 30 cm.

Trimest. - ISSN 0763-4005

93-19 : Clepsydre : ouvrage historique / dir. de publ. Tony Manglou ; réd. en chef Mario Serviabile . - N° 1 (1989, janv.)- . - Saint-Denis : ARS Terres créoles : URAD [Union régionale animation et développement], 1989- . - 25 cm.

Coll.

93-20 : Confédération des anciens combattants de l'Océan Indien / CACOI ; dir. publ. Robert Dechatre. - N° 1 (1992, déc.)- . - La Possession (299, CD 41, 97419) : R. Dechatre, 1992- . - 30 cm.

Mens. - ISSN 1243-7735

INDEX DES PERIODIQUES : Chaque titre renvoie à une rubrique de classement (classement thématique).

- Le 1 % logement concourt à la politique sociale de votre entreprise.....LOGEMENT
- 15/15.....ANNONCES
- 1949-1989 Caisse régionale du Crédit agricole (brochure).ECONOMIE II
- 54e Congrès de l'UNOR (brochure).....ARMEE
- 97-4 auto.....ANNONCES
- 97-4 Informatique.....INFORMATIQUE
- 97.4 Ouest.....POLITIQUE
- A.P.C.D. (Amicale du personnel du Centre de Détention)..ASSOCIATIONS
- A.P.S : Architecte Profession Sinistré.....ARCHITECTURE
- A. Psy. O.I.....SANTE
- A tire d'ailes.....ASSOCIATIONS
- A votre écoute : La Bretagne-Domenjod.....ASSOCIATIONS
- Académie de la Réunion : ressources scolaires régionales.....EDUCATION IV
- Acte 1.....ASSOCIATIONS HUMANITAIRES
- Action (F.O. interco).....SYNDICATS
- ADIR : Bulletin d'information.....ECONOMIE I
- L'Administration vous informe.....COLLECTIVITES V
- Ado licences.....EDUCATION VI
- ADOS (Conseil Général des Jeunes).....JEUNESSE
- AFPAR (diverses brochures).....EDUCATION IV
- Afrique Asie.....MAGAZINE
- Agenda historique de Sainte-Marie.....COLLECTIVITES I
- L'Afrique Littéraire et Artistique.....CULTURE VI
- Agreste : la statistique agricole. Analyses et études.AGRICULTURE I
.../...

- Agreste : la statistique agricole. Données (Annuel)...AGRICULTURE I
 - Agreste : la statistique agricole. Données (Mensuel)...AGRICULTURE I
 - Aides de la Région en faveur des entreprises (dépl.).....EMPLOI
 - Aide et action.....ASSOCIATIONS HUMANITAIRES
 - Alizés.....EDUCATION VII
 - Allez le CSSD.....SPORTS
 - Allez ! Saint-Philippe.....SPORTS
 - Allo 18.....SECURITE CIVILE
 - Allo l'UCOR.....CONSOMMATEURS
 - Almanach du Journal de l'île de la Réunion.....ANNUAIRES
 - Aménagement rural (Annuel).....AGRICULTURE I
 - Amicale des corses.....ASSOCIATIONS
 - L'Amicale Gendarmerie de la Réunion.....ARMEE
 - AMMA (brochure).....RELIGION
 - Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Réunion...ARMEE
 - Anniversaire de Guan Di... (brochure).....RELIGION
 - Annuaire Club de la Presse.....COMMUNICATION
 - Annuaire Commission de l'Océan Indien.....ECONOMIE III
 - Annuaire de l'enseignement catholique à la Réunion.....EDUCATION IV
 - Annuaire de la LRF.....SPORTS
 - Annuaire de la petite et moyenne industrie réunionnaise..ECONOMIE II
 - Annuaire de statistique agricole.....AGRICULTURE I
 - Annuaire Départemental de l'Artisanat.....ARTISANAT
 - Annuaire des écoles publiques et privées.....EDUCATION I
 - Annuaire des Psychologues de l'Océan Indien.....SANTE
 - Annuaire Départemental privé
- VOIR :
Annuaire International Privé. La Réunion

- Annuaire Ecclésiastique.....RELIGION
- Annuaire hydrologique (S.A.R.E.-RE.DE.T.A.R.).....HYDROLOGIE
- Annuaire hydrologique (ORE).....HYDROLOGIE
- Annuaire International Privé. La Réunion.....ANNUAIRES
- Annuaire Municipal de Saint-Denis.....COLLECTIVITES I
- Annuaire officiel des abonnés au téléphone.....ANNUAIRES
- Annuaire projura 1983.....ANNUAIRES
- ANPE-Magazine.....EMPLOI
- ANT Réunion.....EDUCATION IV
- Antennes : bulletin inter-paroisses.....RELIGION
- ARCA-Info.....EDUCATION III
- Archipel : ZEP de Sainte-Marie.....EDUCATION VI
- Archives de Bourbon.....CULTURE V
- Arguments.....MAGAZINE
- Arguments pour la Réunion.....ECONOMIE I
- Armoiries et Chronologie dionysienne (plaquette)....COLLECTIVITES I
- AROC : Amicale des Réunionnais d'Origine Chinoise.....ASSOCIATIONS
- Art quivi.....CULTURE I
- L'Artisanat à la Réunion en 1993 (broc).....ARTISANAT
- Artothèque (cat. d'exposition 30 sept-8 nov 1991).....CUTURE VII
- ARUM : la revue de l'Académie de la Réunion.....EDUCATION I
- AS CRS île de la Réunion.....ARMEE
- L'ASCA publie.....CULTURE VI
- L'ASCA recueil Sud.....CULTURE VI
- ASEC.....SPORTS
- Association culturelle Réunion-Inde (programme).....ASSOCIATIONS
- Association des riverains des Ravines...(brochure).....ASSOCIATIONS
...../.....

PLAN DE LA BIBLIOTHEQUE EMILE HUGOT

DU MUSEE STELLA MATUTINA ET

QUELQUES TITRES DE PERIODIQUES REÇUS.

Le Monde : Des livres
Le Monde diplomatique
Le Monde : Heures locales
Le monde illustré
Le Monde : Initiatives
Le Monde : L'économie
Le Monde : Sélection hebdomadaire. Edition internationale
Le Monde : Temps libre
Le Monde : Terres d'Europe
Musées et collections publiques de France
Muséo-fil : la lettre de la SEML Réunion Muséo
Museum international
La note d'information de l'O.D.R.
L'oréole : le bulletin trimestriel de l'Observatoire Réunionnais
de l'Eau
Orstom actualités
Plein Sud
Point carré : Lettre d'information interne du ministère de
L'enseignement supérieur et de la Recherche
Population et sociétés
Pour la science
Publics et Musées : revue internationale de muséologie
Quartiers : Piton Saint-Leu
La recherche
Recherche Technologie
Région : la lettre de la Région Réunion
Région : le magazine de la Région Réunion
La Réunion agricole : le journal du monde agricole et rural
La revue agricole de l'Ile Maurice I- Décembre 1924-Décembre 1939
La revue agricole de l'Ile Maurice II- Avril 1944-Avril 1948
La revue agricole de l'Ile Maurice III - Juin 1948-Décembre 1954
Revue agricole et sucrière de l'Ile Maurice I - Février
1955-Décembre 1974
Revue agricole et sucrière de l'Ile Maurice II - Janvier
1975-Décembre 1982
Revue agricole et sucrière de l'Ile Maurice III - Janvier 1983-
La revue des livres pour enfants
La revue du Musée des arts et métiers
Revue du palais de la découverte
Revue internationale de systémique
La salle d'actualité
Science Culture : revue des sommaires de revues
Science et vie
Science et vie junior
Sciences et avenir
Sciences et voyages
SIGMA : le bulletin de la statistique européenne
Smithsonian
Sucrierie française
Techniques et culture
Terrain : carnets du patrimoine ethnologique
Tourisme infos : en bref
Unesco courrier

Agreste : le bulletin de statistique agricole (Données)
Agreste : le bulletin de statistique agricole (Analyses et études)
Alliage : Culture - Science - Technique
AMCSTI infos
Les années laser : toute l'actualité audio-vidéo
Art press : édition internationale
Arts info
Bibliothèque de Travail
Bibliothèque de Travail 2ème Degré
Bibliothèque de Travail Junior
Bibliothèque de Travail Junior
Bulletin semestriel de l'Observatoire Départemental de la Délinquance
Clepsydre
Les clés de l'actualité : l'actualité pour comprendre / comprendre l'actualité
Contact : bulletin d'information de l'Université de la Réunion
Contacts : le bulletin des agents de la Région [Réunion]
Corsair Magazine
Courrier de l'Unesco
La Crise : la lettre de réflexion des responsables réunionnais
Le Cycle
Documentation européenne
Le dossier de l'Europe
L'écho de Mascarin
Eco-Austral : l'essentiel de l'économie dans l'Océan Indien
Economie de la Réunion
Economie mixte
Enseignement supérieur et recherche : lettre d'information
Ensemble : Journal de l'Office Départemental pour la Promotion des personnes Handicapées
Ethnologie française
Etudes et synthèses
Eurobaromètre : l'opinion publique dans la Communauté européenne
L'Europe en mouvement
Europe verte
L'évènement du Jeudi
Facts about sugar
Femmes d'Europe
La gazette de l'hôtel Drouot
La gazette des communes, des départements, des régions
Géopolitique : Revue de l'Institut International de Géopolitique.

Grand Océan
Hexaméron
L'Homme : revue française d'anthropologie
La hulotte
L'illustration
Info CARIF-OREF Réunion
Informations de l'Eurostat
Journal des anthropologues
Korail Océan Indien : le magazine de la coopération régionale
Lansiv
La lettre Ademe
La lettre d'astéroïde
La lettre des musées de France
Libération
Magmagazine : A l'écoute de la Terre...et des enfants
Mikado
Le Monde : Arts - Spectacles

ORGANIGRAMME ET QUELQUES TITRES

DE PERIODIQUES REÇUS AU

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Conservateur
Sonia RIBES

**Entretien
service technique**

Noé DORILAS
Guy HUREL

assurent aussi l'accueil et
la surveillance
en cas d'absence de M.X ou de
M. JULIE)

**Accueil
Surveillance**

Monsieur X
(Mme CUVELIER)

Monsieur JULIE
*entretien de
8h à 10h.*

Bibliothèques

Documentaliste
Stéphanie HOAREAU

Aide-documentalistes
Jean Raymond FERRERE
Carole FURCY (CES)

**Secrétariat
Comptabilité
Régie recettes**

Marie-Josée BEGUE

Animation

Professeurs-relais
Muséum Hélène BAUDOT
Jardin de l'Etat Roger LAVERGNE

animateur
Objecteur de conscience:
Nicolas ONATZKY

CES SRAM*
affecté au Muséum
(travaux scientifiques
bibliothèque adultes)

Jean-Michel PROBST

Inventaire des collections
(Conventions Conseil Général/
SRAM*)

Oiseaux: Yves-Michel DE VIVIES
INsectes Christian GUILLERMET
Poissons: Maurice PARMANTIER

Revue Adultes

(Abonnements, Payants)

- Système D
- Science & vie.
- Science & Avenir.
- Revue Française d' Aquariologie.
- La Recherche.
- Revue du palais de la découverte.
- Nouvelle revue d' Entomologie.
- Le livre hebdo.
- Reseau-Cetacés.
- Geo.
- Pour la science.
- Insectes un autre monde parmi nous.
- Bull. de la sté Science Nat.
- Alauda.
- Ecologia le magazine de l' environnement.
- Crusoe.
- V.S.D. Nature.
- Grands Reportages.
- Océans : Sous la surface, un autre monde.
- Ca m'interesse.
- Océanorama.

Revue Adultes

(Abonnements gratuits)

- Le courrier de la nature.
- La sauvagine et sa chasse.
- Spore. Bulletin. bimestriel du centre technique de cooperation, agriculture et rurale.
- La lettre de L'O. C. I. M.
- Enseignement superieur & Recherche.
- Rivages : Bulletin. d'information du conservatoire du littoral.
- La lettre des musées de France.
- L'Oréole.
- Lettre d' information.
- ORSTOM : Actualités.
- Grain' sel.
- Ensemble.
- Alliage.
- Bulletin interne de liaison des personnels de l'université de la Reunion

Revue Enfants

(Abonnements Payants)

-Terre sauvage.

-La hulotte.

-Wapiti.

-Science et vie junior.

-Image doc : le magazine-decouverte.

-Animam.

La revue des livres pour enfants.

-Lire pour comprendre.

Boum ta science.

-C.R.I.L.J.

Rayon vert.

Revue enfants

(Abonnements Gratuits)

-A.R.U.M.

-Cascade.

-Découverts.

QUELQUES TITRES DE MONOGRAPHIES DU

FONDS OCEAN INDIEN DE

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE.

Dessin. Métiers d'art

Voir aussi notice 482 bis

IOI
Réunion
74
CAR
857. CARRON, Pierre
La Réunion / ill. de Pierre Carron ; [préf. de E. Welsch]. — Annonay : Presses de Bétiinas, 1978. — 1 coffret sous emboîtement, [26] f. de pl. ; 39 cm.
Exemplaire n° 254 d'un tirage limité à 1026

IOI 2667

IOI
Réunion
74
IGO
858. IGO. — Ile Maurice : Presses de Précigraph, 1980. — 63 p. : ill. ; 27 cm.

IOI 495

IOI
Réunion
741.5
FAU
859. FAURE, Michel
Ki sa lé : les grosses têtes de la Réunion en caricatures / Michel Faure. — Saint-Denis : Australes Ed., 1979. — 167 f. de pl. ; 28 cm.

IOI 697 - IOI 698

IOI
Réunion
745
ILE
860. L'île de la Réunion / [par Tony Manglou, Patrick Goyet, Yves Augcard, Mgr. Gilbert Aubry... et al.] ; [préf. d'Auguste Legros]. — Paris : Société d'encouragement des métiers d'art, 1985. — 85 p. : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 30 cm.
Numéro spécial de : "Métiers d'art", n° 30, déc. 1985. — Bibliogr.

IOI 2986

IOI
Réunion
746.3
REU
861. REUNION. Commissariat à l'artisanat
Jours de Cilaos : broderie de l'île de la Réunion / Conseil général, Commissariat à l'artisanat, île de la Réunion ; [sous la dir. de Tony Manglou] ; [réd. par Pierre Persyn] ; [photogr. Yves Dubois]. — Saint-Denis : Conseil général, 1986. — 69 p. : ill. ; 23 x 30 cm.

IOI 4363

Peinture

IOI
Réunion
75
AQU
862. Aquarelles au vent : La Réunion, 1789-1818 : Jean-Joseph et Amédée Patu de Rosemont / [Eric Boyer, Alain Louedec, Valérie Pascaud, Jackie Ryckbebusch... et al.] ; [publ. par le Conseil général de la Réunion et les Archives départementales]. — [Saint-Denis] : Conseil général de la Réunion : Archives départementales, 1987. — 87 p. : ill. noir et en coul. ; 21 x 30 cm.
ISBN 2-86150-002-6

IOI 4354

IOI
Réunion
75
EXP
863. [Exposition. Saint-Denis-de la Réunion, Musée Léon Dierx. 1988]
La Vraie Adèle Ferrand : Nancy 1817 - Bourbon 1848 : [exposition présentée] au Musée Léon Dierx, [Saint-Denis de la Réunion en 1988] / [catalogue réd. par] Suzanne Greffet-Kendig ; préf. de Serge Ycard... — Saint-Denis : Ed. du Conseil général de la Réunion, 1988. — Pagination multiple : ill. en noir et en coul. ; 30 cm.

IOI 4254

4255

IOI
Réunion
75
ROU
864. ROUBANE, Deborah
Des Pitons aux Iagons : peintures / de Deborah Roubane ; texte de Jean-François Sam-Long. — [S.l.] : [s.n.], [1987] (75- Paris : Impr. S.M.I.). — [86] p. : tout en ill. en coul. ; 19 x 28 cm.

IOI 3380

IOI
Réunion
75
SAM
865. SAM-LONG, Jean-François
Peintres de l'île de la Réunion / Jean-François Sam-Long ; photogr. Tony Manglou ; maquette Jean-Louis Chatonnet. — [Saint-Denis] : UDIR, 1979. — 89 p. : ill., couv. ill. ; 21 cm. — (Anchaing).

IOI 646

a) LABAUVE D'ARIFAT, Cyrille de. L'Organisation judiciaire en matière civile à l'île Maurice, p. 5-15.

b) ANDRE-ROBERT, J., BUSSIER, E. Le Déroulement d'un procès civil en Cour suprême, p. 16-38.

IOI 807 - 5092 - 5093

IOI
Maurice
347.991
UNI
1358. UNIENVILLE, Raymond M. d'
Nomenclature des décisions de la Cour suprême de l'île Maurice relatives
aux codes civil, de procédure civil et de commerce : 1861-1963 / par
Raymond M. d'Unienville... — Port-Louis : Mauritius printing, 1964. — 136 p. ; 22 cm.
IOI 808

Prévoyance et assistance sociale. Franc-maçonnerie

IOI
Maurice
36
BAL
1359. BALIGADOO, J.S.
Inégalité devant la mort : le tiers-monde et le droit aux soins médicaux /
J.S. Baligadoo ; entretiens avec J.C. Cangy. — Paris : SFERAMIS ; Rose-Hill : Ed. de
l'océan Indien, 1986. — 129 p. : couv. ill. ; 20 cm.
Bibliogr. p. 126-129
IOI 2886

IOI
Maurice
366.1
QUE
1360. QUENETTE, Louis Rivaltz
La Franc-maçonnerie à l'île Maurice / Louis Rivaltz Quenette. — Port-Louis : Ed. La
Vauverdoise, [1988]. — 157 p. : ill. ; 21 cm.
IOI 4277
IOI 4690

IOI
Maurice
368.165
FOND
1361. FONDS D'ASSURANCE CYCLONE-SECHERESSE (Maurice)
Assurance récolte à l'île Maurice : 1846-1971 / [Fonds d'assurance cyclone-
sécheresse] ; [préf. de R. Pyndiah]. — Port-Louis : Regent press, 1971. — 44 p. : ill. ;
30 cm.
IOI 809

Education. Enseignement

1362. MEETOO, J.
Linguistique et pédagogie du français à l'île Maurice : essai d'analyse de la
complexité du français écrit chez l'élève mauricien de la "form 1" /
J. Meeto. — [S.l.] : [s.n.], 1984. — 4 microfiches ; 219 p. : ill.
Mém. de maîtrise : Linguist. : Université de La Réunion : 1980. — Bibliogr. p. 217-219
IOI 10 097 Mi
10 098 Mi

IOI
Maurice
371
BOU
1363. BOULLE, Margaret
L'Enseignement de la littérature à l'île Maurice / Margaret Boullé. —
[S.l.] : [s.n.], 1982. — 118 f. : ill. ; 30 cm.
Mém. de maîtrise : Lett. : La Réunion : 1982. — Bibliogr. f. 110-118
IOI 4481
IOI 10 001 Mi

IOI
Maurice
371
MAR
1364. MARIE, Adélla
Un aspect de l'enseignement de la littérature (niveau secondaire), à l'île
Maurice : l'approche du texte / Adélla Marie. — [S.l.] : [s.n.], 1986. — 212-9 f. -
[2] f. de dépl. : ill. ; 30 cm.
Mém. de maîtrise : Lett. : La Réunion : 1986. — Bibliogr. f. 209-212
IOI 10 096 Mi
IOI 4466

IOI
Maurice
372.41
CUR
1365. CURUMTHAULLY, Lindy
Bilinguisme et apprentissage de la lecture au primaire à l'île Maurice /
Lindy Curumthaully. — [S.l.] : [s.n.], 1988. — 115 f. ; 30 cm.
Mém. de maîtrise : Lett. : La Réunion : 1988
IOI 4480

- IOI
Madagascar
323
ARC 1591. ARCHER, Robert
Madagascar depuis 1972 : la marche d'une révolution / Robert Archer ; préf. de Sennen Andriamirado. — Paris : L'Harmattan, 1976. — 210 p. : cartes ; 22 cm.
Index. — ISBN 2-85802-016-7
IOI 921
- IOI
Madagascar
323
RAM 1592. RAMANANDRAIBE, Lucile Rasoamanalina
Le Livre vert de l'espérance malgache / Lucile Rasoamanalina Ramanandraibe. — Paris : L'Harmattan, 1987. — 136 p. ; 22 cm. — (Points de vue, ISSN 0761-5248).
ISBN 85802-935-0 (erroné)
IOI 3915
- IOI
Madagascar
325
CRO 1593. CROS, Louis
Madagascar pour tous / Louis Cros. — Paris : Albin Michel, [ca. 1920]. — 478 p. : ill. ; 21 cm. — (Les Colonies pour tous ; 3).
Sous-titre de couv. : "Comment aller ? Que faire à Madagascar". — 1920 d'après le texte
IOI 1034
- IOI
Madagascar
325
SCH 1594. SCHLEMMER, Bernard
Le Menabe : histoire d'une colonisation / Bernard Schlemmer. — Paris : ORSTOM : diffusion L'Harmattan, 1983. — 267 p. : ill., couv. ill. en coul. ; 24 cm. — (Travaux et documents de l'ORSTOM ; 164).
Th. 3^e cycle : Anthrop. : Paris 5 : [198?]. — Bibliogr. p. 251-260. — ISBN 2-7099-0702
IOI 2011
- IOI
Madagascar
325.1
BOU 1595. BOUSIGES, Jacques
Les Etrangers à Madagascar / par Jacques Bousiges. — [S.l.] : [s.n.], 1956. — 308 f. : ill. ; 30 cm.
Th. : Droit : Rennes : 1956. — Manque f. 166-268. — Bibliogr. f. 300-303
IOI 2025
- IOI
Madagascar
325.1
HOU 1596. HOUSSEN, Zakir
La Question des Indo-pakistans de Madagascar / Zakir Houssen. — [S.l.] : [s.n.], 1988. — 87 f. : ill. ; 30 cm.
Mém. de D.E.A. : Etudes politiques : Aix-Marseille 3 et Université de la Réunion : 1988. — Bibliogr. [3] f.
IOI 4327
IOI 4328
- IOI
Madagascar
325.3
GON 1597. GONTARD, Maurice
La Politique religieuse de Gallien à Madagascar pendant les premières années de l'occupation française : 1896-1900 : d'après les documents du dépôt d'archives d'outre-mer à Aix / Maurice Gontard. — Paris : Société française d'histoire d'outre-mer, 1971. — P. 183-214 ; 24 cm.
Extr. de : "Revue française d'histoire d'outre-mer", 1971, 2^e trim., n° 211
IOI 926
- IOI
Madagascar
325.33
DES 1598. DESCHAMPS, Hubert
Les Migrations intérieures passées et présentes à Madagascar / Hubert Deschamps. — Paris : Berger-Levrault, 1959. — 283 p. : cartes ; 22 cm. — (L'Homme d'outre-mer ; 1).
IOI 928 - IOI 929
- IOI
Madagascar
325.4
PAS 1599. PASCAL, Roger
La République malgache : pacifique indépendance / Roger Pascal ; préf. de Flavien Ranaivo,... — Paris : Berger-Levrault, 1965. — 202 p. : tabl. ; 22 cm. — (Monde d'outre-mer. Histoire).
Bibliogr. p. 190-196
IOI 942 - IOI 943

IOI
Seychelles
804.013
OFF
1841. OFFRAY, Danielle d'
Diksyonner Kreol-fransé = Dictionnaire créole seychellois-français /
Danielle d'Offray, Guy Lionnet. — Hambourg : H. Buske, 1982. — VIII-422 p. ; 22 cm. —
(Kreolische Bibliothek, ISSN 0720-9983 ; 3).
Bibliogr. (2) p. — ISBN 3-87118-569-8

IOI 2991 - IOI 3043

Littérature

IOI
Seychelles
840-1
ANT
1842. Anthologie de poésie seychelloise / [textes de Daniel Varigault, Marie
Quérard, Antoine Abel, Daniel Ally... et al.] ; [dessins A. Cadet]. — Saint-Leu, La Réunion :
Ed. Presses de développement, 1984. — 89 p. : ill. ; 21 cm. — (Anchaing).
IOI 2136

IOI
Seychelles
840-3
ABE
1843. ABEL, Antoine
Contes et poèmes des Seychelles / Antoine Abel. — Paris : J.P. Oswald, 1977. —
70 p. ; 18 cm. — (Poésie-Prose africaine ; 23).
ISBN 2-7172-0816-X
IOI 4273

IOI
Seychelles
840-3
ABE
1844. ABEL, Antoine
Une Tortue se rappelle : réclt / Antoine Abel. — Paris : J.P. Oswald, 1977. —
123 p. ; 18 cm. — (Poésie - Prose africaine ; 22).
ISBN 2-7172-0824-0
IOI 4272

IOI
Seychelles
840-3
LIO
1845. LIONNET, Guy
Les Mémoires imaginés de Jean-Baptiste Quéau de Quinssy : dernier
commandant français des Séchelles / Guy Lionnet ; [préf. René Paul Victoria...]. —
Sainte-Clotilde : A.R.S. Terres Créoles, 1988. — 254 p. : ill. ; 21 cm. — (Mascarin).
Index
IOI 4279

IOI
Seychelles
840-3
SAI
1846. SAINT-EXUPERY, Antoine de
Pti Prens / Antoine de Saint-Exupéry ; teks kreol James J. Sabadin. — Mahé : Minister
Ledikasyon ek lenformasyon, 1985. — 93 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 22 cm.
Trad. de : "Le Petit Prince"
IOI 2988

IOI
Seychelles
840-3
VER
1847. VERNE, Jules
20 [Vin] mil iye anba lanmer / Jules Verne ; teks kreol Seksyon kreol, L.P.N.
[Lenstiti pedagozi nasyonal], [Minister Ledikasyon ek lenformasyon], Seychelles. —
[S.l.] : [Minister Ledikasyon ek lenformasyon], [ca 1986] (Seychelles national printing). —
107 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 21 cm.
Trad. de : "Vingt mille lieux sous les mers"
IOI 3112

IOI
Seychelles
840.13
LAF
1848. LA FONTAINE, Jean de
Fables de La Fontaine / trad. en créole seychellois [par] Rodolphine Young ; introd.,
notes, remarques sur la langue et glossaire par Annegret Bollee et Guy Lionnet. — Hambourg :
H. Buske, 1983. — 118 p. ; 21 cm. — (Kreolische Bibliothek, ISSN 0720-9983 ; 4).
Bibliogr. p. 115. — ISBN 3-87118-605-8
IOI 3042

IOI
Seychelles
840.13
LAV
1849. Lavantir dan Bovalon. — Seychelles : Seychelles national printing, [ca. 1985].
— 99 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 21 cm.
Notice réd. d'après la couv.
IOI 2990

1869. FLOBERT, Thierry
Evolution juridique et socio-politique de l'archipel des Comores / Thierry
Flobert. — [S.l.] : [s.n.], [1975]. — 2 vol., 648 f. : ill. ; 30 cm.
Th. : Droit : Aix en Provence, Faculté de droit et science politique : [1975 ?]. — Bibliogr. f. 581-644. Index
IOI 904/1-2
1870. BLANCHY, Sophie
La Vie quotidienne à Mayotte : essai d'anthropologie compréhensive /
Sophie Blanchy. — [S.l.] : [s.n.], 1988. — 328 f. : ill. ; 30 cm.
Th. nouv. rég. : Anthrop. : Université de la Réunion : 1988. — Bibliogr. f. 321-328
IOI 4210 - IOI 4211 - IOI 4103
1871. FAUVEAU, Vincent
Mayotte : coutumes et traditions : à la découverte des Mahorais... / Vincent
et Claire Fauveau ; avec la collab. de Yves Alembik. — Sainte-Suzanne : Ed. UDIR, 1984. —
107 p. : ill. ; couv. ill. en coul. ; 21 cm. — (Anchaing).
IOI 2150
1872. LE FUR, Yves
Bangas, Mayotte / [textes et légendes Yves Le Fur, Jean-Claude Pichard, Anne-Marie
Pichard-Libert] ; [préf. de Claude Allibert]. — Mayotte : Ed. B'wi, 1989. — 112 p. : ill. ;
18 cm x 25 cm.
ISBN 2-9503793-0-3
IOI 4790
1873. Regards sur Mayotte / Centre mahorais d'animation culturelle ; Direction Jeunesse
et sports de Mayotte ; Institut de formation à l'animation de la Réunion ; Union régionale
animation et développement ; [sous la dir. de Gilbert Vali]. — [Saint-Denis] : URAD,
[ca. 1986]. — 106 p. : ill. ; 21 cm.
Bibliogr.
IOI 2801
1874. Contes comoriens / textes rassemblés et trad. par Marie-Françoise Rombi et
Mohamed Ahmed-Chamanga ; ill. de Gérard Bois. — Paris : CILF : EDICEF, 1980. —
139 p. : ill., couv. ill. en coul. ; 18 cm. — (Fleuve et flamme. Série bilingue).
Textes en comorien et en français. ISBN 2-85319-075-7
IOI 2119
1875. Contes mahorais / [recueillis, trad. et préf. par] Claude Allibert ; [introd. de Robert
Cornevin]. — Paris : Académie des sciences d'outre-mer ; Nice : Centre universitaire
méditerranéen, [ca.1977]. — 136 p. ; 21 cm. — (Archives orales mahoraises).
1977 d'après le texte
IOI 3046
1876. Mayotte : légendes et histoires drôles / [recueillis par] Youssouf Saïd ;
présentées par Sophie Blanchy ; ill. de Saindou Abdallah. — Sainte-Suzanne : Ed. UDIR,
1986. — 78 p. : ill., couv. ill. en coul. ; 21 cm.
Bibliogr.
IOI 3929

INSEE-REUNION:

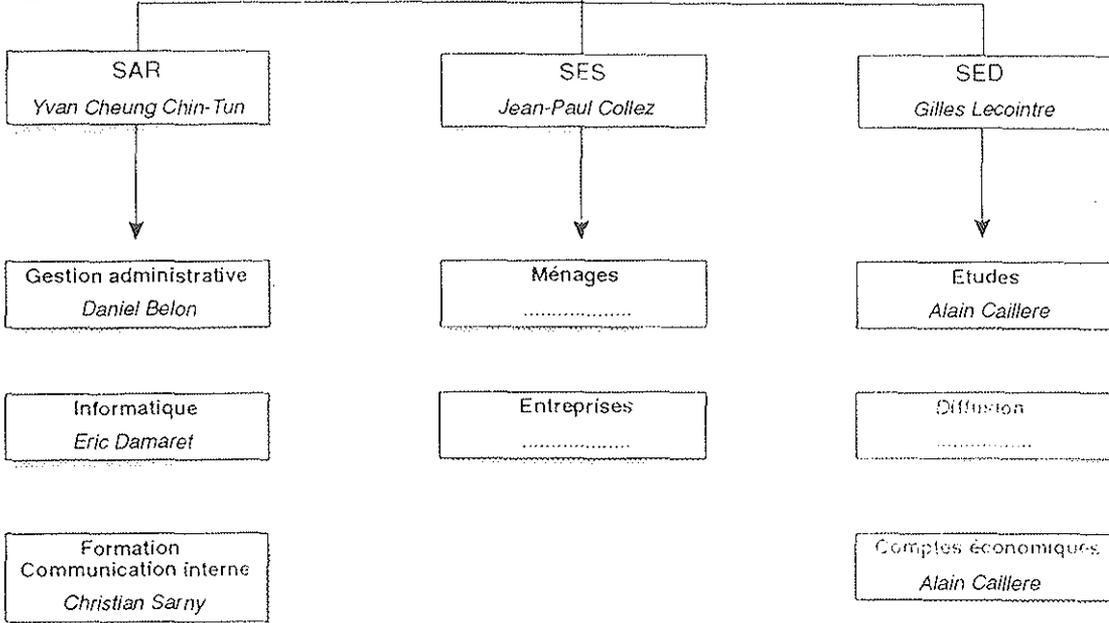
ORGANIGRAMME

FICHE DE DEMANDE D'INFORMATION

CLASSEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

PRODUITS

Direction : Jean-Claude Hautcoeur



Repères

Nombre de personnes : 53 titulaires, 3 VAT et 6 pigistes

Hommes : 66 %
 Femmes : 34 %
 Dans la région : 66 %
 Hors région : 34 %

Partition par corps
 A : 26 % ; B : 26 % ; C : 55 %

Moyen par catégorie

	B	C	Total
7	41,6	40,0	42,1

Moyen par service

SAR	SES	SED	Total
7	42	44,2	42,1

Partition par service

	DIR+SAR	SES	SED
n.	11	14	10
n.	3	6	9
al	14	20	19



Observatoire Economique de la Réunion

DATE :

données

ENQUETE PERMANENTE SUR LES BESOINS
ET INFORMATION STATISTIQUE ET
ECONOMIQUE

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI A REPONDU (EN PARTICULIER SI C'EST UNE PERSONNE ETRANGERE)
OBJET DE LA DEMANDE ; exemple : TOURISME, DESSIN, PRIX...)

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (NOM, RAISON SOCIALE, PROFESSION, ADRESSE, SERVICE, TELEPHONE,
OBJETS DE LA LETTRE, ETC...)

OBJETS DE LA DEMANDE (*noter en détail les demandes et les moyens de réponse*) :

SEMAPHORE, INDICATEURS CONJONCTURELS, FICHES BIBLIOGRAPHIQUES, PANORAMA, REVUE,
REVUE DE L'ECONOMIE DE LA REUNION, ANCIENNES PUBLICATIONS, PUBLICATIONS NATIONALES,
PUBLICATIONS INTERNATIONALES (ONU, FAO, OMS, BIT, ... etc ...).

MODE DE DEMANDE

MODE DE REPONSE

Telephone

Lettre

Autre

CLASSEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'INSEE.

- 00 BIBLIOGRAPHIES ET DICTIONNAIRES
 - Politique - Economie - Mathématique

- 0 ANNUAIRES STATISTIQUES
 - france - Outre-mer
 - Monde
 - Démographie
 - Travail
 - Santé
 - Production et Commerce

- I GEOGRAPHIE
 - Physique
 - Humaine
 - Economie

- II HISTOIRE

- III RELIGIONS, PHILOSOPHIES, CIVILISATION

- IV BIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE, GENETIQUE

- V DEMOGRAPHIE ET SANTE
 - Théorie et méthodologie
 - Nutrition et santé
 - Limitation des naissances
(contraception et planning familial)

- VI MATHEMATIQUES
 - 1. Généralités
 - 2. Arithmétique
 - 3. Analyse
 - 4. Algèbre linéaire
 - 5. Recherche opérationnelle,
programmation mathématique, simulation

VII PROBABILITES

VIII STATISTIQUES

1. Théorie et Recherche
2. Méthodologie
3. Application et Résultats

IX ECONOMIE

1. Macro Economie - Economie qualitative
 - Histoire et théories économiques
 - Monnaies - Banques - Inflation
 - Politique des revenus
 - Divers
2. Micro Economie - Economie quantitative
3. Emploi
4. Economie du Développement et de la Croissance
 - Croissance
 - Commerce et Relations Internationales
 - Economie du Développement
5. Comptabilités nationales
6. Economie Régionale
7. Economie Publique
 - a) - Finances Publiques
 - b) - Budget - Loi de finance
 - c) - Sécurité Sociale
8. Gestion d'entreprise
 - a) - Comptabilité - Gestion financière
 - b) - Marketing (Etudes de marché -
Distribution - Publicité)
 - c) - Organisation et Gestion de personnel

9. Prévion - Plannification - Prospective.

X COMMUNICATIONS ET LINGUISTIQUE

- Le langage
- Les mass média
- Divers

XI SOCIOLOGIE - PSYCHOLOGIE

- Sociologie générale
- Sociologie urbaine
- Sociologie du travail
- Psycho-Sociologie

XII SCIENCES POLITIQUES

1. Théories

2. Institutions

- nationales
- internationales

3. Vie Politique

- la vie politique depuis 1940 (France et Europe)
- les partis
- vie politique africaine

4. L'Etat - l'Administration

- l'état et la science administrative
- la réforme de l'état
- monographies sur des administrations

XIII DROIT ET LEGISLATION

- Codes Dalloz
- Droit Public
- Droit Privé

XIV MONOGRAPHIES ECONOMIQUES PAR PAYS

XV MECANOGRAPHIE INFORMATIQUE

XVI AGRICULTURE

inventaire communal 1988

source d'informations pour les 24 communes de l'île.
Instrument indispensable pour connaître le cadre de vie
des communes.

permet de :

repérer les commerces, les services et les équipements à la disposition des populations,
répertorier les équipements de chaque commune,
d'analyser les relations intercommunales,
d'évaluer le pouvoir d'attraction des communes,
d'apprécier la clientèle potentielle d'une zone,...

publications :

le Communoscope résume, pour la Réunion, les résultats
par commune selon divers découpages géographiques.
8 pages, Prix : 60 F

le Cartovision donne les principaux résultats en 15 cartes
commentées au niveau communal.
10 pages, Prix : 60 F

et aussi :

Fiche communale (tous les résultats d'une commune en 7
pages) et **Fiche profil** (2 pages d'informations complémentaires issues d'autres sources).

Conditions générales de vente (toutes publications) :

Pour les ventes au numéro, participation aux frais d'expédition :

Réunion, métropole, DOM/TOM : 10 FF par envoi
Etranger : 20 FF par ouvrage

Diffusion
en partenariat

■ Flash' habitat

Tableau de bord semestriel de l'habitat à la Réunion publié
conjointement par la DDE et l'INSEE.

■ Femmes en chiffres

Publication conjointe de la Délégation Régionale à la Con-
dition Féminine et de l'INSEE.

Ouvrage de référence contenant des données statistiques
sur les femmes à la Réunion dans les domaines économi-
que et social.

Comparaison entre les hommes et les femmes et aussi,
situation de la femme réunionnaise dans l'ensemble na-
tional.

Edition 1988
Format 16 x 24
64 pages
Prix : 40 FF

■ Serveur du Conseil Régional

Vous y trouverez, outre les renseignements proposés par
la Région, des informations relatives aux principaux indi-
cateurs économiques et sociaux au niveau régional et
communal.

3614 REG REUNION

(0,36 F par minute + 0,12 F la connexion).

SÉRIES SUR MESURE

abonnement sur 2 ans)

Indice des prix à la consommation (Réunion)
12 fois par an :
Réunion, métropole, DOM/TOM, étranger : 500 FF

Indice national du coût de la construction
4 fois par an :
Réunion, métropole, DOM/TOM, étranger : 100 FF

SMIC Réunion
non périodique :
Réunion, métropole, DOM/TOM, étranger : 100 FF

BULLETIN TRIMESTRIEL DE STATISTIQUE

abonnement : 4 numéros par an)

Réunion, métropole, DOM/TOM,
1 an : 55 F
2 ans : 100 FF
étranger :
1 an : 100 FF
2 ans : 180 FF

Prix au numéro : 15 FF.

Recensement de la population de 1990

Fascicule orange

Résultats provisoires par arrondissement, commune et
unité urbaine - Evolutions démographiques 1974-1982-
1990.
16 pages, 40 FF

Fascicule bleu

Population légale par arrondissement et commune en
1982 et 1990.
8 pages, 13 FF

Logement, population et emploi par commune, arrondis-
sement et unité urbaine.
108 pages, 90 FF

Fascicule vert

Population - Activité - Ménages
Le département et ses communes.
180 pages, 137 FF

Cartoscope

Les 24 communes et 90 mairies annexes de la Réunion
illustrées en 20 cartes couleur réparties en 4 thèmes :
Population - Emploi - Logement - Ménages.
Prix : 150 FF

Des tableaux et des cartes standard (ou à la demande),
des fichiers sur support magnétique sont disponibles (se
renseigner au Service Etude Diffusion (SED) pour les de-
mandes et la facturation).

Les "Dossiers" fournissent les résultats détaillés d'enquêtes et d'opérations statistiques de l'INSEE-Réunion. Chaque publication porte sur un thème unique et s'adresse à un public spécialisé.

Dossiers issus de l'exploitation de :

Enquête Budget Famille 1986/1987 :

- 21 (mai 1992) : L'équipement des ménages
- 20 (mai 1992) : Démographie et Emploi
- 17 (octobre 1991) : Le logement des ménages
- 15 (octobre 1991) : Revenus des ménages
- 14 (septembre 1991) : Consommation des ménages

Hébergement - Tourisme :

- 24 (octobre 1992) : La fréquentation touristique à la Réunion en 1991
- 23 (septembre 1992) : La fréquentation hôtelière à la Réunion en 1991
- 19 (novembre 1991) : La fréquentation hôtelière à la Réunion en 1990
- 18 (novembre 1991) : La fréquentation touristique à la Réunion en 1990
- 13 (novembre 1990) : La fréquentation touristique à la Réunion en 1989
- 12 (août 1990) : La fréquentation hôtelière à la Réunion (1988 et 1989)

Comptes économiques :

- 16 (octobre 1991) : Comptes économiques 1980-1990 : la décennie industrielle
- 9 (août 1987) : Comptes économiques 1970-1985 : la croissance tranquille
- 2 (novembre 1982) : Comptes économiques de la Réunion 1975-1980

Salaires - Pouvoir d'achat :

- N° 11 (avril 1990) : Salaires du privé en 1986 (Exploitation des déclarations annuelles des salaires)
- N° 1 (mars 1982) : Evolution comparée des pouvoirs d'achat du SMIC et du salaire minimum de la fonction publique (1971 à 1980)

Emploi - Formation :

- N° 27 (mai 1993) : Panel de jeunes chômeurs 1986/1990 (formation, insertion, inactivité)
- N° 10 (décembre 1988) : Formation Analphabétisme (Enquête Conditions de vie 1988-1989)
- N° 5 (août 1984) : L'emploi à la Réunion (1978-1979)
- N° 3 (février 1984) : Structure des emplois à la Réunion dans les établissements de plus de 10 salariés

Etudes diverses :

- N° 28 (juin 1993) : Enquête logement 1989
- N° 22 (septembre 1992) : EAE Commerce
- N° 8 (mai 1987) : Zones et microrégions : Réunion, l'île aux contrastes
- N° 7 (mai 1985) : Industries agro-alimentaires : le problème de la modernisation
- N° 6 (février 1985) : Inventaire communal : Pour mieux connaître la qualité de la vie au niveau local
- N° 4 (juillet 1984) : Le commerce extérieur de la Réunion 1975-1983

Enquête annuelle d'entreprise :

- N° 26 (décembre 1992) : L'industrie en 1990
- N° 25 (octobre 1992) : Les services en 1990
- N° 22 (octobre 1992) : Le commerce en 1990

Abonnement (8 numéros consécutifs)
Réunion, métropole, DOM/TOM 360 FF.
Etranger : 520 FF.
Vente au numéro : 45 à 90 FF.

(novembre-décembre 1992)

ondité dans les îles
ntrats emploi solidarité
ration
image
APE

(septembre-octobre 1992)

artiers de Saint Denis
nisation
en D.S.O
c automobile
nissances

(juillet-août 1992)

risisme, ça marche ?
ement
ansferts publics
istrie
ervices
énoms

(mai-juin 1992) :

mployés communaux
tection sociale
ndition féminine
ntreprises commerciales

(mars-avril 1992) :

linquance à la Réunion
alaires du secteur privé

(janvier-février 1992) :

union de l'an 2000 : projections démographiques
rspectives économiques

6 (novembre-décembre 1991) :

eunes : formation, emploi, logement

5 (septembre-octobre 1991) :

ier : l'enjeu démographique
ans de croissance économique.

nement 1 an :

méros par an + supplément annuel "TER")

ion, métropole, DOM/TOM : 180 FF

ger : 560 FF

u numéro : 30 FF

Tableau économique de la Réunion 93/94

Le document de référence annuel.

Le "TER" brosse un tableau de la vie économique et sociale de la Réunion. Il s'articule autour de 90 rubriques regroupées en 21 chapitres eux-mêmes répartis en 5 grands thèmes :

Atlas-Conditions de vie-Niveau de vie-Activités économiques-Agrégats et macro-économie.

Chaque rubrique est désignée par un mot-clé illustré par des tableaux chiffrés avec en regard un commentaire agrémenté de graphiques.

Des définitions permettent de comprendre les concepts utilisés.

Une notice "Pour en savoir plus" et l'indication des sources renvoient à des informations plus complètes.

Supplément annuel à la revue servi gratuitement aux abonnés.

Format : 14 x 21
Édition 1993/1994
200 pages, Prix : 70 FF.

L'INSEE-RÉUNION, c'est aussi :

■ SYCOMORE

une base de données bibliographiques : plus de 10 000 références sur la vie économique et sociale de la Réunion.

Consultation sur rendez-vous.

■ SEMAPHORE

banque locale de données constituée de séries temporelles concernant la Réunion, la Métropole et aussi l'Océan Indien.

■ SIRENE

(Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements) : inventaire complet de toutes les entreprises et de l'ensemble des établissements du département :

A votre disposition, la liste complète ou partielle des 28 000 établissements de l'île sous forme de listings, étiquettes, disquettes (tarification sur demande).

Le service d'immatriculation des entreprises est ouvert :

- du lundi au jeudi de 8 h à 15 h 30
 - et le vendredi de 8 h à 12 h
- Tél. : 29-51-58
Fax : 29 76 85

■ SIRENE MINITEL :

- 36.17 SIRENE
- 2,27 FF la minute (connexion : 0,12 FF).

Revue
bimestrielle

L'économie de la Réunion

"L'économie de la Réunion" présente une analyse des faits économiques, démographiques et sociaux de la région ainsi que des rubriques sur la conjoncture et les événements locaux.

Thèmes principaux des 12 derniers numéros :

N° 66 (juillet-août 1993)

La valeur ajoutée dans l'industrie
Les grandes surfaces
Le tourisme
L'emploi
Les personnes âgées

N° 65 (mai-juin 1993)

Ceux qui réussissent à l'école
L'emploi
Le chômage
L'université
Le XIème plan

N° 64 (mars-avril 1993)

Les Réunionnais de retour
Le marché privé du logement
Les patronymes
La délinquance

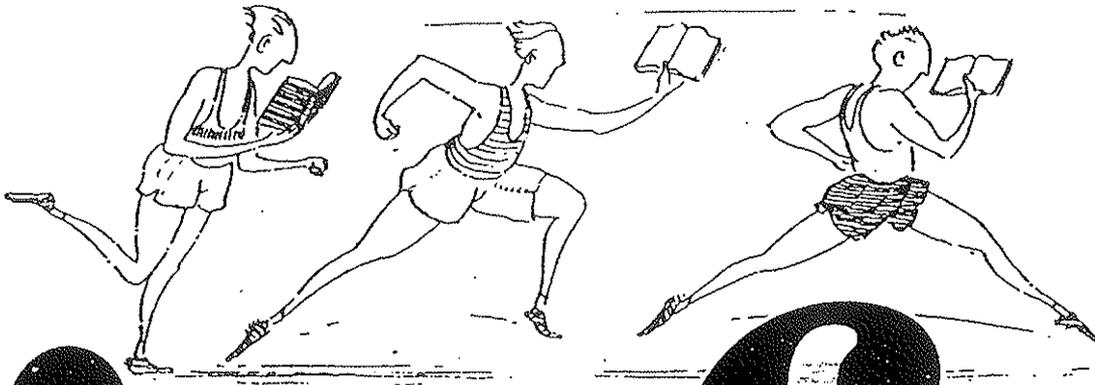
N° 63 (janvier-février 1993)

La Réunion et l'Europe
Les grandes entreprises de service
L'année 1992
Les logements livrés

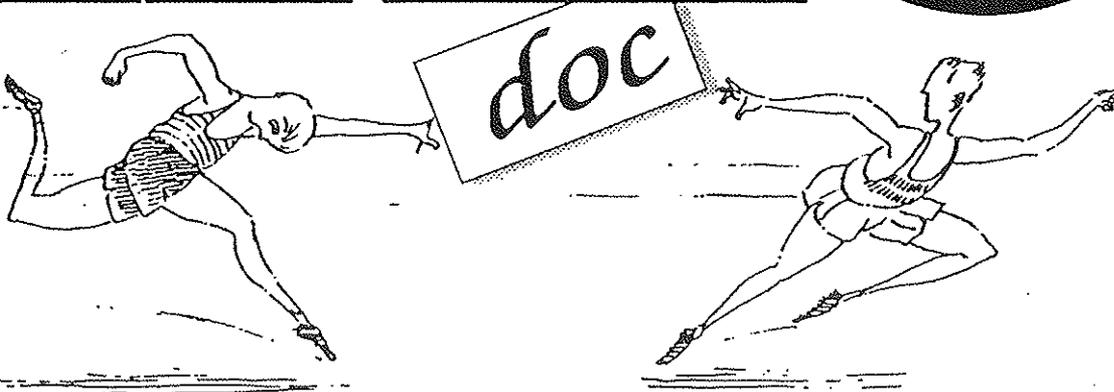
SERVICES ET PRODUITS DOCUMENTAIRES DU

CENTRE DE DOCUMENTATION

DU CONSEIL GENERAL.



info



LETIN D'INFORMATION DOCUMENTAIRE : N°11 - DU 21 JUIN AU 6 JUILLET 1993

Conseil Général, 2 rue de la Source 97488 Saint Denis Cédex - tél. : 21 08 98 poste 66

Service documentation = Votre Banque d'Information

SOMMAIRE

1993/11

du 21 juin au 11 juillet 1993

01 ADMINISTRATION - COLLECTIVITES LOCALES - DECENTRALISATION

- * Assise des Conseillers généraux : le gouvernement appelle les Départements à la rescousse/
Le Moniteur du 18 juin 1993 P 01
- * Le Conseil général de l'Essonne réduit ses frais/
Le monde du 23 et 24 mai 1993 P 03

08 ECONOMIE - INDUSTRIE - ARTISANAT - COMMERCE

- * Coopération intercommunale : préciser ce qu'on entend par développement économique/
La lettre du maire du 29 juin 1993 P 03

09 ENSEIGNEMENT - EDUCATION - FORMATION

- * Les collectivités locales pourront financer les investissements des établissements scolaires privés sous contrat/
La lettre du maire du 29 juin 1993 P 05

13 FINANCES PUBLIQUES - FISCALITE

- * Collectif budgétaire : ce qui change pour les collectivités locales/
La lettre du maire du 29 juin 1993 P 07
- * Comment obtenir des comptes fiables des associations/
Le quotidien du maire du 30 juin au 6 juillet 1993 P 08

14 FONCTION PUBLIQUE - PERSONNEL - MANAGEMENT

- * La nomenclature des métiers, outil du changement/
La lettre du personnel communal du 30 juin 1993 P 09
- * L'application des accords Durafour au 1er Août 1993/
La gazette du 5 juillet 1993 P 11

16 MARCHES PUBLICS

- * Décentralisation : le contrôle de légalité au quotidien/
Le moniteur du 18 juin 1993 P 13

19 SOCIAL - SANTE

- * La protection maternelle et infantile/
Le quotidien du maire juin 1993 P 15
- * Un rapport sur la formation des assistants sociaux/
La gazette du 21 juin 1993 P 16
- * Les dépenses d'aide sociale sont à la charge du département dans lequel les bénéficiaires ont leur domicile de secours/
La lettre du maire du 29 juin 1993 P 18

24 TRAVAIL - EMPLOI

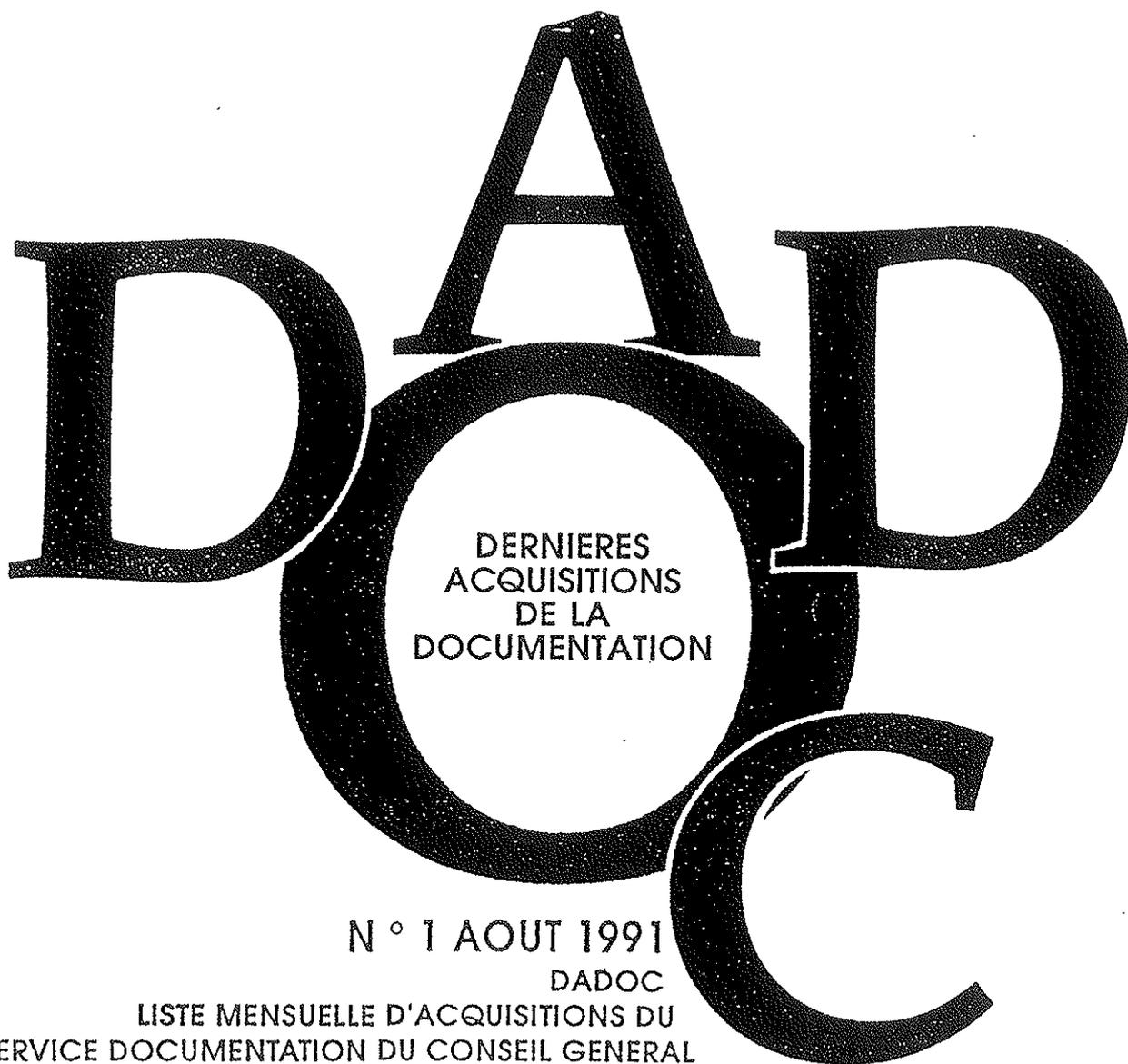
- * Comment limiter les ravages de la délocalisation/
Le moniteur du 18 juin 1993 P 19
- * Mr Delors propose aux Douze une "conception dynamique
du partage du travail" devant déboucher sur un pacte
social européen/
Le monde du 23 juin 1993 P 20
- * Les enjeux de l'insertion par l'économie/
La gazette du 21 juin 1993 P 21
- * Jeunes en difficulté : insertion réussie pour un tiers/
La lettre du personnel communal du 30 juin 1993 P 23

27 DOM-TOM ET PAYS DE L'OCEAN INDIEN

- * Les danseuses de la France selon Elkabach
DOM hebdo juin 1993 P 25
- * Statistiques économiques/
Le moniteur du 18 juin 1993 P 26

28 DIVERS

- * Méhaignerie et le juge du bout du monde/
Le nouvel observateur du 17-22 juin 1993 P 27

The title 'DADOC' is rendered in large, bold, black, serif capital letters. The letters are slightly overlapping and have a grainy, stippled texture. The letter 'O' is the largest and is positioned centrally, with the text 'DERNIERES ACQUISITIONS DE LA DOCUMENTATION' printed inside its white circular center.

DERNIERES
ACQUISITIONS
DE LA
DOCUMENTATION

N ° 1 AOUT 1991

DADOC

LISTE MENSUELLE D'ACQUISITIONS DU
SERVICE DOCUMENTATION DU CONSEIL GENERAL

Service documentation = Votre Banque d'Information

EDITORIAL

Nous sommes heureux de revenir vous présenter, après un an d'interruption, nos dernières acquisitions. DADOC vous sera distribué, comme auparavant, tous les mois.

Un livre vous intéresse? Empruntez-le en remplissant la "demande d'ouvrage" (imprimé rose).

Attention : Les nouveautés présentées dans DADOC sont très demandées. Vous ne pouvez donc emprunter qu'un seul ouvrage et pour 10 jours maximum.

Bonne lecture à tous.

La Documentation

DEMANDE D'OUVRAGE DADOC N°1

à adresser au : SERVICE DOCUMENTATION
CONSEIL GENERAL
2, RUE DE LA SOURCE
97488 SAINT-DENIS CEDEX

TITRE :

NUM D'INV :

COTE :

DEMANDEUR : (Nom et Prénom)

SERVICE : TEL :

ADRESSE ADMINISTRATIVE :

document transmis liste d'attente exclu du prêt

DEMANDE D'OUVRAGE DADOC N°1

à adresser au : SERVICE DOCUMENTATION
CONSEIL GENERAL
2, RUE DE LA SOURCE
97488 SAINT-DENIS CEDEX

TITRE :

NUM D'INV :

COTE :

DEMANDEUR : (Nom et Prénom)

SERVICE : TEL :

ADRESSE ADMINISTRATIVE :

document transmis liste d'attente exclu du prêt



N° 60 avril-mai-juin 1994

Biographique

Bulletin bibliographique mensuel
réalisé par le
SERVICE DOCUMENTATION DU CONSEIL GENERAL

Service documentation = Votre Banque d'Information

LES ARTICLES SELECTIONNES DANS CE BULLETIN
SONT EXTRAITS DE :

-----= = = =oOo= = = -----

- Bulletin d'information de la mutualité agricole
- Bulletin des Elus locaux
- Cahiers pédagogiques
- Economie de la Réunion
- Ena mensuel
- L'Europe en mouvement
- La Gazette des communes, des départements et des régions
- La Lettre du cadre territorial
- Le Monde de l'éducation
- Le Monde diplomatique
- Newsweek
- Le Nouvel Observateur
- Problèmes économiques
- La Quinzaine juridique
- Regards sur l'actualité

RUBRIQUES DE CLASSEMENT

01 ADMINISTRATION / COLLECTIVITES LOCALES / DECENTRALISATION	P 1
03 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / PLANIFICATION	P 3
04 COMMUNICATION / INFORMATION	P 4
08 ECONOMIE / INDUSTRIE / ARTISANAT / COMMERCE	P 5
09 ENSEIGNEMENT / EDUCATION / FORMATION	P 6
12 EUROPE / VIE INTERNATIONALE	P 7
13 FINANCES PUBLIQUES / FISCALITE	P 10
14 FONCTION PUBLIQUE / PERSONNEL / MANAGEMENT	P 11
18 RECHERCHE / TECHNOLOGIE / SCIENCES	P 13
19 SOCIAL / SANTE	P 14
20 SOCIETE / IMMIGRATION / DEMOGRAPHIE	P 16
21 SPORTS	P 18
25 URBANISME / HABITAT / LOGEMENT	P 19
26 VIE POLITIQUE	P 20
27 DOM-TOM ET PAYS DE L'OCEAN INDIEN	P 21

ORGANIGRAMME ET QUELQUES TITRES DE

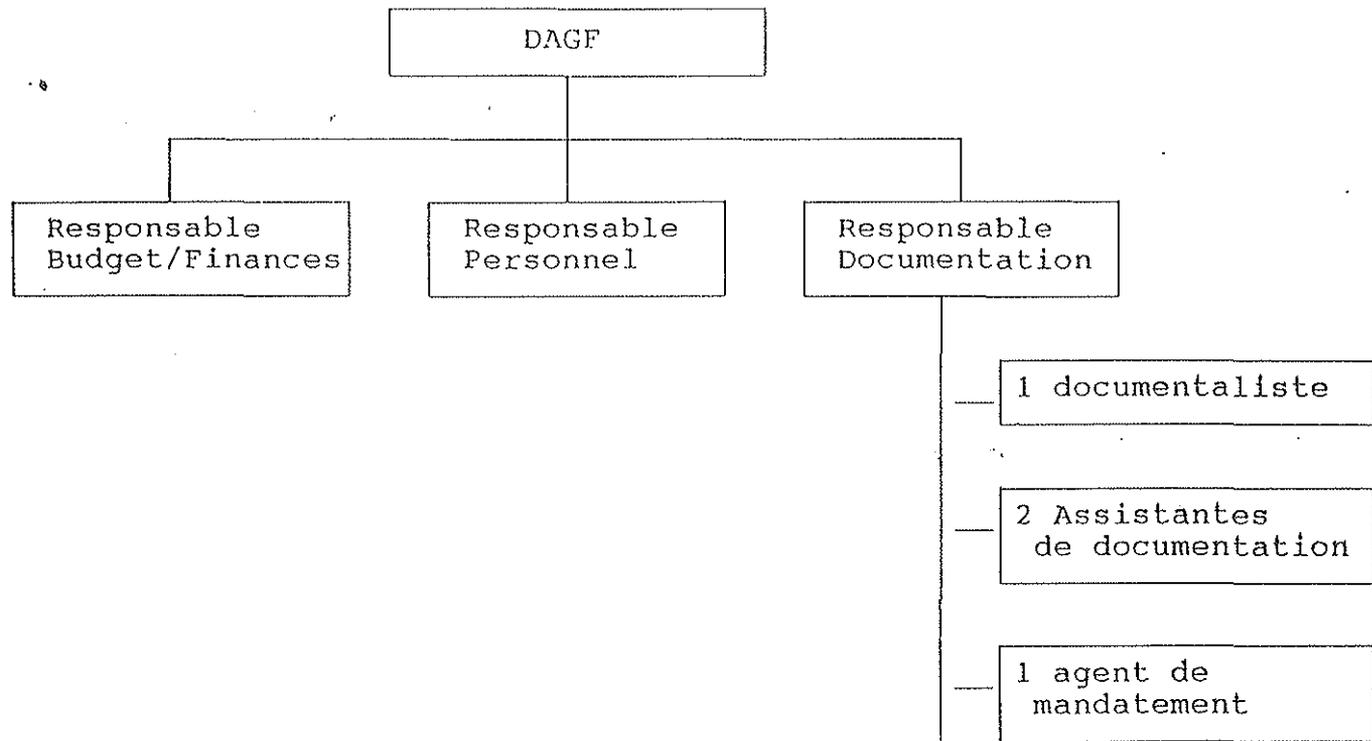
PERIODIQUES DU CENTRE DE DOCUMENTATION

DU CONSEIL REGIONAL.

POSITION DANS L'ORGANISATION

=====

(ORGANIGRAMME)



- . Actualité de la formation permanente
- . Actualité Juridique Droit Administratif (AJDA)
- . Actualité Juridique Propriété Immobilière (AJPI)
- . Actualités législatives DALLOZ
- . Administration (Association du corps préfectoral)
- . Afrique contemporaine
- . Agriculture Magazine
- . Aménagement et nature
- . Aqua revue
- . Archimag
- . Bulletin Décorations Médailles
- . Bulletin d'Information de la Mutualité Agricole
- . Bulletin de Documentation de l'environnement
- . Bulletin Ibion (Sud Ouest de l'Océan Indien)
- . Bulletin Officiel du Ministère de l'Equipement, du Logement des Transports et de l'Espace
- . Bulletin Officiel du Ministère de l'Intérieur
- . Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale
- . Cahiers de la Fonction Publique et de l'Administration
- . Cahiers de l'IAURIF (Institut d'Aménagement Urbain de la Région Ile de France)
- . Cahiers d'Outre-Mer
- . Cahiers français
- . Canard enchaîné
- . CEFEL INFO (Centre de Formation des Elus Locaux)
- . CPC - INFO
- . Communes & Régions de France
- . Communication CB News

- . Courrier Afrique Caraïbes Pacifique CEE
- . Courrier du Maire
- . Décision Micro
- . Départements & Communes
- . Documentaliste - Science de l'Information
- . Documents du Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts (CERC)
- . Droit Administratif
- . Echo système
- . Eco'austral
- . Economie de la Réunion
- . Economie européenne & suppléments
- . Education et Formations
- . Education & Management
- . Education - Economie
- . Enjeu économique
- . Enseignement technique
- . Environnement Magazine
- . Etudes et réflexions (CNFPT)
- . Etudes foncières
- . Eurolettre
- . Europe (Bulletin quotidien d'information)
- . Europe sociale
- . Evènement du Jeudi (L')
- . Expansion (L')
- . Express (L')
- . Faits et Arguments

COPIE DES MAQUETTES

"VISITE A LA MEDIATHEQUE" ET

"GUIDE DU LECTEUR"

DE LA MEDIATHEQUE RAPHAEL BARQUISSEAU

DE SAINT-PIERRE.

En vivre le plus, c'est l'occasion pour toi de faire partager le plaisir d'une lecture, de communiquer ta passion aux autres.

— animation musicale

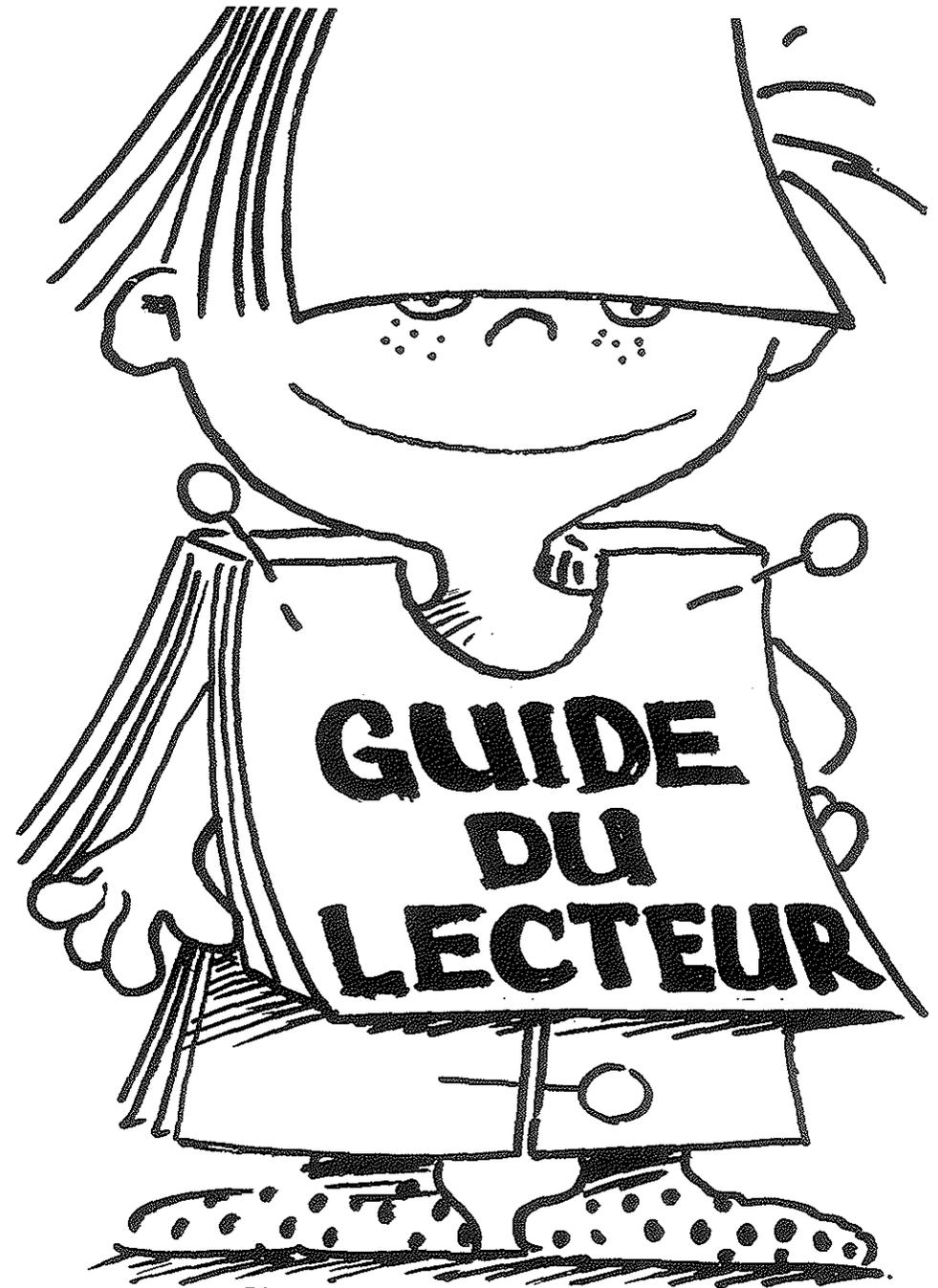
La section jeune de la bibliothèque c'est ta bibliothèque, tes idées et tes suggestions seront toujours les bienvenues.

Tu peux également participer à son fonctionnement.

RENSEIGNE-TOI

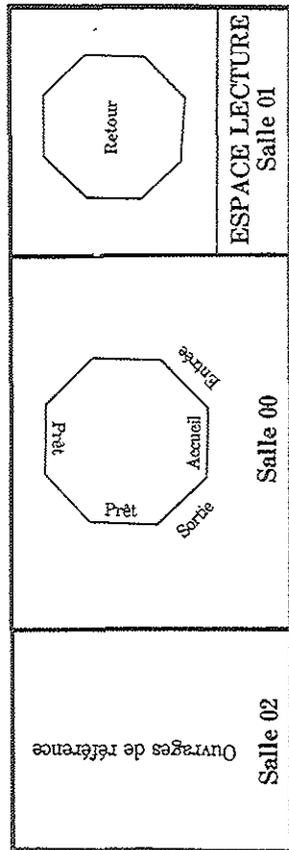


AGM



Section Jeunesse

NIVEAU I



NIVEAU I: SECTION ADULTE - BIBLIOTHÈQUE

- ° salle 00: accueil du public - renseignements - sortie des ouvrages - inscription
- ° salle 01: salle de prêt proposant romans - documentaires - bandes dessinées - revues - journaux avec un espace lecture sur place - retour des ouvrages
- ° salle 02: salle d'étude regroupant dictionnaires - encyclopédies - ouvrages uniquement en consultation sur place

Un service de reprographie est à votre disposition.

III - Prêt

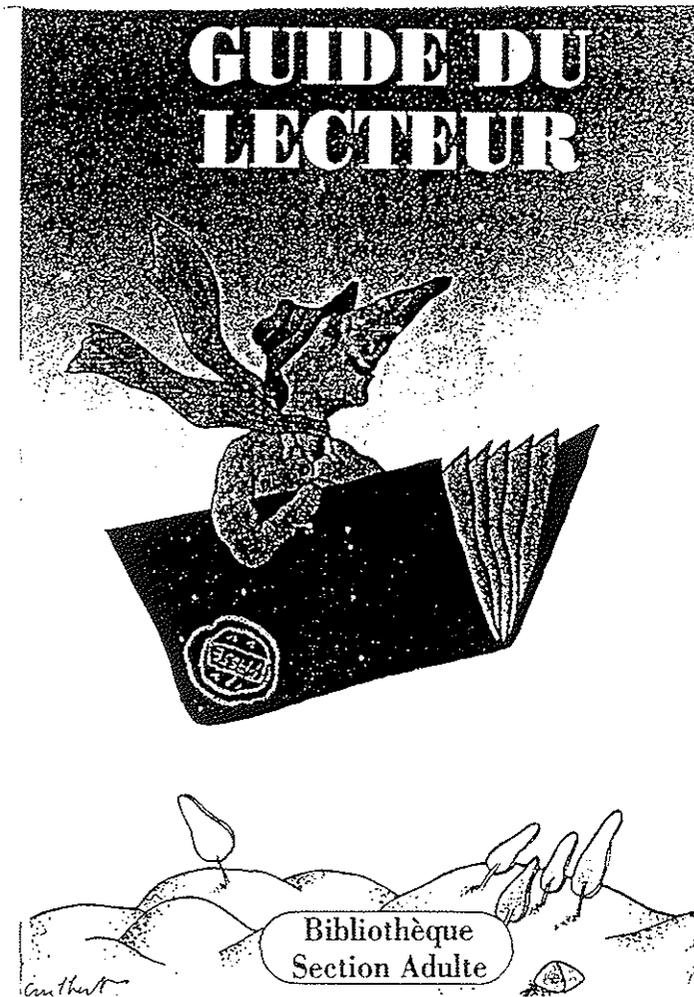
Le prêt des documents est limité à 4 dont 2 bandes dessinées pour une durée de 21 jours mais il est possible de proroger et de réserver.

Tout retard sera pénalisé d'une amende au 2^{ème} rappel se montant à 3 F le document, à la semaine révolue, avec possibilité de suppression de prêt en cas d'abus.

Toute perte de la carte sera payée: 6 F.

IV - Horaires

LUNDI	FERMETURE
MARDI	de 10h00 à 18h00
MERCREDI	de 9h00 à 18h00
JEUDI	de 14h00 à 18h00
VENDREDI	de 10h00 à 18h00
SAMEDI	de 10h00 à 18h00



EXTRAIT DU

"REPERTOIRE DES BIBLIOTHEQUES ET CENTRES

DE DOCUMENTATION DE LA REUNION"

PRESENTANT LES FICHES SIGNALETIQUES DES

CENTRES ET BIBLIOTHEQUES VISITES ET

LA LISTE DE TOUS LES CENTRES

DE DOCUMENTATION EXISTANTS A LA REUNION.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Archives départementales le Chaudron 97490 Ste Clotilde ; Téléph.: 28 02 44 ; Télécopie: 29 14 95

statut/tutelle : CONSEIL GENERAL; ETAT

domaines : HISTOIRE DE LA REUNION/ HISTOIRE/ ILES DE L'OCEAN INDIEN

fonds documentaire : OUVRAGES: 4000 ; PERIODIQUES: 50 ; DOSSIERS DOCUMENTAIRES;
TIRES A PART ; RAPPORTS...

classification : CLASSEMENT CONTINU

catalogues : AUTEURS/TITRES ; MATIERES

informatisation : non

publications : GUIDE DU LECTEUR

services : CONSULTATION SUR PLACE/ PRET INTERBIBLIOTHEQUE/ PHOTOCOPIE/
TIRAGE DE MICROSUPPORT

nombre de personnel: TITULAIRES : 23 ; NON TITULAIRES: 2

documentalistes : JULLIEN Benoit (Conservateur)
PORTET Pierre (Adjoint)

conditions d'accès: TOUT PUBLIC

horaires : lundi - vendredi: 8h30 à 16h30

annexes : non

BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE ROLAND GARROS

52 Rue Roland Garros 97400 Saint denis ; Téléph.: 21 13 96 ; 21 15 86 ; Télécopie: 21 54 63

- statut/tuelle* : COLLECTIVITE TERRITORIALE: CONSEIL GENERAL
- domaines* : ✓ LECTURE PUBLIQUE/ JEUNESSE/ REUNION (Ile de la)
- fonds documentaire* : OUVRAGES : 80000 (lecture publique) ; 72267(jeunesse) ; 10000 (fonds local)
- PERIODIQUES: 53 (lecture publique) ; 38 (jeunesse) ; 106 (fonds local) -
DOSSIERS DOCUMENTAIRES - 90 DOSSIERS DE PRESSE à partir des
quotidiens locaux
- classification* : DEWEY ; classement thématique pour les dossiers de presse
- catalogues* : AUTEURS/TITRES ; MATIERES ; TOPOGRAPHIQUE
- informatisation* : TEXTO WINDOWS pour la gestion et la recherche documentaire
- publications* : BIBLIOGRAPHIE DE LA REUNION (Annuelle) ; GUIDE DU LECTEUR
- services* : PRET GRATUIT/ PHOTOCOPIE
- nombre de personnel:* TITULAIRES : 27 - NON TITULAIRES: 2
- documentalistes* : VAUTHIER A.M. (Directeur)
VIDAL E. (Section adulte)
LEGENTILHOMME M.J. (Section jeunesse)
LAURET E. (fonds local)
PORAINA E.
- conditions d'accès:* TOUT PUBLIC sur CARTE DE LECTEUR
- horaires* : ADULTES: lundi: 10h à 19h30 ; mer. à ven.:8h à 19h30 ; sam.: 8h à 19h /
JEUNESSE: lun. à ven.: 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; sam.:9h à 12h /
FONDS LOCAL: 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- annexes* : non

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE (SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION)

15 AV. René Cassin BP 7152 97715 Saint Denis cedex 9- téléph.:28 18 73 ; fax:29 61 04

- statut/tutelle* : ORGANISME PUBLIC (UNIVERSITE DE LA REUNION)
- domaines* : DROIT/ SCIENCES ECONOMIQUES ET POLITIQUES/ LETTRES ET SCIENCES HUMAINES/ SCIENCES ET TECHNIQUES
- fonds documentaire* : OUVRAGES: 60000 ; PERIODIQUES: 1105 ; VIDEOS: 6 ; VIDEODISQUES: 3 ; CD ROM: 32 ; FONDS ILES DE L'OCEAN INDIEN + FONDS SPECIALISE EN BIBLIOTHECONOMIE ET DOCUMENTATION (pour formation)
- classification* : BPI (CDU simplifiée)
- catalogues* : AUTEURS/TITRES ; MATIERES ; TOPOGRAPHIQUE
- informatisation* : Choix du logiciel en cours
- publications* : - Catalogue du fonds " ILES DE L'OCEAN INDIEN" ; Inventaire des MEMOIRES , THESES, DEA, DESS, MAITRISES de l'Université de la Réunion (TOUS LES 2 ANS)
- services* : PHOTOCOPIE/ CONSULTATION CD-ROM/ VISIONNEMENT DE VIDEOS/ TIRAGE DE MICROSUPPORT/ ACCES BASES DE DONNEES EN LIGNE: TELETHESES; LA BIBLIOTHEQUE EST ABONNEE AU SERVEUR "SUNIST"
- nombre de personnel:* TITULAIRES: 19 ; NON TITULAIRES: 20
- documentalistes* : BLANC Anne- Marie (Directeur)
VIEL Jean (Adjoint au Directeur)
- conditions d'accès:* CARTE DE LECTEUR (inscription payante) ; caution exigée pour les lecteurs externes
- horaires* : Lundi - Vendredi: 8h à 18h ; Samedi: 8h à 12h ; Fermeture annuelle : du 20 décembre au 4 janvier et du 1er au 12 Aout
- autres* : - En novembre 1994, 2 localisations: la Bibliothèque des Sciences et la bibliothèque de Droit et des Lettres;
- L'appartenance au réseau IBISCUS est en cours ;
- La nouvelle bibliothèque" Droit Lettres" comportera un espace multimédia de découverte et de consultation des nouveaux supports

CONSEIL REGIONAL

Hotel de la Région Av. René Cassin BP 402 Moufia 97494 Sainte Clotilde Cedex ; Téléph. : 48 70 00 -
Télécopie: 48 70 71

- statut/tutelle* : COLLECTIVITE TERRITORIALE
- domaines* : ADMINISTRATION/ LEGISLATION
- fonds documentaire* : OUVRAGES: ~2500 - PERIODIQUES: 200 - DOSSIERS DOCUMENTAIRES -
TIRES A PART- RAPPORT- ACTES DE CONGRES- COMPTE
RENDUS-MICROFICHES...
- classification* : CDU (Classification Décimale Universelle)
- catalogues* : AUTEURS/ TITRES; MATIERES; TOPOGRAPHIQUE
- informatisation* : non
- publications* : BULLETIN DE DOCUMENTATION (hebdomadaire)
- services* : PRET GRATUIT/ PHOTOCOPIE
- nombre de personnel:* TITULAIRES: 4 - NON TITULAIRES: 2
- documentalistes* : HAN SZE CHUEN Monique
KERAMPRAN Marianne
- conditions d'accès:* TOUT PUBLIC
- horaires* : lundi à Vendredi: 7h30 - 15h , Vendredi: 15h30
- annexes* : non

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES
ECONOMIQUES - INSEE**

SAINT DENIS Téléph. : 29 51 57 ; 29 52 70 ; Télécopie: 29 76 85

statut/tutelle : ORGANISME PUBLIC

domaines : DEMOGRAPHIE/ ECONOMIE/ SCIENCES SOCIALES/ SOCIETE

fonds documentaire : DOSSIERS DOCUMENTAIRES ; RAPPORTS D'ACTIVITE ; ACTES DE CONGRES

classification : non précisée

catalogues : non

informatisation : Logiciel GESBIB ; Connexion au réseau DR INSEE (SPHINX)

publications : GUIDE DU LECTEUR

services : PHOTOCOPIE/ TIRAGE DE MICROSUPPORT

nombre de personnel: TITULAIRE:2

documentalistes : HOARAU Bertrand

conditions d'accès: TOUT PUBLIC (SOUS CERTAINES CONDITIONS)

horaires : lundi - vendredi: 8h à 12h

annexes : non

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

rue de Paris 97400 SAINT DENIS ; Téléph.: 20 02 19 ; Télécopie: 21 33 14

- statut/tutelle* : COLLECTIVITE TERRITORIALE
- domaines* : SCIENCES DE LA VIE/ SCIENCES DE LA TERRE/ ENVIRONNEMENT/
ECOLOGIE/ GEOLOGIE/ ASTRONOMIE/ BIOLOGIE/ REUNION (Ile de la)
- fonds documentaire* : OUVRAGES:~900 (Bib.Enfants) ; Adultes:~5000 - PERIODIQUES: 11 (Enfant) ;
29 (Adulte) - DOSSIERS DOCUMENTAIRES - TIRES A PART - RAPPORTS -
ACTES DE CONGRES...
- classification* : CDU (Classification Décimale Universelle)
- catalogues* : MATIERES (pour la bibliothèque enfants uniquement)
- informatisation* : non
- publications* : non
- services* : PRET GRATUIT/ PRET INTERBIBLIOTHEQUE/ PHOTOCOPIE
- nombre de personnel:* TITULAIRES: 2 - NON TITULAIRES: 1
- documentalistes* : RIBES S. (Directeur)
HOAREAU Stéphanie (Documentaliste)
- conditions d'accès:* TOUT PUBLIC POUR LA BIBLIOTHEQUE ENFANTS / ACCES RESERVE POUR
LA BIBLIOTHEQUE ADULTES
- horaires* : seule la bibliothèque Enfants est ouverte au public: lundi à jeudi: 13h à 16h ; ven:
13h à 15h
- annexes* : non

STELLA MATUTINA

6 allée Flamboyants Piton Saint Leu; téléph.: 34 16 24 ; télécopie: 34 12 66

- statut/tutelle* : SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE
- domaines* : HISTOIRE/ AGRICULTURE/ TECHNIQUES/ ETHNOLOGIE/ PATRIMOINE INDUSTRIEL/ MUSEOLOGIE/ MUSEOGRAPHIE/ CUISINE/ SUCRERIES/ EPISTEMOLOGIE
- fonds documentaire* : OUVRAGES: 6000 ; PERIODIQUES (vivants): 80 ; PERIODIQUES (morts):40 + fonds pour enfants: documentaires scientifiques et techniques ; VIDEOS:100; VIDEOSDISQUES:4 ; VIDEO UHMATIC:10; DOSSIERS SUR LA REUNION
- classification* : DEWEY
- catalogues* : AUTEURS/TITRES
- informatisation* : Logiciel intégré: LIBER
- publications* : non
- services* : CONSULTATION SUR PLACE/PRET RESERVE/ PHOTOCOPIE/ CONSULTATION CD-ROM ET DE PHOTOS : 18000 PHOTOS SUR VIDEOSDISQUE CONSULTABLE AVEC UN LOGICIEL TOUT PUBLIC/ VISIONNEMENT DE VIDEOS/PRET DE DIAPOSITIVES
- nombre de personnel:* TITULAIRES: 2 (1 à mi temps, 1 à temps complet)
- documentalistes* : MARCHAND Pierre
IRSAPOULLE Colette
- conditions d'accès:* ACCES LIBRE
- horaires* : Mardi - Samedi: 9h30 à 12h et de 13h à 17h

MEDIATHEQUE RAPHAEL BARQUISSEAU

BP 396 Rue du Collège Arthur 97458 SAINT PIERRE ; Téléph.: 35 13 24 ; Télécopie: 25 74 10 ; Accès
MINITEL: 35 06 25

- statut/tutelle* : COMMUNE DE SAINT PIERRE
- domaines* : MULTIDISCIPLINAIRES
- fonds documentaire* : OUVRAGES: 69503 ; PERIODIQUES: 396 ; DISQUES COMPACTS: 6413 ;
CASSETTES AUDIO:503 ;
DOSSIERS DOCUMENTAIRES; RAPPORTS...
- classification* : DEWEY
- catalogues* : AUTEURS/TITRES ; MATIERES
- informatisation* : Gestion de la bibliothèque informatisée avec le logiciel OPSYS
- publications* : GUIDE DU LECTEUR
- services* : PRET PAYANT/ PRET INTERBIBLIOTHEQUE/ PHOTOCOPIE/POSTE
D'ECOUTE
- nombre de personnel:* TITULAIRES: 7 ; NON TITULAIRES: 30 dont 2 contractuels
- documentalistes* : KOO SEEN Linda (irectrice)
MANGÉARD Pierre Louis (Section musique)
HOAREAU Jannick (Section adultes)
PAYET Herisoa (Section jeunesse)
PERRINE Marie Noelle (Section jeunesse)
- conditions d'accès:* TOUT PUBLIC/ CARTE DE LECTEUR
- horaires* : mardi: 10h à 18h ; mer.: 9h à 18h ; jeudi: 14h à 18h (Discothèque fermée) ; ven.:
10h à 18h ; sam.: 10h à 18h
- autres* : Possède un fonds ancien Raphael Borquisseau d'environ 300 ouvrages en accès
réservé

ORA
09

CHIVES DEPARTEMENTALES
10

TOTHEQUE
11

DETHEQUE MUNICIPALE DE SAINT DENIS (ANNEXE DE BEDETHEQUE)
12

BLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET
13

BLIOTHEQUE DE MOUFIA
14

BLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE ROLAND GARROS
15

BLIOTHEQUE MUNICIPALE DE PETITE ILE
06

BLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT DENIS (ANNEXE DE BELLEPIERRE)
16

BLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT DENIS (ANNEXE DE BOIS DE NEFLES)
17

BLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT DENIS (ANNEXE DE LA BRETAGNE)
18

BLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT DENIS (ANNEXE DU BRULE)
19

BLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT DENIS (ANNEXE DU CHAUDRON)
20

BLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT DENIS (ANNEXE DE J. COEUR)
21

BLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT JOSEPH
45

BLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINTE ROSE
51

BLIOTHEQUE MUNICIPALE DU TAMPON
04

BLIOTHEQUE MUNICIPALE ETANG SALE
01

BLIOTHEQUE MUNICIPALE SAINT ANDRE
07

BLIOTHEQUE MUNICIPALE SALAZIE
52

BLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE (SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'U
22

REAU DE RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE
23

CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE

24

CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

25

CENTRE REGIONAL DE L'ENFANCE ET ADOLESCENCE INADAPTEES - CREA-

48

CAMBRE D'AGRICULTURE

26

CAMBRE DES METIERS

27

COMITE DU TOURISME REUNIONNAIS

28

CONSEIL D'ARCHITECTURE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

29

CONSEIL REGIONAL

30

CONSERVATOIRE BOTANIQUE DES MASCARINS

46

CEPS (CENTRE REGIONAL D'EDUCATION POPULAIRE ET SPORTIVE)

31

DELEGATION REGIONALE AU COMMERCE ARTISANAT TOURISME

32

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

33

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

34

DIRECTION DE LA PROMOTION ENFANCE ET FAMILLE

35

INSTITUT D'ARCHITECTURE

36

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER

02

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES - INSEE

37

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAITRES: MEDIATHEQUE DE

38

BIBLIOTHEQUE DE SAINT DENIS

39

BIBLIOTHEQUE DU VOLCAN

05

BIBLIOTHEQUE ANTOINE LOUIS ROUSSIN

08

BIBLIOTHEQUE BENOITE BOULARD

03

EDIATHEQUE DE SAINT PAUL
49

EDIATHEQUE RAPHAEL BARQUISSEAU
50

USEE LEON DIERX
40

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE
41

REFECTURE DE LA REUNION
42

ACEM: SOCIETE DES AUTEURS COMPOSITEURS ET EDITEURS DE MUSIQUE
43

SERVICE DIOCESAIN DE FORMATION PERMANENTE
44

STELLA MATUTINA
47

EXTRAIT DU

"CATALOGUE DES PERIODIQUES DE MEDECINE A LA

REUNION AU 1ER AVRIL"

PUBLIE PAR LE CORI-REUNION.



CONSEIL D'ORIENTATION DE LA RECHERCHE INSERM

UNIVERSITE DE LA REUNION • Service Commun de la Documentation
B.P. 7152 • 97715 SAINT-DENIS CEDEX 9 • Tél. : 29 98 98 • Fax. : 29 98 98



Périodiques de Médecine à la Réunion

au 1^{er} Avril 94

Dr Henriette Chamouillet

Sandrine Goulon

- Acquisitions nouvelles en pathologie cardio-vasculaire 1975 ↔ 1986	CHAI
- Acta endoscopia 1984 ↔ 1985	CHAI
- Acta gastro enterologica belgica 1984 ↔ 1986	CHAI
- Acta gastro enterologica belgica 1989 ↔ 1994	CHD
- Acta neurologica scandinavica (Acta neurol. Scand.) 1985 ↔ 1986	CHAI
- Acta tropica (Acta Trop.) 1987 ↔ 1994	CHAI
- Actis information 1986 ↔ 1994	CG
- Actualités en cardiologie n° 29 ↔ 1977 a 1989	BU 80
- Actualités en gérontologie n° 3 - 1975 ↔ 1989	BU 64
- Actualités odonto-stomatologie 1991 ↔ 1994	CHAI
- Actualités odonto-stomatologie 1989 ↔ 1994	CHD
- Actualités psychiatriques 1987 ↔ 1994	CHAI
- Actualités sociales hebdomadaires 1978 ↔ 1993	CHAI
- Actualités sociales hebdomadaires n° 5	CHD
- Actualités sociales hebdomadaires 1979 ↔ 1994	CG
- A.D.P.H.S.O. 1985 ↔ 1986	CHAI
- Agir actualités 1984 ↔ 1990	CHAI
- Aids 1993 ↔ 1994	CHAI

BIBLIOGRAPHIE

- AUGEREAU, Régine. - Le comportement documentaire des chercheurs scientifiques de la Réunion. - 1993. - Mémoire DCB: Villeurbanne, ENSSIB:1993.

- BOUDOL, Patrick. - La constitution d'un Service Commun de Documentation: l'Exemple de l'Université de la Réunion. - 1992. - Mémoire DCB: Villeurbanne, ENSSIB: 1992.

- MICHEL, Elizabeth et REYNES, Véronique. - INSEE-REUNION. - 1984. - Mémoire STEDI: Réunion: 1984.

- SERVICE COMMUN de la DOCUMENTATION (LA REUNION). - Iles du Sud-Ouest de l'Océan Indien: Catalogue des Monographies/Université de la Réunion, Service Commun de la Documentation; réd. par Roucaya Safla. - 4e éd. rev. et augm. - 97 Saint-Denis: Service de la Recherche et des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1991. - VII-349p. - Index. - ISBN 2-905607-16-5.

- SERVICE COMMUN de la DOCUMENTATION (LA REUNION). - Iles du Sud-Ouest de l'Océan Indien: Acquisitions de juin 1990 à juin 1993/Université de la Réunion, Service Commun de la Documentation; réd. par Roucaya Safla. - Supplément à la 4e éd. du Catalogue des Monographies. - 97 Saint-Denis: Service de la Recherche et des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1994. -XVI-189p. - Index. - ISBN 2-905607-25-6.